

**Royaume du Maroc
Haut-Commissariat au Plan**

**LA MIGRATION INTERNATIONALE AU MAROC -
CAS DE LA REGION DE TADLA-AZILAL**

**Analyse des résultats de l'Enquête pilote sur
la Migration Internationale (Maroc-HIMS) de 2013-2014**

Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED)

2015

Les idées et opinions exprimées dans cette étude n'engagent que les auteurs.

Table des matières

AVANT-PROPOS	5
SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ENQUETE PILOTE	7
ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE-PILOTE	19
1. Aspects démographiques de la région de Tadla-Azilal	21
2. Caractéristiques de la population des ménages de la région de Tadla-Azilal	30
3. Caractéristiques démographiques des migrants	34
4. Etat matrimonial, fécondité et mortalité des migrants.....	46
5. L'activité économique des migrants.....	60
6. Les transferts des migrants	77
7. Les investissements des migrants	91
8. Les intentions et les perceptions migratoires	97
9. Les conditions d'habitat et l'émigration internationale	108
10. Migration internationale : Visas, réseaux et contacts.....	112
11. La migration forcée.....	120
CONCLUSION	149
RECOMMANDATIONS	152
ANNEXE : SOURCES DE DONNÉES ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	155
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	159

AVANT-PROPOS

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) du Royaume du Maroc, a l'intention de mener une enquête de grande envergure sur la migration internationale, à l'échelle de l'ensemble du pays. Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'un programme régional «Enquête Méditerranéenne auprès des ménages sur la migration internationale (MED-HIMS)», parrainé par MEDSTAT en collaboration avec la Commission Européenne (CE), la Banque Mondiale (BM), le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) le Haut Commissariat aux Réfugiés (UN-HCR), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), la Ligue des Etats Arabes et d'autres bailleurs de fonds éventuels.

Elle vise à appréhender les évolutions de la migration internationale et de la mobilité au Maroc, les comportements des migrants et les déterminants et conséquences de la migration internationale. L'objectif ultime est l'élaboration de scénarios de dialogue et de coopération dans le domaine de la migration internationale.

L'enquête est conçue pour saisir les différentes dimensions de la migration internationale : l'émigration, la migration de retour, la migration forcée (migrants irréguliers, migrants de transit, réfugiés, demandeurs d'asile, victimes de traite des êtres humains, personnes déplacées...), les intentions de migrer, et d'autres aspects liés à la migration internationale pour lesquels des données sont requises, dont les transferts et les investissements. Des informations sur les caractéristiques socio-économiques des ménages seront également recueillies. A cette fin, une enquête pilote a été réalisée en octobre-décembre 2013 dans la région de Tadla-Azilal. Le volet relatif à la migration forcée (migrants irréguliers, migrants de transit, réfugiés, demandeurs d'asile, victimes de traite des êtres humains, personnes déplacées...) a également fait l'objet d'une enquête, mais cette fois-ci à Rabat en mars 2014.

Le présent rapport concerne les résultats d'analyse de l'enquête-pilote réalisée dans la région du Tadla-Azilal en 2013 et sur les migrants forcés à Rabat en 2014. Elle devrait servir à tester les instruments de l'enquête nationale sur la migration internationale au Maroc qui fait partie du programme MEDHIMS, tout en fournissant des éléments pertinents relatifs à l'analyse de la migration internationale de cette région.

Ce rapport comporte une synthèse des principaux résultats de l'analyse, 11 chapitres d'analyse, une conclusion et des recommandations. Une annexe en fin de rapport porte sur les sources de données et la méthodologie mise en œuvre dans cette enquête pilote.

Le 1^{er} chapitre porte sur les aspects démographiques de la région du Tadla-Azilal, qui sont de nature à illustrer les analyses subséquentes relatives à la migration internationale de cette région. Le 2^{ème} chapitre analyse les caractéristiques de la population des ménages enquêtés dans la région du Tadla-Azilal. Les chapitres 3 et suivants portent sur l'analyse

des caractéristiques démographiques des émigrants actuels et des migrants de retour, sur les questions relatives à l'état matrimonial et à la fécondité des émigrants, sur l'activité économique, sur les transferts, puis sur les investissements des émigrants, sur les intentions et les perceptions migratoires, sur les conditions d'habitat sur les visas, réseaux et contacts. Le chapitre 11 porte sur la migration forcée.

Ont contribué à la réalisation de ce travail les personnes suivantes:

- **Mohamed MGHARI**, Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED) -HCP ;
- **Youssef COURBAGE**, Démographe (INED, Paris) ;
- **Jamal AIT MOUHA**, Chef du Département de la Mobilité Spatiale de la population au CERED-HCP ;
- **Mohamed FASSI FIGHRI**, Chef du Département des Indicateurs Démographiques au CERED-HCP.

Des cadres du CERED et de la Direction de la Statistique ont contribué à la collecte sur le terrain et au traitement des données de l'enquête. Qu'ils en soient remerciés.

Le Haut-Commissariat au Plan exprime ses remerciements à l'UNFPA, l'ONUFEMMES, le HCR et l'Ambassade du Royaume de Norvège qui ont contribué à la réalisation de cette enquête.

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ENQUETE PILOTE

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ENQUETE PILOTE

La région du Tadla-Azilal était constituée des deux provinces de Béni Mellal et d'Azilal au recensement de septembre 2014, jusqu'à ce qu'elles soient portées à trois depuis. Elle est l'une des moins peuplées du pays avec 1,6 million d'habitants. Le taux d'accroissement annuel en 2004-2014, qui s'est avéré être le plus faible des régions du pays : 1,03% (1,25% à l'échelle nationale, 3,70% pour le plus élevé), atteste de la modération de sa croissance démographique. Il résulte d'une modération de la fécondité et de la croissance naturelle et de mouvements migratoires à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc. Ces mouvements migratoires internes et externes, outre qu'ils contribuent directement à abaisser le taux d'accroissement global, pourraient indirectement l'affecter par une fécondité moindre et un taux d'accroissement naturel également réduit. Ainsi, tant dans les villes que dans les campagnes, l'indice de fécondité (2,1 et 2,9 enfants par femme) était assez bas dès 2004. Résultat d'autant plus frappant que la région ne bénéficie guère des atouts qui entraînent une fécondité basse : la situation géographique, l'urbanisation, l'instruction, la scolarisation, l'activité féminine et enfin le mode de production dominant, l'agriculture.

L'enquête pilote sur la migration internationale réalisée dans la région en 2013-2014, avait pour finalité de tester les instruments de l'enquête en vue de l'opération d'envergure nationale qui sera réalisée ultérieurement en 2017. A l'aide d'un échantillon suffisamment nombreux elle devait également fournir des résultats significatifs sur l'émigration internationale dans la région.

Les principaux résultats de cette enquête-pilote sont présentés tour à tour selon l'ordre des chapitres du rapport.

Les émigrants actuellement à l'étranger

Grâce à l'enquête pilote plus de mille émigrants vivant actuellement à l'étranger, ont pu être enquêtés, le plus souvent par l'intermédiaire de l'un des membres de leur ménage d'origine résidant dans la région. Plus rarement, s'ils étaient présents dans leur ménage d'origine au moment de l'enquête, ils furent enquêtés directement.

Le déséquilibre d'âge et de sexe -en grande majorité les émigrants sont des hommes d'âge mûr- montre que cette émigration ne s'est pas encore enracinée hors du pays, d'où les faibles proportions de femmes, d'enfants ou de personnes âgées. Par conséquent, vu leur faible enracinement lié à cette structure démographique atypique, les émigrants actuels pourraient peut-être envisager un changement de cap et un retour au Maroc. Ces émigrants sont presque tous issus de la première génération, nés au Maroc et Marocains de nationalité.

Qui sont les émigrants qui ont quitté le pays? Essentiellement des ruraux à hauteur des deux-tiers environ (61%). Ils sont donc peu sélectionnés de par leur résidence antérieure (le lieu de vie dans l'enfance à 12 ans) ; grosso modo c'est la même proportion de ruraux dans la région. Villes moyennes et petites villes sont peu représentées dans l'émigration. Mais, ce sont les plus aptes qui s'en vont ; il y a moins de personnes sans instruction chez les émigrants que dans la population dont ils sont issus. L'émigration a donc un coût élevé en termes de pertes en ressources humaines : on forme des hommes et des femmes au Maroc, mais leurs compétences sont utilisées ailleurs. En outre, les émigrants bénéficient

d'enseignements de niveaux plus élevés que celui de la population d'origine, les femmes émigrantes notamment.

Les émigrants actuels se sont rendus dans des pays de quatre continents, du Japon au Canada, du Sénégal à la Russie. Mais par-delà la diversité des destinations, deux pays s'imposent comme pôles d'attraction : l'Espagne (48%) et l'Italie (32%). Curieusement, l'ancienne puissance coloniale, la France, n'arrive que très loin, en troisième position : 11%. Ceci n'a pas toujours été le cas : les émigrants des générations anciennes, âgés actuellement de plus de 60 ans, sont surtout allés en France et marginalement en Espagne et en Italie, à l'opposé des plus jeunes (moins de 40 ans), qui se sont orientés vers ces deux pays.

La hiérarchie des pays d'accueil s'est beaucoup modifiée au fil du temps, entre le pays à l'arrivée et le pays actuel de résidence des émigrants. Ainsi, la France est dans une position marginale qui s'effrite de surcroît. L'Espagne recule comme pays d'accueil tandis que l'Italie avance. De nouveaux horizons apparaissent sur la scène migratoire : Belgique, Allemagne, Portugal...

Les cas de l'Espagne et de l'Italie sont antithétiques. Ces deux pays ont subi de plein fouet les contrecoups de la crise économique, qui a commencé à sévir fin 2007. Mais les émigrés marocains en Espagne ont perdu des emplois dans le secteur formel espagnol, ce qui les a poussés au départ. En revanche, ils ont pu, tant bien que mal, garder des emplois dans le secteur informel en Italie et ont donc moins contraints au départ.

Les émigrants actuels ont cherché à s'intégrer grâce à la voie royale de l'acquisition de la langue du pays-hôte. Outre, leurs deux langues nationales parlées souvent simultanément, l'arabe dialectal (surtout chez les plus jeunes) et l'amazigh (surtout chez les plus âgés), ils sont devenus polyglottes avec l'espagnol, l'italien ou le français (dont ils possédaient souvent les rudiments avant le départ). Les plus âgés se sont moins pénétrés de la langue étrangère parce qu'ils vivaient souvent dans des quartiers marginaux, avec peu de contacts avec la population autochtone. Beaucoup escomptaient un retour au Maroc, qui fut souvent repoussé ad vitam aeternam. Les jeunes émigrants, plus instruits et avec des projets affirmés d'installation ont acquis les langues étrangères plus aisément.

Les migrants de retour

Sur près de cent ans d'histoire de l'émigration marocaine, le début du XXI^{ème} siècle marque une rupture drastique avec le passé. Les émigrants, partis le plus souvent pour rester longtemps à l'étranger, voire s'y installer pour de bon, ont été nombreux à regagner leur pays d'origine. Pour les Marocains, les trois principaux pays d'émigration : l'Espagne, l'Italie et la France, ont subi de plein fouet une forte récession depuis la crise dite des «subprimes» à partir de 2008. Depuis l'an 2000, (année de référence de l'enquête pilote), pas loin d'un émigrant sur trois a regagné le pays, de manière assez ténue jusqu'en 2005, en augmentation sensible depuis, et, une très forte accélération entre 2011 et 2013.

La crise économique, avec son cortège de fermetures d'usines et de licenciements, a propulsé les taux de chômage européens à des niveaux inconnus par le passé. Les populations d'origine étrangère, dont les émigrants marocains dans les pays d'émigration, ont été touchées encore plus que les nationaux européens. Les retours ont peu affecté les émigrants âgés, lesquels auraient pu normalement retourner au pays. Mais ce sont surtout

les adultes, notamment entre 30 et 39 ans, qui sont retournés, en raison de l'échec de l'expérience migratoire et de son raccourcissement. Les années 2011-2013 ont été marquées par des retours fréquents des plus jeunes, de moins de 30 ans surtout des hommes, ceux qui n'avaient pu résider suffisamment à l'étranger et donc plus vulnérables que les autres.

Les migrants de retour, des ruraux essentiellement, sont moins instruits que les émigrants restés à l'étranger, qui font preuve d'une certaine résilience face aux difficultés de l'expérience migratoire. L'acquisition d'un bagage éducatif augmente les possibilités de rester à l'étranger, mais celui-ci ne peut s'acquérir dans de courts délais.

Ainsi une façon de maximiser leurs chances est l'acquisition des langues étrangères. Le Français -parfois acquis dans l'enfance et l'adolescence, grâce au système marocain d'enseignement qui lui laisse une certaine place- maintenant talonné par l'Italien. La place marginale de l'Espagnol est déconcertante. Elle tient sans doute aux conditions de vie et de travail des Marocains en Espagne qui les isolaient plus qu'ailleurs de la population autochtone.

Aussi, l'une des stratégies suivies par les migrants de retour, avant de rentrer, peut-être définitivement au Maroc, est d'essayer de s'installer dans d'autres pays d'émigration, deux et même parfois trois ou plus.

La reproduction chez les migrants

Contrairement à la migration vers les pays arabes du Golfe ou de la Libye, une migration masculine de travail, la migration marocaine assez tôt dans son histoire a été une migration d'installation, favorisée dans les années 70 par les mesures prises sur le regroupement familial dans les principaux pays d'accueil en Europe. Dès lors, on pouvait anticiper l'expansion des communautés marocaines à l'étranger, nourrie par les flux migratoires, mais aussi par le croît naturel sur place. Connaître les composantes de leur croissance démographique -leur fécondité surtout-, permet également de jauger de leur degré d'acculturation à des sociétés largement malthusiennes et la distance qu'ils ont mises par rapport aux valeurs de leur société de départ, présumées natalistes.

Pour les émigrants actuellement à l'étranger, la nuptialité n'est pas en crise, ce qui est plus ou moins le cas dans leur société d'origine. Le célibat est assez peu répandu, sauf chez les plus jeunes et l'âge au mariage est précoce chez les hommes et a fortiori chez les femmes. En outre, l'âge au mariage a tendance à diminuer au fil des générations. Autant dire des comportements qui relèveraient plutôt d'un esprit traditionaliste. On pourrait donc anticiper une fécondité plus élevée que celle de la société d'origine et à tous les coups de celle des sociétés d'accueil. En outre, le mariage endogamique avec des personnes de même nationalité est, de très loin, la forme de mariage la plus répandue : 93% se sont mariés avec des Marocains. Ceci étant, lorsque les Marocains à l'étranger épousent des étrangères, le choix est très vaste, de la France jusqu'au Japon, mais les proportions sont très faibles. Le mariage endogamique, curieusement, a les préférences des jeunes émigrants encore plus que leurs aînés.

Les mariages multiples chez les émigrants les plus âgés sont assez fréquents et suggèrent la persistance des traditions et une fréquence assez élevée de divorces (par répudiation, peut-être).

Reconstituée à l'aide des différents nombre moyens d'enfants (vivant avec l'émigrant, vivant sans lui, au Maroc ou à l'étranger, décédés), les indicateurs de fécondité sont élevés: le nombre moyen d'enfants est de 4,3 par émigrant actuellement à l'étranger et varie de 3,0 enfants chez les émigrants de moins de 30 ans à 6,5 enfants pour les plus âgés. Bien que l'on ne peut pas inférer directement la fécondité féminine des moyennes d'enfants atteintes par les hommes, on peut supputer que la fécondité des femmes originaires de la région du Tadla-Azilal est elle-même élevée. A titre de comparaison, la descendance finale dans les pays d'accueil européens se situe aux alentours de 2 enfants par femme.

Ainsi la charge que pèsent les enfants des émigrants est forte et ne peut que peser négativement sur les transferts et les investissements réalisés par les émigrés au profit de leur région d'origine.

Pour la reproduction, la différence entre émigrants actuels et migrants de retour est ténue. Nuptialité élevée et endogamie matrimoniale encore plus forte, due au fait qu'il est plus facile pour un émigré de retourner au Maroc avec une conjointe marocaine plutôt qu'étrangère. Mais le trait remarquable est la fréquence élevée chez les migrants de retour des hommes bigames ou polygames : un sur cinq, un trait certain de tradition. Avec des nombres élevés d'enfants par homme, des nombres tirés vers le haut par la polygamie, ce sont les transferts et les investissements dans la région qui doivent accuser le coup, et ce bien que les enfants tendent à vivre avec leurs parents, ce qui en réduit quelque peu les coûts.

La nuptialité élevée des migrants de retour n'est pas compensée par une utilisation plus intense de la contraception, dont la prévalence est franchement plus basse que dans le pays ; d'où une fécondité qui reste assez élevée, et plus élevée que ce qui est perçu comme le nombre idéal d'enfants. Une majorité des migrants de retour penchent même pour la famille «moderne» de deux enfants, avec quelques -rares- préférences pour l'enfant unique.

Les émigrants de la région du Tadla-Azilal, actuels ou de retour apparaissent donc moins modernes au plan démographique que ce que l'on aurait pu présumer a priori.

L'activité économique

Les émigrants actuels -ce sont des hommes surtout- quittent leur région en quête d'horizons plus prometteurs, pour améliorer leur bien-être et celui de leurs proches. Ceci présuppose qu'ils troquent leurs activités peu qualifiées et de faible rémunération dans la région du Tadla-Azilal, pour des emplois plus stables et suffisamment bien rétribués à l'étranger. Dans cette région où le monde rural domine ainsi que le mode de production agricole, ce sont pour les trois-quarts des individus des catégories modestes de la population qui ont émigré : agriculteurs, exploitants ou ouvriers agricoles, ainsi qu'un pourcentage substantiel (26%) de personnes qui n'avaient pas d'emploi avant d'émigrer.

Cette enquête pilote confirme donc, si besoin est, que ce sont les conditions économiques : pas d'emploi ou emploi faiblement rémunérateur qui incitent au départ. L'éducation ne constitue pas une motivation suffisante pour partir, sauf chez les plus jeunes. Et, l'individuation, allant en augmentant, ce sont les individus qui décident de leur départ et non les parents et les proches.

Une fois la décision prise, le plus difficile reste à faire : trouver un emploi à l'étranger. Là l'individu se trouve souvent démuné, car seuls 30% des émigrants actuels se sont débrouillés tous seuls. La famille redevient omniprésente pour faciliter l'embauche, dans la moitié des cas. Et les amis ne sont pas de reste, ce qui est rassurant sur le maintien des liens de solidarité entre émigrants.

Mais une première désillusion survient, car l'emploi à l'arrivée de l'émigrant diffère peu de celui qu'il exerçait dans sa région d'origine. Même après avoir passé un certain laps de temps dans l'émigration, il y a peu de changements ; on ne constate guère de mobilité ascensionnelle. On relève même une certaine prolétarisation, dont témoigne la croissance des proportions de manœuvres non agricoles et d'ouvriers agricoles dans la population active des émigrants actuels. En majorité, il s'agit de salariés en contrats à durée indéterminée (CDI), mais beaucoup de personnes n'ont pas de contrat et se retrouvent donc en situation de vulnérabilité. La seule note optimiste est la montée des commerçants, dont la proportion est en quasi-doublement avant l'émigration et après. Mais globalement, c'est l'agriculture qui domine avec le tiers des actifs des émigrants actuels alors qu'elle n'occupe pas plus de 3-4% des actifs des principaux pays d'accueil.

A ces caractéristiques de structures peu favorables, s'ajoutent les aléas de la conjoncture. La crise économique enclenchée en 2007, a profondément bouleversé l'emploi des émigrants. Seul un tiers des actifs émigrés a pu conserver son emploi. Pour un autre tiers, les actifs occupés se sont retrouvés au chômage ou, ce qui revient au même, en situation d'inactivité. Le tiers restant a perdu un emploi à plein temps pour se réfugier dans un temps partiel.

Par les caractéristiques de leur activité dominée par l'agriculture et une forte inactivité avant le départ, les migrants de retour diffèrent peu de ceux qui sont restés à l'étranger. Les mêmes causes, essentiellement d'origine économique, ont dicté leur départ, le plus souvent décidé par l'individu lui-même. Seule différence notable, les ouvriers et manœuvres agricoles, sont peu présents parmi les émigrants de retour ; ils ont sans doute plus que les autres actifs pu préserver leurs emplois en Europe. Mais à l'instar des émigrants actuels, la mobilité professionnelle n'était pas au rendez-vous.

Les ménages avec migrants en comparaison avec ceux sans parent émigré actuel ou de retour, ont parmi leurs membres une proportion anormalement élevée de personnes qui déclarent ne pas vouloir travailler. Comme s'ils se reposaient sur les membres du ménage, censés être mieux pourvus de ressources grâce à la migration. On peut donc légitimement se poser la question de savoir si l'émigration incite les parents non-migrants à l'inactivité choisie en comptant sur l'argent des émigrés.

Les transferts des migrants

Les transferts des migrants au Maroc, comme dans tous les pays émetteurs, sont un apport économique significatif et peuvent contribuer à atténuer les inégalités de répartition de la richesse et la pauvreté. Dans la région du Tadla-Azilal les transferts pourraient revêtir une importance encore plus aigüe du fait de la forte émigration internationale d'une population essentiellement rurale.

Le transfert n'est pas à sens unique. Il faut souligner que l'émigration a un coût direct et que les émigrants, surtout parmi les jeunes générations, n'ont pu quitter le pays sans avoir emporté de l'argent, le plus souvent fourni par le chef de ménage ou d'autres membres de la famille. Ainsi, même si la décision de partir est prise par l'individu, le financement de l'opération migratoire relève bien d'un projet collectif pris en famille.

Les émigrants de la première vague migratoire, ceux qui sont entrés dans le salariat, emportaient des montants relativement faibles, contrairement aux plus jeunes, lesquels ayant sans doute plus de projets personnels, partaient avec des sommes plus substantielles, fréquemment puisées dans l'épargne familiale, rarement personnelle, et encore moins dans la vente d'actifs ou par des prêts. Souvent dans le besoin, ces jeunes émigrants continuent à l'occasion à recevoir des transferts du Maroc, alors même que l'on aurait espéré les transferts dans l'autre sens.

Pour ces derniers transferts de type classique, la situation n'incite pas à l'optimisme. Seuls un peu plus du tiers des ménages ont reçu des transferts du membre de leur ménage émigré. Cette contribution est modeste en raison d'une multitude de facteurs : la crise économique qui se prolonge en 2013, sans compter la montée de l'individualisme et le besoin de s'intégrer en Europe avec inévitablement la dilution des liens familiaux et l'inversion des flux de richesses, lesquels contrairement au passé, iraient désormais des parents aux enfants.

L'apport économique à la région grâce aux transferts de ses émigrés, est somme toute modeste. Outre leur rareté, ces transferts ne servent pas à générer des emplois productifs sur place, mais à combler les besoins en consommation courante : nourriture, vêtements, achats d'articles ménagers, loyer... Les transferts utilisés à des dépenses qui pourraient s'avérer productives, comme l'épargne, la création d'une entreprise... sont rarissimes. Il en est de même pour les transferts en nature, dont le caractère productif est pour le moins absent. La dominante va à l'alimentation, aux vêtements ou aux gadgets électroniques. La crise économique en Espagne, en Italie et en France a érodé le pouvoir d'achat des travailleurs, et des émigrés encore plus que celui du reste de la population. De là une baisse quasi-mécanique des transferts qui a affecté l'ensemble des dépenses des ménages et notamment l'alimentation et certainement les investissements.

Mais la crise n'a pas entraîné de sursaut de solidarité dans le sens Maroc-émigrants. Depuis 2008 et malgré la détérioration de leurs conditions de vie, ceux-ci n'ont rien reçu de leurs parents restés au pays dans l'écrasante majorité des cas. Ce qui donne l'image de deux sociétés qui de plus en plus se tournent le dos. A telle enseigne, que bien peu d'émigrants actuels de passage au Maroc ont envisagé d'y rester, et vaille que vaille, à leur corps défendant, tentent de s'enraciner dans le pays-hôte malgré la crise.

De retour au Maroc, les émigrants du Tadla-Azilal, transfèrent des fonds qu'ils jugent indispensables ou importants. Mais on peut s'interroger sur le cas d'un tiers des émigrants de retour lesquels ne rapportent pas d'argent et sur les deux-tiers qui ne rapportent aucune marchandise. Pour ceux qui rapportent quelque chose, ce sont encore les biens de consommation qui l'emportent.

Les investissements des migrants

Une part très faible (6%) d'émigrants actuellement à l'étranger ont procédé à des investissements, dont 71% au Maroc, le reste sur place. Une part aussi faible peut s'expliquer- on ne peut l'exclure- de la réticence de la personne qui répond au nom de l'émigré à révéler ses investissements, et par là sa fortune. Mais d'autres facteurs opèrent sans doute. En premier, la faiblesse des revenus des émigrants de la région du Tadla-Azilal -qui transparaît dans leur type d'activité- et qui n'incite pas à l'investissement, ni dans le pays d'accueil ni au Maroc. Lorsqu'ils en ont les moyens, certains émigrés préféreraient investir dans le pays d'accueil plutôt qu'au Maroc, où les possibilités d'investissement sont parfois perçues comme risquées, sans compter les obstacles bureaucratiques...

Pour les rares investisseurs au Maroc, souvent les émigrants les plus âgés, c'est l'immobilier, de très loin, qui a la cote. On est donc dans le cas de figure classique où les secteurs productifs comme l'agriculture ou l'industrie sont délaissés. Pourquoi ce manque d'enthousiasme caractérisé ? Essentiellement à cause de la pénurie de capitaux pour les deux-tiers des émigrants actuels, elle -même due à la modicité des revenus. D'autres, un tiers environ, avancent d'autres raisons pour ne pas investir, telles que l'état de santé, l'inexpérience, la lourdeur des démarches administratives ou l'étroitesse du marché, il y aurait moyen de les convaincre de surmonter leurs réticences, d'autant plus qu'il s'agit souvent des émigrés les plus âgés qui pourraient préparer leur retour.

D'ailleurs, les émigrés de retour sont beaucoup moins timorés vis-à-vis de l'investissement, mais ils ne sont, tout de même, que 23% à franchir le pas. Pour les 77% restants ce sont grosso modo les mêmes causes qui entravent l'investissement. Là aussi ce sont l'immobilier et le foncier qui ont leur faveur. Dans leurs préoccupations, l'agriculture reste marginale. L'industrie -à l'exception d'un peu d'artisanat- totalement occultée. Enfin, ce qui assombrit encore plus le tableau, est la faible portée de ces investissements sur l'emploi: 43% des projets n'ont créé aucun emploi et l'effectif moyen par projet est inférieur à trois.

Les intentions et les perceptions migratoires

Cette enquête pilote dément la perception fréquente d'un engouement qui ne se démentirait pas en faveur de l'émigration. Moins de 20% des non-migrants sont désireux de s'expatrier, un peu plus parmi les jeunes que dans le reste de la population. Sans doute la conjoncture de l'année 2013, celle de l'enquête, y est-elle pour quelque chose, avec une récession économique qui persiste dans les pays d'accueil potentiels, et qui est bien médiatisée au Maroc par la presse, la télévision, les radios et le bouche-à-oreille.

Les femmes, encore moins désireuses de s'expatrier que les hommes, n'y songent que pour des raisons liées au regroupement familial. Ceux qui veulent partir évoquent l'amélioration de leur niveau de vie ou le chômage et en règle générale des raisons liées à la situation économique du Maroc. Les jeunes songent aussi à l'instruction dont ils pourraient bénéficier en Europe. Ceux qui s'imaginent déjà comme de futurs entrepreneurs ne sont pas nombreux, faisant ainsi preuve de réalisme devant la situation économique dégradée de l'autre côté de la Méditerranée.

Ce sont toujours les pays traditionnels d'émigration qui sont les plus prisés : Italie, Espagne et France mais curieusement pas les eldorados arabes : Arabie saoudite, Emirats Arabes Unis, Qatar...

Le fait de s'être frotté à l'émigration grâce à la présence d'un membre de la famille à l'étranger n'est pas un incitatif au départ ; les non-migrants qui ont un parent à l'étranger étant à peine plus désireux de partir que ceux qui n'en ont pas. S'ils veulent rester au Maroc, c'est le plus souvent parce qu'ils s'y sentent à l'aise ou que leur conjoint veut y rester. Certains ont exprimé plusieurs raisons mais la crainte d'un échec après l'émigration doit certainement jouer.

Vue de l'autre rive de la Méditerranée, la réalité semble bien différente : une majorité des émigrants actuellement à l'étranger veulent y rester, les femmes encore plus que les hommes, les jeunes plus que les personnes âgées. S'ils veulent rester en Europe, c'est surtout parce qu'ils appréhendent de ne pas trouver d'emploi au Maroc. Ainsi une politique de création d'emplois pour les émigrés, est indispensable dans l'hypothèse où l'on veut encourager les retours. Mais la priorité des politiques publiques, on s'en doute, est de fournir des emplois aux jeunes Marocains sur place, avant de songer aux émigrés. Ceci étant, les rares émigrants qui souhaitent quitter le pays-hôte où ils résident actuellement, n'envisagent que le retour au Maroc plutôt que vers d'autres destinations.

Il est notoire que les perceptions des émigrants actuels de leur expérience migratoire est largement positive ou alors neutre. Ceux qui la perçoivent négativement ne sont que 22%, et encore moins chez les émigrants plus âgés. Ces résultats peuvent surprendre au vu de ce qui a été précédemment dit sur les conditions de vie et de travail des émigrants actuels et de la situation de précarité. Pour autant, ils ne souhaitent pas être rejoints par un membre de leur famille ; le chacun pour soi semble l'emporter.

Malgré tout, des émigrants retournent au pays en dépit d'une expérience migratoire jugée positive. La raison principale tient en un mot, le chômage et toutes les difficultés qui vont avec : fins de contrat, salaires plus bas... qui affecte surtout les émigrants aux âges intermédiaires. Les déportations et les difficultés administratives contribuent également à raccourcir le séjour.

Il est notoire que très peu d'émigrants de retour aient exprimé une aversion pour le pays qu'ils ont quitté, en raison de ses valeurs, de la discrimination, de la peur des persécutions religieuses, de la criminalité... Très peu reviennent parce qu'ils ont le mal du pays. On voit bien que ce sont les effets de la crise économique bien plus que des données d'ordre « civilisationnel » qui sont le moteur véritable du retour.

Dans leur très grande majorité, les émigrants de retour se sont bien adaptés à leur nouvelle situation, ce qui est légèrement moins le cas de leurs enfants notamment pour les questions liées à l'enseignement. Pourtant, leur niveau de vie s'est plutôt dégradé par rapport à ce qu'il était à l'étranger, mais ce critère ne semble pas décisif dans la hiérarchie des valeurs.

Les conditions d'habitat

L'une des finalités de l'émigration est d'utiliser les transferts pour l'amélioration des conditions de vie, de logement en premier lieu. Pourtant, l'encombrement des logements (la densité, le nombre d'habitants par pièce) des ménages avec migrant (actuel et de retour) est plus élevé que chez ceux qui n'en ont pas. Il est possible que des effets de sélection des migrants, notamment sur la résidence urbaine ou rurale, expliquent ce trait atypique. De même, les ménages sans migrants semblent priser les villas plus que les appartements contrairement aux autres ménages ; la réalité statistique va à l'encontre de ce qui se dit sur les riches émigrés du Tadla qui agrémentent son paysage de villas somptueuses...

Ni l'accès à la propriété, ni l'accès à certains équipements, ni la possession de biens durables, ne différencient les deux catégories de ménages. Seul trait marquant en faveur des premiers : la voiture ou le camion, et une certaine implication dans des activités liées à l'agriculture ou au commerce.

Visas, réseaux et contacts

Pour les ressortissants marocains qui veulent émigrer, le visa d'entrée dans le pays d'accueil est censé être obligatoire. Dans les faits, le tiers des émigrants actuels et des émigrants de retour se sont rendus à l'étranger, sans visa. Pas les femmes, qui émigrent dans des conditions plus régulières que les hommes. Les émigrants plus âgés de même, partis à une époque où les restrictions à l'entrée en Europe étaient moindres. Mais les régularisations interviennent assez vite par l'acquisition d'un visa, ou grâce à un mariage conclu avec une citoyenne du pays de résidence, de telle sorte qu'il reste en définitive très peu d'illégaux parmi les émigrants actuels.

Les émigrants actuels ont pu financer le voyage grâce à leurs parents. Néanmoins, une proportion assez élevée (15%) n'a bénéficié d'aucune assistance. Un proche, parent ou ami, est très souvent là dans le pays d'émigration mais sans forcément leur prêter main-forte à l'installation par l'obtention du visa, le logement ou la nourriture.

Malgré l'amenuisement de leurs transferts, les émigrants actuels conservent un lien émotionnel fort avec le Maroc. Très peu ne contactent jamais ou rarement leurs parents. Souvent les contacts sont quotidiens, par téléphone (dont les coûts ont beaucoup baissé ou sont mêmes devenus gratuits). Néanmoins, ils sont nombreux ces émigrants actuels qui ne mettent pas les pieds au Maroc, près du quart, certainement pour des raisons financières: les frais de voyage et les cadeaux. Ceux qui ont la chance de pouvoir se rendre au Maroc y vont en moyenne une fois par an, mais le tiers des émigrants actuels n'y vont qu'une fois tous les deux ans.

La migration forcée

L'enquête pilote a testé tous les questionnaires de l'enquête, y compris celui de la migration forcée. Cependant, la rareté de cette forme de migration dans la région, a imposé la réalisation de l'enquête ailleurs, à Rabat, sur 105 migrants forcés.

Ceux-ci quittent leur pays d'origine pour des raisons liées aux guerres, à l'insécurité ou aux persécutions. Le travail à l'étranger, la traversée en Europe via le Maroc, n'est pas un motif fréquent. Ce sont surtout l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient qui alimentent les flux de migrants forcés, qui partent le plus souvent seuls. Même les femmes. Ils sont pour l'instant très peu suivis par des parents, ce qui pourrait changer avec la nouvelle réglementation marocaine au cas où elle faciliterait le regroupement familial.

Les migrants forcés, originaires surtout du Cameroun, de Côte d'Ivoire, des deux Congo et de Syrie, effectuent des escales intermédiaires, mais peu en Algérie. Ils sont très peu nombreux à avoir obtenu le statut de réfugié dans le pays précédant leur arrivée au Maroc. Ils partent le plus souvent démunis de moyens ou ont bénéficié d'une assistance familiale, mais pour la majorité en vendant leurs biens. Pour les trois-quarts des migrants forcés, le voyage a été semé d'embûches : arrestation, refoulement, viols, vols...

L'une des difficultés à même de se poser en cas d'installation permanente au Maroc est la multiplicité de langues pratiquées par les migrants forcés. Peu d'entre eux connaissent l'Arabe, la langue nationale ou le Français, la langue usuelle. En outre, leur difficulté d'insertion tient aussi à leur activité (dominante de commerçants) ou plutôt leur inactivité dans le pays d'origine. Cette inactivité se prolonge au Maroc, accentuée par la forte mobilité professionnelle descendante. Ceux qui cherchent un emploi n'en trouvent pas. A beaucoup d'égards, ils apparaissent démunis : sans travail, sans assistance financière reçue de l'étranger, sans couverture médicale.

Le choix du Maroc a été dicté par des raisons pratiques : la proximité avec l'Europe et la possibilité -supposée- d'y obtenir le droit d'asile ou le statut de réfugié. Mais également par de bonnes conditions de vie qu'offrirait ce pays en termes de santé, d'instruction, de logement et d'accueil par les Marocains. L'accès au marché du travail est peu évoqué. Ils sont dans des statuts légaux : demandeur d'asile, réfugiés dans la grande majorité des cas, avec des différences par pays d'origine ; les Syriens plus que les Subsahariens.

Les migrants forcés se pensent bien perçus par les Marocains (40%) ou que ces derniers ont une attitude neutre envers eux (29%). Ceux qui s'imaginent être les mieux perçus sont les Syriens et plus généralement les Arabes du Proche-Orient : Palestine, Irak. A l'autre extrême, on trouve les Sénégalais et les Ivoiriens. La grande majorité d'entre eux -contrairement aux idées reçues- souhaite une installation au Maroc ; la minorité voulant rentrer ou émigrer ailleurs. Cependant, peu de migrants forcés souhaitent être rejoints par un membre de leur famille et ne leur recommandent pas l'émigration, ni au Maroc ni ailleurs.

ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE-PILOTE

ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE-PILOTE

1. Aspects démographiques de la région de Tadla-Azilal

Avant de présenter dans les chapitres suivants les différents éléments concernant la migration internationale de la région de Tadla-Azilal, il est indispensable de présenter la démographie de la région, en tirant tout le profit possible des résultats disponibles du recensement de 2014.

Avec 1 607 506 habitants en 2014, la région de Tadla-Azilal est l'une des moins peuplées du pays. Elle ne compte, en effet, que pour 1,5% de sa population totale. Elle est aussi l'une des moins urbanisées avec 39,3% de population urbaine. Elle est désormais constituée de trois provinces : Azilal, la plus peuplée (554 001 habitants), Béni Mellal (550 678 hab.) et Fquih Ben Salah (502 827 hab.) elle est l'une des régions les plus hétérogènes; Béni Mellal étant relativement urbanisée (52%), tandis que les autres provinces sont fortement rurales, avec 16% seulement des habitants d'Azilal regroupés dans des centres urbains.

Tableau 1.1 : Evolution de la population (milliers) entre 1971 et 2014

	1971	1982	1994	2004	2014
Région	768	1056	1325	1451	1608
Urbain	124	288	448	529	633
Rural	644	768	876	921	975
(%) Accroissement					
Région		2,90	1,89	0,91	1,02
Urbain		7,66	3,68	1,66	1,79
Rural		1,60	1,10	0,50	0,57
(%) Répartition					
Région	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Urbain	16,1	27,3	33,8	36,5	39,4
Rural	83,9	72,7	66,2	63,6	60,6

Source : Recensements de la population de 1971,1982, 1994, 2004 et 2014

Entre 1971 et 2014, la population de la région du Tadla-Azilal n'a même pas doublé, passant de 768 000 à 1608 000 habitants, soit un taux d'accroissement de 1,7% en moyenne par an, inférieur à celui de la population marocaine dans son ensemble. Bien qu'il soit difficile de mesurer avec précision les diverses composantes de la croissance de la population : natalité, mortalité, et surtout de distinguer les migrations internes des migrations internationales, on est certain que la faible valeur de ce taux d'accroissement implique des mouvements importants hors de la région et notamment à l'étranger.

La croissance de la population fut rapide dans les années 70, mais a beaucoup baissé, puisque en 1994-2004 elle n'était que de 0,9% pour remonter légèrement en 2004-2014 à 1%. Les villes et bourgades présentes dans la région, ne réussissent pas à capter les excédents de population rurale, dus à une croissance naturelle qui fut élevée. Les migrations internes et certainement aussi internationales, sont donc des paramètres essentiels de la démographie de cette région.

Lors de la dernière période intercensitaire 2004-2014, le taux d'accroissement annuel était particulièrement faible, aussi bien en milieu rural : 0,6 % qu'urbain, 1,8%.

Cette croissance, modeste à l'aune des moyennes nationales, est surtout le résultat des mouvements migratoires qui ont sensiblement grevé la croissance naturelle. En 2010, selon l'enquête démographique nationale, l'indice synthétique de fécondité régional de 2,6 enfants par femme était à peine plus élevé que celui du Maroc dans son ensemble : 2,2. De surcroît, cette fécondité régionale plus élevée que la moyenne nationale est surtout due à la composition d'une population à prédominance rurale (plus féconde), à hauteur de près des deux-tiers jusqu'en 2014¹.

En comparant les indices de fécondité du Tadla-Azilal avec les autres indices régionaux en 2004, on se rend compte à quel point cette fécondité est modérée. En milieu urbain, l'indice de fécondité est parmi les plus bas du pays, à quelques décimales de celui de Rabat et de Casablanca. En milieu rural, il est également parmi les plus bas, pratiquement égal à celui du milieu -plutôt péri-urbain- que rural de Rabat-Salé. On notera néanmoins une légère élévation de l'indice de fécondité régional passé de 2,4 à 2,6 entre 2004 et 2010, phénomène atypique à l'échelle des régions du Maroc (à l'exception du grand Casablanca). Cette augmentation de la fécondité est d'origine rurale surtout compte tenu du poids prépondérant des campagnes dans cette région.

1- Au recensement de 2004, on a trouvé une fécondité particulièrement faible dans la région du Tadla-Azilal aussi bien en milieu urbain, où elle était tombée en deçà du seuil de renouvellement des générations : 2,05 qu'en milieu rural, où elle était inférieure à 3 enfants : 2,93.

Tableau 1.2 : Les indices régionaux de fécondité en 2004, du plus élevé au plus bas

URBAIN	
Région	Indice de fécondité
Oued Ed-dahab-Lagouira	3,6
Guelmim, Es-semara	2,6
Laayoune, Boujdour	2,6
Souss Massa, Dra'a	2,3
Fès, Boulemane	2,2
Marrakech, Tensift, Al-Haouz	2,2
Chaouia, Ouardigha	2,1
Doukkala, Abda	2,1
Gharb, Chrarda, Beni Hssen	2,1
Tadla Azilal	2,1
Tanger Tétouan	2,1
Oriental	2,0
Meknès, Tafilalet	2,0
Rabat Salé, Zemmour Zaer	2,0
Taza, Al Hoceima, Taounate	2,0
Grand Casablanca	1,8
RURAL	
Région	Indice de fécondité
Tanger, Tétouan	3,7
Doukkala, Abda	3,5
Marrakech, Tensift, Al-Haouz	3,3
Gharb, Chrarda, Beni Hssen	3,1
Taza, Al Hoceima, Taounate	3,1
Chaouia, Ouardigha	3,0
Fès, Boulemane	3,0
Grand Casablanca	3,0
Meknès Tafilalet	2,9
Tadla Azilal	2,9
Rabat, Salé, Zemmour, Zaer	2,8
Souss Massa, Draa	2,8
Guelmim , Es-semara	2,7
Oued Ed-dahab-Lagouira	2,6
Laayoune, Boujdour	2,5
Oriental	2,3

Source : Recensement général de la population de 2004

Cette modération de la fécondité est peut-être due aux contrecoups de l'émigration et de l'émigration internationale, une hypothèse qu'il conviendra de tester à l'aide des données de l'enquête pilote. En effet, les émigrés tant locaux qu'internationaux ont pu conserver des liens forts avec leur zone d'origine et comme « passeurs de cultures », à lui transmettre des normes et des valeurs acquises ailleurs, notamment en matière de comportement fécond. C'est la transmission des normes de reproduction prévalent dans les villes d'accueil des émigrés du Tadla-Azilal, au Maroc et à l'étranger, principalement en Espagne, en Italie et en France. Les résultats de l'enquête pilote dans la région permettront de vérifier cette hypothèse. Nous verrons plus loin dans le chapitre consacré à la nuptialité et à la fécondité que cette hypothèse ne peut être retenue dans le cas de la région du Tadla-Azilal, ce qui en aucun cas n'infirme sa validité pour les autres régions du pays.

Tableau 1.3 : Taux (p.1000) et indice de fécondité selon le milieu de résidence, région de Tadla-Azilal en 2004

Age (ans)	Région	Urbain	Rural
15-19	27,7	19,4	32,1
20-24	121,4	89,7	139,4
25-29	132,7	107,7	148,7
30-34	120,8	101,0	134,6
35-39	74,7	62,2	84,4
40-44	29,5	24,1	33,4
45- 49	9,9	6,2	12,5
Indice de fécondité (enfants par femme)	2,58	2,05	2,93
Taux brut de natalité (p.1000)	20,6		
Taux de mortalité infantile (p.1000)	42,8		

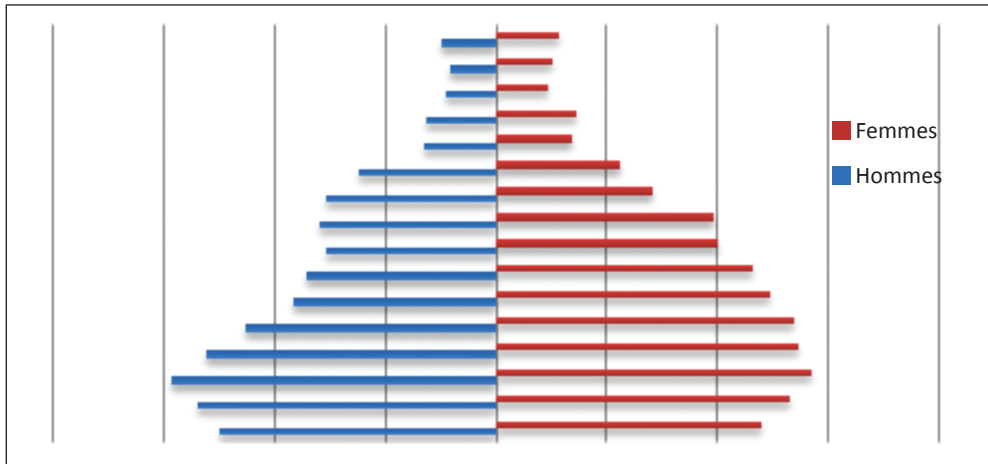
Source : Recensement général de la population de 2004

Tableau 1.4 : Structures par âge et par sexe, région de Tadla-Azilal en 2004 (milliers)

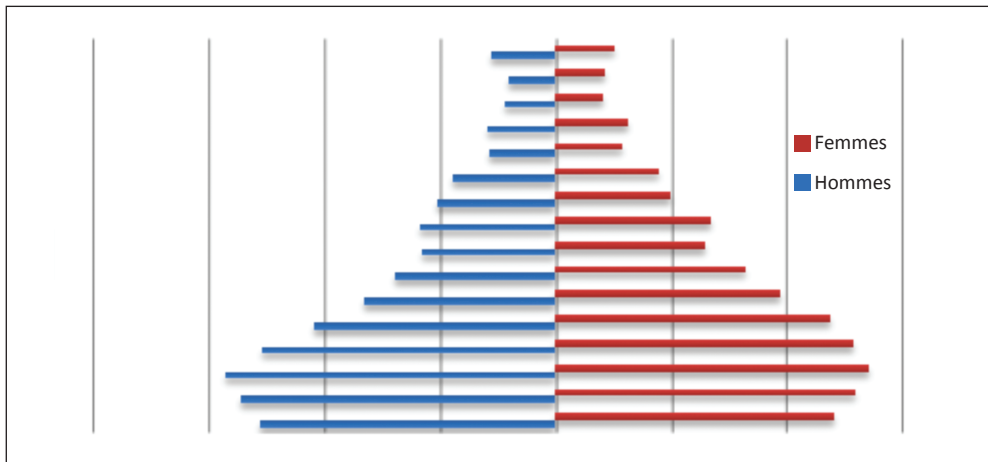
Urbain			
	Hommes	Femmes	Rapport de Masculinité (p.100)
Age			
0	24,9	24,0	103,8
5	27,0	26,6	101,5
10	29,2	28,5	102,5
15	26,2	27,4	95,6
20	22,5	27,1	83,0
25	18,2	24,8	73,4
30	17,0	23,2	73,3
35	15,3	20,2	75,7
40	15,9	19,7	80,7
45	15,3	14,3	107,0
50	12,3	11,3	108,8
55	6,5	6,9	94,2
60	6,2	7,4	83,8
65	4,5	4,8	93,8
70	4,1	5,1	80,4
75	4,9	5,7	86,0
Total	250,0	277,0	90,3
Rural			
Age	Hommes	Femmes	Rapport de Masculinité
0	51,1	48,5	105,4
5	54,4	52,2	104,2
10	57,1	54,4	105,0
15	50,9	51,6	98,6
20	41,7	47,7	87,4
25	33,1	38,9	85,1
30	27,7	33,1	83,7
35	23,1	26,1	88,5
40	23,3	27,0	86,3
45	20,5	20,1	102,0
50	17,7	18,1	97,8
55	11,4	11,6	98,3
60	11,9	12,6	94,4
65	8,6	8,2	104,9
70	8,1	8,8	92,0
75	11,1	10,4	106,7
Total	451,7	469,3	96,2

Source : Recensement général de la population de 2004

Graphique 1.1 : Pyramide des âges, Tadla Azilal, urbain, 2004



Graphique 1.2 : Pyramide des âges, Tadla Azilal, rural, 2004



La répartition par âge et par sexe au recensement de 2004, montre le rétrécissement très prononcé de la base de la pyramide des âges, donc le caractère ancien de la transition de la fécondité dans cette région. Les rapports de masculinité aux âges actifs, assez bas dans les deux milieux, traduisent l'impact des migrations internes et internationales, lesquelles prélèvent, c'est bien connu, plus d'hommes que de femmes. Azilal, presque entièrement rurale et géographiquement assez isolée, connaît d'intenses mouvements migratoires avec l'extérieur de la province.

La région du Tadla Azilal est arrivée à des niveaux modérés de fécondité, et ce malgré une situation géographique qui n'est pas des plus favorables, notamment son faible taux d'urbanisation. Elle est également mal lotie sur le plan de l'instruction. Or l'instruction-féminine surtout- est considérée comme la voie royale de la diminution de la fécondité. Mais malgré le retard sur ce plan, la transition s'est poursuivie, à la nuance près de la légère remontée de la fécondité entre 2004 et 2010.

Tableau 1.5 : Taux d’analphabétisme (%) de la population de 10 ans et plus par sexe et milieu de résidence, région de Tadla-Azilal en 2004

Urbain		
	1994	2004
Hommes	29,8	23,9
Femmes	57,3	48,3
Rural		
Hommes	62,2	48,7
Femmes	88,0	74,8

Source : Recensements de la population de 1994 et 2004

Malgré un taux d’analphabétisme de 75% chez les femmes du milieu rural, la fécondité a tout de même diminué, puisqu’elle était inférieure à 3 enfants par femme rurale dès 2004 (ISF de 2,93 enfants par femme).

Tableau 1.6 : Taux de scolarisation des enfants de 7-12 ans par sexe et milieu de résidence (%), région de Tadla-Azilal en 2004

Urbain		
	1994	2004
Garçons	86,1	92,1
Filles	76,5	91,0
Déficit féminin	-9,6	-1,1
Rural		
Garçons	58,7	74,7
Filles	28,5	63,3
Déficit féminin	-30,2	-11,4

Source : Recensements de la population de 1994 et 2004

Il en est de même pour la scolarisation des filles à 7-12 ans en milieu rural. Si dans les villes, l’enseignement primaire est désormais presque entièrement généralisé avec des écarts filles-garçons très faibles, les campagnes continuent à marquer le pas avec une sous-scolarisation masculine – le quart des garçons ne vont pas à l’école – et féminine, où plus du tiers des filles sont en dehors du système scolaire. Là aussi, on retrouve une situation relativement atypique ; la sous-scolarisation et le déficit féminin n’ont pas empêché la transition de la fécondité. On se serait attendu normalement à ce que la non-scolarisation des filles incite au mariage précoce et partant à des naissances abondantes.

Autre déterminant important de la transition de la fécondité, l'activité féminine qui incite à la diminution du nombre d'enfants, en raison des coûts d'opportunité des grossesses et de la venue au monde d'enfants additionnels. Or, la situation de l'emploi dans la région du Tadla-Azilal ne plaide pas en faveur d'une basse fécondité, car la participation féminine à la population active est des plus marginales, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, autour de 15%. L'écart de participation avec les hommes est patent. Là aussi, si ce facteur «inhibitif» de la fécondité n'a pas joué, on en déduit que d'autres facteurs auraient pu y contribuer, et, sans conteste l'émigration interne et internationale. Une hypothèse qu'il conviendra de tester, mais comme déjà mentionné il ne semble pas que les migrants internationaux aient eu quelque chose à voir avec le niveau relativement modéré de la fécondité de la région.

Malgré la dominante agricole dans la région -secteur de plus faible rentabilité que les deux autres secteurs- le niveau de vie de la population, dont le succédané est la dépense moyenne par personne, n'est pas si bas en comparaison avec les moyennes nationales.

Tableau 1.7 : Taux d'activité par sexe et par milieu de résidence, 2009 (%)

	Hommes	Femmes	Sous activité féminine
Urbain	51,5	15,1	-36,4
Rural	54,9	14,7	-40,2

Source : HCP : «Enquête nationale sur l'emploi, 2009» Rabat, 2010.

Que la nature des activités économiques pratiquées dans la région du Tadla-Azilal n'incite pas à la transition de la fécondité, ressort également de la répartition des actifs occupés selon les grands secteurs. L'agriculture, qui se taille la part du lion, regroupe près des deux-tiers des actifs, tandis que les secteurs secondaire et tertiaire sont peu présents. Or, il est de notoriété que l'agriculture est, en soi, un incitatif à la forte fécondité, du fait de l'intérêt que peut représenter le travail des enfants pour les parents et que le coût de l'enfant peut y être perçu comme inférieur à son bénéfice. En outre, l'agriculture est en plein «boom» puisqu'elle a gagné des emplois entre 2006 et 2009, alors même que les secteurs plus modernes de l'économie régionale, l'industrie et les services en perdaient.

Tableau 1.8 : Population active occupée en 2006 et 2009 (milliers) par grands secteurs

	2006	2009	Créations	Structure (%)
Primaire	285	310	25	62,2
Secondaire	70	62	-8	12,4
Tertiaire	126	126	0	25,3
Total	481	498	17	100,0

Source : HCP : «Enquêtes nationales sur l'emploi, 2006 et 2009», Rabat, 2010.

L'émigration interne et internationale pourrait contribuer de manière significative aux ressources des ménages. Ainsi, la dépense moyenne par personne, un bon succédané du niveau de vie y était-elle presque aussi élevée en milieu urbain avec 10 300 dirhams per capita contre 10 600 dans le pays dans son ensemble et nettement supérieure dans les campagnes : 5700 dirhams contre 5300 pour le Maroc rural. Cependant, les données de l'enquête ne semblent pas corroborer cette hypothèse.

Le rôle du niveau de vie sur la fécondité est ambivalent, il peut contribuer à augmenter la demande d'enfants en une première phase ou la diminuer. En tout état de cause ce facteur qui aurait pu appeler une plus forte fécondité -en milieu rural surtout- ne joue pas pour cette région. L'intérêt de l'enquête-pilote pour cette région en particulier, est qu'elle semble remettre en question certaines des hypothèses qui semblaient bien établies. De là l'intérêt à recourir à des enquêtes régionales pour mieux faire ressortir la complexité des phénomènes démographiques et de leurs interactions.

2. Caractéristiques de la population des ménages de la Région de Tadla-Azilal

Avant de procéder à l'analyse détaillée de la migration internationale de la région du Tadla-Azilal, un bref aperçu des caractéristiques des ménages enquêtés est présenté dans les lignes suivantes.

L'enquête pilote sur la région du Tadla-Azilal a porté sur la population des ménages qui ont un ou plusieurs migrants actuels (18%) des migrants de retour (5%), des non-migrants, lesquels seront enquêtés dès lors qu'ils répondent aux conditions du protocole de l'enquête (12%) et de 65% de ménages ne contenant ni d'émigrant actuel ni de migrant de retour.

Tableau 2.1 : Population des ménages selon le type de ménages (%)

Ménages avec émigrant actuel	17,7
Ménages avec migrant de retour	5,2
Non migrant enquêté	12,3
Ménages sans aucun migrant	64,8
Total	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La structure par groupes d'âges quinquennaux et par sexe présentée dans le tableau suivant est atypique : nette supériorité masculine, assez rare dans le contexte des régions du Maroc et plus marquée qu'au recensement de 2004. Le rapport de masculinité global s'écarte de la parité (100), atteignant 115 hommes pour 100 femmes (en 2004, il était de 94). Il est également très bas à moins d'un an : 79 et plutôt bas à 1-4 ans. En outre, aux âges où l'émigration hors de la région est la plus intense et censée prélever plus d'hommes que de femmes, ce rapport est très élevé, sauf entre 15 et 24 ans.

Tableau 2.2 : Population des ménages par groupe d'âge et sexe (%)

Age	Hommes	Femmes	Ensemble	Rap. Masculinité
Moins de 1 an	0,7	0,9	1,7	78,6
1-4	3,5	3,4	6,9	101,4
5-9	3,0	2,8	5,8	106,5
10-14	3,0	2,7	5,7	112,4
19 15	3,3	3,8	7,1	86,1
24 20	4,4	4,7	9,1	93,0
29 25	5,2	4,4	9,6	118,6
34 30	6,6	4,4	11,1	149,4
39 35	6,0	3,8	9,8	156,3
44 40	4,8	2,7	7,6	176,4
49 45	2,6	2,4	5,0	107,6
54 50	2,5	2,9	5,4	86,7
59 55	2,1	2,3	4,4	91,4
64 60	2,1	2,0	4,1	105,0
69 65	1,4	1,2	2,6	122,9
74 70	1,1	0,9	2,0	119,6
79 75	0,5	0,4	0,9	116,7
84 80	0,4	0,3	0,7	136,8
+ et 85	0,3	0,2	0,5	123,1
Total	53,6	46,4	100,0	115,4

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Graphique 2 : Rapports de masculinité (p. 100) de la population dans les ménages

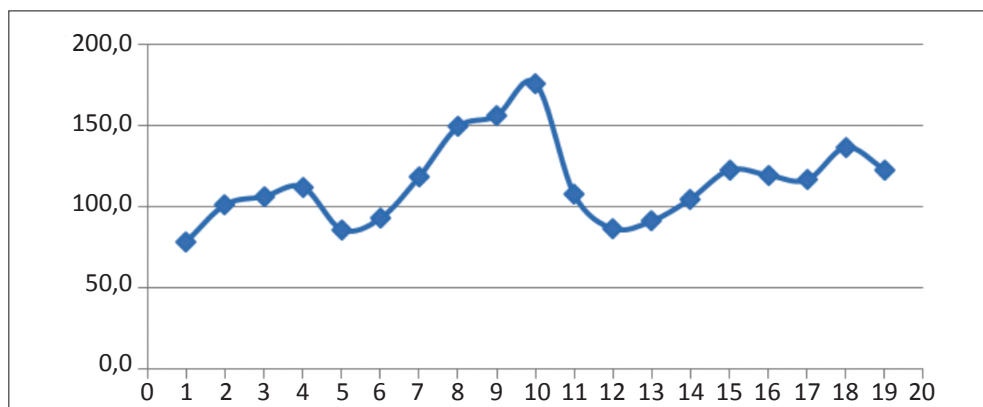


Tableau 2.3 : Etat matrimonial par sexe de la population des ménages (%)

	Hommes	Femmes
Mariés	56,5	58,4
Célibataires	40,4	29,3
Veufs	0,7	8,8
Divorcés	2,0	3,0
Séparés	0,4	0,5
Total	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le tableau précédent sur le statut matrimonial par sexe des adultes, montre la nette prépondérance des mariés, avec une faible différence entre hommes et femmes, une forte proportion de veuves et une faible proportion de divorcés et séparés, hommes et femmes.

La grande majorité (91%) de la population des ménages est née au Maroc. Ils sont presque tous détenteurs de la nationalité marocaine et la possédaient par filiation ou par naissance (une personne possédant une double nationalité ne perd pas la nationalité marocaine). Seuls 3,6% détiennent une double nationalité, les hommes (4,4%) plus que les femmes (2,8%).

La population de la région est majoritairement alphabétisée, les hommes plus que les femmes. Mais parmi ceux qui ont été à l'école, les femmes ont poussé plus loin dans les études, notamment dans l'enseignement supérieur (28% contre 24%).

Tableau 2.4 : Population des ménages selon le niveau scolaire par sexe (%)

	Hommes	Femmes
Préscolaire/coranique	7,7	7,8
Primaire	29,9	27,9
Collège	17,7	15,8
Secondaire	12,8	12,9
Supérieur	24,4	27,7
Formation professionnelle	7,5	7,9
Total	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le taux de chômage (chez les hommes, où il est plus significatif) est très élevé, surtout si l'on rapporte les chômeurs à la population concernée (à l'exclusion des retraités et étudiants), avec une proportion non-négligeable de chômeurs qui n'ont jamais travaillé.

Tableau 2.5 : Population de 15 ans et plus par sexe selon l'activité économique (%)

Principale occupation la semaine dernière	Hommes	Femmes
Actif occupé	58,2	11,9
Chômeur	18,4	2,7
Chômeur n'ayant jamais travaillé	4,3	3,2
Retraité	7,9	0,5
Etudiant	8,5	6,8
Tâches domestiques	1,7	71,7
Autres	1,0	3,2
Total	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

3. Caractéristiques démographiques des migrants

Les émigrants actuellement à l'étranger : 1159 individus, sont identifiés dans l'enquête pilote, par l'intermédiaire d'un membre de leur ménage d'appartenance, généralement le chef de ce ménage, à moins qu'ils ne soient de passage dans la région au moment de l'enquête, auquel cas ils sont enquêtés directement. Ils sont trois fois plus nombreux que les migrants de retour (339). Ainsi, si les premiers présentent plus de possibilités de traitement statistique, compte tenu de leur nombre plus élevé, les seconds, présents sur les lieux, donnent plus de garanties de fiabilité, car ils répondent directement sans l'intermédiaire d'un membre du ménage.

3.1. Les émigrants actuellement à l'étranger

Les émigrants actuellement à l'étranger sont des hommes essentiellement, pour plus des trois-quarts (77%), aux âges mûrs ; les 30-39 ans représentent 43%. Les plus jeunes (15-29 ans) sont 27% et les plus de 50 ans, moins de 9%. Il s'agit, bien entendu, d'une structure par âge et sexe qui diffère de celle de la population générale ; une sélection étant réalisée sur les plans du sexe et de l'âge.

Tableau 3.1 : Emigrants actuellement à l'étranger selon le groupe d'âge et le sexe (%)

Age	Hommes	Femmes	Ensemble
15-29	24,5	35,6	27,1
30-39	43,8	39,2	42,7
40-49	22,9	16,7	21,5
50-59	6,3	6,3	6,3
60 et +	2,5	2,2	2,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, « l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014 ».

La totalité des émigrants de plus de 15 ans actuellement à l'étranger sont nés au Maroc et jouissaient de la nationalité marocaine à la naissance. Les deuxième et troisième générations ne sont pas présentes, car seuls les émigrants de plus de 15 ans entrent dans le champ de l'enquête.

Dans le choix du premier pays d'émigration, il ressort du tableau suivant, la grande diversité de ces lieux d'immigration. Ils couvrent quatre continents, vont du Japon au Canada, en passant par le Sénégal ou la Guinée. Néanmoins, par-delà ce foisonnement de pays-hôtes, deux destinations dominent : l'Espagne, qui a capté au départ près de la moitié des émigrants actuels (48%) et l'Italie avec le tiers (32%).

**Tableau 3.2 : Emigrants actuellement à l'étranger
selon le premier pays d'immigration (%)**

Premier pays d'immigration	Hommes	Femmes	Ensemble
Espagne	49,9	39,7	47,5
Italie	33,4	28,7	32,3
France	8,9	18,4	11,0
USA	1,7	1,5	1,6
Libye	1,5	0,8	1,3
Autre Asie	0,9	0,4	0,7
Arabie Saoudite	0,5	1,1	0,6
Pays Bas	0,6	0,4	0,5
Canada	0,2	1,1	0,4
Algérie	0,2	0,4	0,3
Sénégal	0,2	0,8	0,3
Emirats A.U.	0,1	1,1	0,3
Turquie	0,1	0,8	0,3
Belgique	0,1	0,8	0,3
Portugal	0,2	0,4	0,3
Allemagne	0,3	0,4	0,3
Roumanie	0,3		0,3
Autre Europe	0,2	0,4	0,3
Egypte		0,8	0,2
Qatar	0,2		0,2
Japon	0,2		0,2
Tunisie	0,1		0,1
Guinée		0,4	0,1
Chine		0,4	0,1
Jordanie		0,4	0,1
Koweït	0,1		0,1
Oman	0,1		0,1
Suisse		0,4	0,1
Russie		0,4	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Quant à la France, elle n'arrive qu'en troisième position, loin derrière l'Espagne et l'Italie, choisie par un émigrant actuel sur dix seulement (11%). Ce n'était pas le cas en d'autres temps ; notamment pour les émigrants les plus âgés qui ont émigré il y a longtemps.

Tableau 3.3 : Emigrants à l'étranger, par groupe d'âge selon les 3 principaux pays d'immigration (%)

Groupes d'âges	Espagne	Italie	France
15-29	45,4	30,1	11,8
30-39	54,0	32,3	5,1
40-49	46,6	36,9	9,6
50-59	31,5	32,9	27,4
60 et +	7,1	14,3	75,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les émigrants actuels âgés de plus de 60 ans, s'orientaient surtout vers la France, marginalement vers l'Italie ou l'Espagne. Ceux qui ont actuellement 50 à 59 ans ont commencé à diversifier leurs destinations, avec des proportions presque semblables dans les trois pays. En revanche, pour les plus jeunes de 15-29 ans et 30-39 ans, la France devient une destination marginale (sauf pour les émigrants en quête d'études supérieures). Cette différence générationnelle est fondamentale, car si les émigrants de la première vague migratoire à destination de la France étaient surtout des ruraux, peu instruits et qualifiés, n'ayant que des emplois subalternes, ceux de la deuxième vague migratoire vers l'Espagne et l'Italie étaient mieux pourvus, souvent dotés d'une mentalité d'entrepreneurs². Aurait-ils mieux fait profiter leur région d'origine des fruits de leur expatriation ? Une hypothèse qu'il conviendra de tester dans les chapitres suivants, grâce aux données détaillées.

En majorité, les émigrants actuels ne se sont rendus que dans un seul pays d'émigration (84%). Néanmoins, avec la montée en âge, ils deviennent plus nombreux à s'être rendus dans deux pays d'émigration, voire plus.

En tenant compte du lieu de résidence actuel des émigrants, la prédominance de l'Espagne comme pays d'accueil baisse beaucoup ; signe de la sévérité de la crise économique espagnole qui a frappé de plein fouet l'emploi des immigrés marocains. L'Italie -pourtant victime aussi d'un retournement -moins sévère- de la conjoncture économique, est passée au rang de pays d'accueil d'un émigrant sur deux (49%). L'Espagne, quant à elle, est tombée au deuxième rang avec 16% seulement des émigrants actuels. L'Italie est devenue assez rapidement une destination privilégiée des originaires de la région, en raison des réseaux familiaux qu'ils ont pu tisser et partant du capital social ainsi accumulé.

2- Voir HARRAMI (et al.) *Noureddine, Mobilité internationale et recomposition des sociétés locales. Anthropologie comparée de deux vagues migratoires dans le Tadla au Maroc*, MIM-AMERM, 2012.

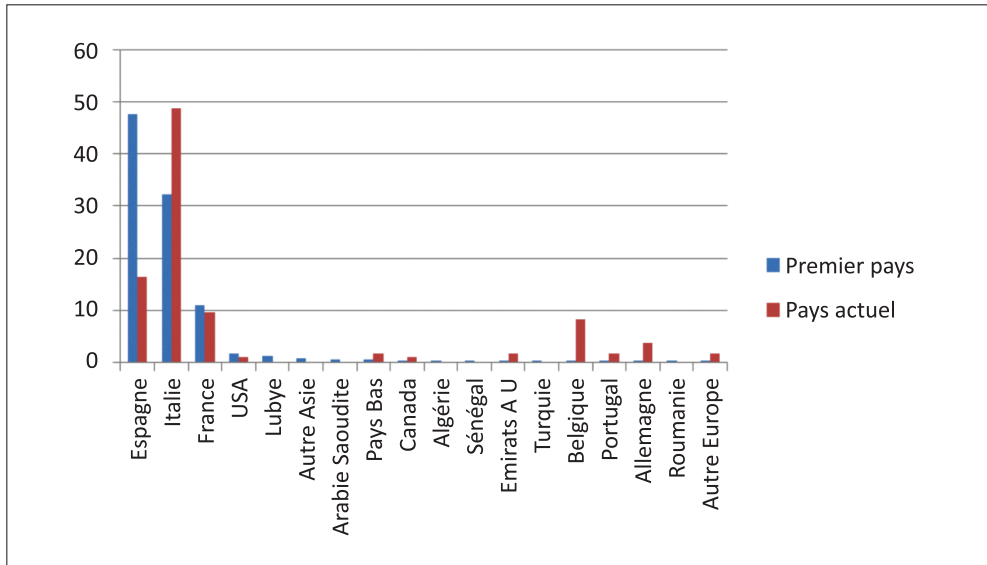
**Tableau 3.4 : Emigrants actuellement à l'étranger
selon le pays d'immigration actuel (%)**

Pays d'immigration actuel	Hommes	Femmes	Ensemble
Italie	48,0	55,6	48,7
Espagne	17,0	11,1	16,5
France	8,0	22,2	9,2
Belgique	9,0		8,3
Allemagne	3,0	11,1	3,7
Angleterre	3,0		2,8
Emirats Arabes Unis	2,0		1,8
Pays Bas	2,0		1,8
Portugal	2,0		1,8
Autre Europe	2,0		1,8
Tchad	1,0		0,9
Grèce	1,0		0,9
Canada	1,0		0,9
USA	1,0		0,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

En confrontant les proportions que représentait le premier pays d'immigration et le pays d'immigration actuel, l'éclipse de l'Espagne et la forte montée concomitante de l'Italie ressortent bien. Le type d'activité des émigrants marocains dans ces deux pays en est la principale raison. Plus d'emplois dans le secteur formel en Espagne : agriculture, industrie, bâtiment... qui a subi de plein fouet les contrecoups de la crise économique et la montée du chômage et plus d'activités commerciales et de services en Italie, mieux à l'abri de la crise. La France maintient son rang -assez bas-. De nouveaux pays de destination apparaissent : la Belgique, les Pays Bas, l'Allemagne ou le Portugal.

Graphique 3 : Les émigrants actuels selon le premier pays d'immigration et le pays actuel (%)



Les populations rurales de la région du Tadla-Azilal sont à l'origine des flux migratoires les plus importants. Les ruraux représentent 61% des émigrants actuellement à l'étranger, autant que la part de la population rurale dans la région (60% au recensement de 2014). Il en est de même des originaires des grandes et moyennes villes, le tiers des émigrants actuels autant que dans la population d'origine. Il y a peu d'effets de génération ; les ruraux (résidents des villages dans leur enfance) sont toujours les plus nombreux, autour des deux-tiers et 69% à 60 ans et plus.

Tableau 3.5 : Emigrants actuellement à l'étranger selon leur lieu de vie jusqu'à 12 ans (%)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Grande ville	2,3	3,7	2,6
Ville moyenne	9,8	16,0	11,3
Petite ville	21,2	36,6	24,7
Rural	66,6	43,7	61,3
Etranger	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

L'émigration de la région est fortement marquée par l'instruction au départ de la population. Les émigrants actuellement à l'étranger sont sélectionnés. Les analphabètes ou ceux qui n'ont pas suivi de cursus scolaire ou universitaire ne sont que 14%, moins que dans la population dont ils sont issus : en 2004, ces personnes sans instruction étaient de 40% chez les hommes et 65% chez les femmes ; l'émigration internationale a donc été

particulièrement sélective. Avec un coût élevé pour la collectivité- mais difficile à chiffrer en termes de déperdition en ressources humaines-, du fait que ce sont les plus instruits qui s'en vont, après avoir été instruits aux frais de l'Etat.

Pour les émigrants qui ont poursuivi leurs études, peu se sont arrêtés au niveau primaire ou au pré-primaire/coranique. Plus rares dans l'émigration, les femmes sont plus instruites que les hommes migrants : 25% des émigrantes contre 17% chez les hommes ont fait des études secondaires. En outre, 20% de ces émigrantes contre 15% chez les hommes ont fréquenté l'enseignement universitaire. Naturellement, les émigrants actuels les plus jeunes sont mieux instruits que leurs aînés, mais pas systématiquement : les 40-49 ans et les 50-59 ans jouissent plus d'un niveau universitaire que les plus jeunes.

Tableau 3.6 : Emigrants actuellement à l'étranger selon leur niveau scolaire (%)

Niveau scolaire	Hommes	Femmes	Ensemble
Inférieur au primaire	2,3	0,9	2,0
Primaire	30,2	20,5	28,1
Collège	30,7	27,4	30,0
Secondaire	17,7	24,7	19,2
Supérieur	15,2	20,0	16,3
Formation professionnelle	3,9	6,5	4,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Il est notoire qu'à l'amazigh, la langue la plus parlée dans l'enfance chez les émigrés âgés de 60 ans et plus (71%), se soit substitué l'arabe dialectal (*darija*) une fois franchi l'âge de 60 ans, comme le montre le tableau suivant. Cependant, il est probable que les émigrants à l'étranger aient conservé l'usage des deux parlers, l'arabe et l'amazigh simultanément mais qu'il n'en ait pas été fait état au cours de l'enquête pilote.

Tableau 3.7 : Emigrants actuellement à l'étranger par âge selon la langue parlée à la maison dans l'enfance (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Ensemble
Arabe	83,3	87,7	86,9	74,2	28,6	84,0
Amazigh	16,7	12,3	13,1	25,8	71,4	16,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Outre leurs deux langues nationales, les émigrants de la région du Tadla-Azilal, en acquièrent au moins une autre, celle du pays-hôte. Mais, avec des différences surprenantes par sexe. Si 4% des hommes n'acquièrent pas de langue étrangère, les femmes, qui n'ont pas fait cet effort sont curieusement quatre fois plus nombreuses : 17%, alors même qu'elles sont plus instruites. La non-connaissance de cette langue étrangère pourrait avoir des conséquences négatives, affectant la capacité des émigrantes à circuler hors du domicile et à trouver un emploi convenable.

Tableau 3.8 : Emigrants actuellement à l'étranger selon la connaissance de la langue du pays hôte (%)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Français	9,4	19,6	11,7
Anglais	4,9	9,8	6,0
Italien	33,4	23,4	31,2
Espagnol	45,2	26,6	40,9
Allemand		0,5	0,1
Hollandais	0,3		0,2
Autre	2,5	2,7	2,6
Aucune langue	4,3	17,4	7,3
Total	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Evidemment, les émigrés les plus âgés sont moins enclins à l'acquisition de la langue étrangère : 14% chez les plus de 60 ans, contre 5,6% chez les 30-39 ans, n'ont pas fait cet effort. Plus d'une raison en rendent compte : leur faible taux de scolarisation, leur faible mixité avec la population-hôte pour ceux qui vivaient dans des cités ouvrières ou dans des villages isolés, peut-être aussi le fait qu'ils escomptaient que leur résidence à l'étranger serait de courte durée et qu'investir dans l'acquisition d'une langue étrangère était superflu.

3.2. Les migrants de retour

Depuis l'an 2000, l'année de référence de l'enquête pilote, les émigrants à l'étranger ont été nombreux à retourner au Maroc. Il faut y voir l'effet de la situation économique qui s'est dégradée dans les principaux pays d'immigration : l'Espagne, l'Italie et la France. En comparant le nombre des retours à celui des émigrants actuellement à l'étranger, on trouve un ratio de 0,29, assez élevé³. Les retours ont été assez faibles entre 2000 et 2005, avant la crise, deux fois plus nombreux entre 2006 et 2010 et se sont accélérés entre 2011 et 2013, sur une période de moins de 3 ans où ils ont compté pour 43% des retours de la période.

3- Mais les deux données ne sont pas directement comparables : une donnée de stock, l'autre de flux.

Tableau 3.9 : Migrants de retour par groupe d'âge actuel et année du retour (%)

Année du retour	Groupe d'âge					
	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et +	Total
2000-2005	2,8	13,1	19,6	17,9	34,0	17,5
2006-2010	27,8	43,4	39,1	38,5	37,7	39,2
2011-2013	69,4	43,5	41,3	43,6	28,3	43,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les retours ne concernent pas que les personnes âgées, qui ne représentent que 15% du total. Aux âges plus jeunes à 30-39 ans, par exemple, il y a eu plus d'un tiers de retours (36%); ce qui traduit peut-être l'échec de l'expérience migratoire et de ce fait, son raccourcissement. Il y a eu également beaucoup de retours de jeunes émigrants (15-29 ans) dans les années 2011-2013, dus à leur vulnérabilité encore plus accusée aux retournements de la situation économique en Europe après la crise. Les retours sont aussi plus fréquents chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 3.10 : Migrants de retour selon l'année du premier départ (%)

Année du retour	Premier départ					Total
	Avant 1990	1990-1999	2000-2004	2005-2009	Après 2010	
2000-2005	36,2	21,1	13,6			17,5
2006-2010	39,7	40,6	35,2	47,5		39,2
2011-2013	24,1	38,3	51,1	52,5	100,0	43,3
Total	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le plus gros des retours après l'an 2000 concerne ceux qui sont partis entre 1990 et 1999, ce qui suggère des durées de résidence à l'étranger assez courtes. En revanche, ceux qui étaient partis avant 1990, qui ne sont que 17% des migrants de retour, auront connu des séjours plus longs à l'étranger.

Sans surprise, l'Italie et l'Espagne qui furent les principaux pays de départ, sont les principaux pourvoyeurs en migrants de retour.

Quant aux retours des émigrés de France, ils se situent à un niveau proche de celui qu'ils représentent dans la communauté marocaine à l'étranger. En revanche, chez les personnes âgées de 60 ans et plus, la France est le plus grand pourvoyeur de migrants de retour (57%), loin devant l'Italie et l'Espagne.

Le profil de la migration de retour chez les femmes - lesquelles rappelons-le sont moins présentes dans cette migration- est comparable à celle des hommes. Il n'existe pas, par ailleurs, de différences significatives selon l'âge.

Tableau 3.11 : Migrants de retour selon le premier pays de destination (%)

Premier pays de destination	Hommes	Femmes	Total
Italie	46,2	42,9	45,8
Espagne	34,4	30,6	33,9
France	9,7	10,3	9,8
Libye	2,5		2,1
Emirats A.U.	0,7	6,1	1,5
Autre Asie	1,3		1,2
Algérie	1,1		0,9
Tunisie	0,7	2,0	0,9
Oman	0,4	2,0	0,6
Allemagne	0,7		0,6
Russie	0,4	2,0	0,6
USA	0,7		0,6
Soudan		2,0	0,3
Belgique	0,4		0,3
Pays Bas		2,1	0,3
Suisse	0,4		0,3
Autre Europe	0,4		0,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La plupart des migrants de retour ont tenté leur chance dans plus d'un pays avant de retourner au Maroc. La majorité a fait le choix de deux pays : 54% et seuls un tiers se sont astreints à un seul pays. Trois pays sont parfois cités et plus rarement quatre ou cinq même. Avec l'avancée en âge, l'expérience d'une multiplicité de pays augmente.

Tableau 3.12 : Migrants de retour selon le nombre de pays d'immigration (%)

Nombre de pays d'immigration	Hommes	Femmes	Total
1	30,6	66,7	32,3
2	54,8	33,3	53,8
3	9,7		9,2
4	1,6		1,5
5	3,3		3,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La migration de retour a surtout concerné des migrants d'origine rurale, à l'instar de leur proportion dans la population de la région et parmi les émigrants actuellement à l'étranger.

Tableau 3.13 : Migrants de retour selon le lieu de résidence dans l'enfance (%)

Lieu de résidence dans l'enfance	Hommes	Femmes	Total
Grande ville	0,7	5,8	1,5
Ville moyenne	10,3	7,7	9,9
Petite ville	22,1	34,6	24,0
Rural	66,6	51,9	64,3
Etranger	0,3		0,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Tableau 3.14 : Migrants de retour selon le niveau d'éducation (%)

Niveau d'éducation	Hommes	Femmes	Total
Inférieur au primaire	1,4		1,2
Primaire	35,6	14,7	32,6
Collège	26,5	38,2	28,2
Secondaire	20,7	32,4	22,3
Supérieur	12,0	14,7	12,4
Formation professionnelle	3,8		3,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants de retour, bien plus que les émigrants restés à l'étranger, sont constitués d'individus sans instruction : 28% chez les hommes et 35% chez les femmes (d'après les données brutes de l'enquête pilote). Disposer d'un bagage éducatif est donc nécessaire pour pouvoir assurer une certaine permanence dans le pays d'accueil. La vulnérabilité des émigrants privés d'instruction pousse ainsi au retour. En contrepartie, les migrants de retour de niveau universitaire, ne sont que 12%.

Ce bagage éducatif dont ils sont le plus souvent démunis, explique que seuls 40% des migrants de retour ont recours à l'internet pour communiquer, s'informer ou se distraire. Chez les plus jeunes cette proportion atteint 63% -ce qui n'est guère élevé - et chez les 30-39 ans où elle n'est que de 49%, et tombe très bas chez les plus âgés : 14%.

L'arabe dialectal est la langue dominante des migrants de retour, sauf chez les plus âgés, où amazigh et *darija* sont presque à parité. L'amazigh est quasiment absent chez les moins de 60 ans comme langue parlée. C'est du moins ce que déclarent les migrants de retour ; il faut prendre néanmoins ces déclarations avec précaution, tant cette érosion de l'amazigh comme langue parlée à la maison au fil des âges, est inattendue.

Tableau 3.15 : Migrants de retour par âge selon la langue parlée à la maison dans l'enfance (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Darija	100,0	96,7	97,8	92,3	52,8	90,0
Amazigh		3,3	2,2	7,7	47,2	10,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants de retour qui auraient perdu l'usage d'une de leur langue nationale, seraient, en contrepartie, devenus polyglottes ; seuls 5% n'ont pas acquis de langue étrangère, les femmes surtout : 21%, soit près de 10 fois plus que les hommes (2,4%). Au nombre des langues couramment parlées à côté de l'arabe ou de l'amazigh, la plus citée (36%) est le français, et, ce malgré la désaffection au fil du temps des émigrants du Tadla-Azilal pour la France, attirés qu'ils furent par les horizons plus prometteurs de l'Espagne et de l'Italie. Mais curieusement, la langue espagnole est relativement peu pratiquée : 11%, trois fois moins que l'italienne. Il apparaît donc que les Marocains de retour d'Espagne aient vécu des conditions de résidence et de travail qui n'ont pu leur permettre d'acquérir la langue du pays-hôte. De surcroît, contrairement au français, l'espagnol n'était pas pratiqué dans la région du Tadla-Azilal (assez éloignée du Nord du Maroc où elle se pratiquait avant et après l'Indépendance).

Tableau 3.16 : Migrants de retour par âge selon les autres langues couramment parlées (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Français	36,1	36,1	32,6	10,3	62,3	36,3
Anglais	2,8	1,6	1,1			1,2
Italien	22,2	41,0	35,9	51,3	18,9	35,4
Espagnol	25,0	8,2	13,0	12,8	3,8	11,1
Autre		0,8			1,9	0,6
Aucune langue	8,3	2,5	1,1	17,9	7,5	5,3
Plusieurs langues	5,6	9,8	16,3	7,7	5,6	10,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

En résumé, quoique originaires du même terroir, les caractéristiques démographiques et socio-économiques des migrants de retour et des émigrants actuellement à l'étranger sont assez dissemblables, le plus souvent à l'avantage des seconds. Ce qui laisse déjà penser que le raccourcissement de l'expérience migratoire a pu être motivé par l'insuccès, sinon l'échec, de celle-ci.

4. Etat matrimonial, fécondité et mortalité des migrants

L'analyse de l'état matrimonial, de la fécondité et de la mortalité⁴ des Marocains résidant à l'étranger ou de retour au pays, présente un double intérêt. D'une part, elle permet de calculer leur croissance naturelle dans les pays d'accueil, l'augmentation, la stagnation ou de la diminution de leurs nombres, simultanément avec les mouvements migratoires d'entrées et de sorties, qui façonnent aussi, leurs volumes et leurs structures. En outre, les émigrants actuellement à l'étranger ou les migrants de retour subissent des influences qui peuvent aller en sens opposé. Les émigrants de la région du Tadla-Azilal, en majorité des ruraux, sont issus d'un milieu qui fut -mais ne l'est plus- très nataliste. Mais une fois transplantés ailleurs, ils furent confrontés aux valeurs de sociétés d'accueil malthusiennes, la France, l'Espagne, l'Italie... qui ont pu influencer leurs choix familiaux et reproductifs. Entre, ces deux courants contradictoires, quel fut leur choix effectif ?

Cette question, qui pose celle de l'adaptation, ou de l'assimilation, au pays d'accueil, est fondamentale. Cependant, elle requiert un luxe de données qui ne sont pas toujours fournies dans les enquêtes sur la migration internationale. La taille de l'échantillon, dans le cadre d'une enquête pilote comme celle-ci est forcément réduite, ce qui pose également problème.

4.1. Emigrants actuellement à l'étranger

A l'opposé d'une certaine image de l'émigrant actuellement à l'étranger, qui vivrait son éloignement en solitaire, voué au célibat jusqu'à son retour dans le giron familial, les données de l'enquête pilote montrent, au contraire, que le phénomène du célibat chez les émigrés du Tadla-Azilal est relativement marginal, sauf à 15-29 ans, ce qui est normal, car à cet âge, les hommes surtout, qui constituent le gros des contingents d'émigrés, se marient peu.

De fait, cette image de l'émigré esseulé avait peut-être cours et relate une réalité des premières phases de l'émigration, des années d'avant l'indépendance ou juste après jusqu'au milieu de la décennie 70 du siècle passé. Depuis, avec le regroupement familial qui s'est imposé dans les principaux pays d'immigration, l'émigré n'a pas tardé à se marier et à se faire accompagner de son épouse, d'où les faibles proportions de célibataires observées aujourd'hui.

En outre, l'émigration semble aider à cimenter les liens familiaux, d'où la faible proportion de divorcés et de séparés chez les émigrants actuels. Ce serait déjà un signe que les émigrants actuels maintiennent un comportement que l'on pourrait qualifier de «traditionnel» et qui s'écarte beaucoup des normes matrimoniales des pays d'accueil.

4- Bien que prévue initialement, l'étude de la mortalité n'a pu être réalisée, la mortalité étant un événement assez peu fréquent, les effectifs des émigrants actuels et de retour n'étaient pas suffisants pour pouvoir calculer des taux de mortalité pertinents.

Tableau 4.1 : Emigrants actuellement à l'étranger selon le groupe d'âge et leur état matrimonial actuel (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Célibataire	59,6	23,3	7,5	5,4		28,0
Marié	38,2	72,0	87,7	86,4	89,7	67,6
Divorcé	2,2	3,8	4,0	4,1	6,9	3,5
Séparé		0,9	0,8			0,6
Veuf				4,1	3,4	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Ce comportement de type traditionnel ressort aussi de la précocité de l'âge au mariage tant par rapport à celui des pays d'accueil ou à celui de la région de départ. Ainsi, 59% des hommes et 79% des femmes se sont mariés avant 30 ans et 3% des femmes se sont mariées avant 15 ans.

Tableau 4.2 : Emigrants actuellement à l'étranger selon le groupe d'âge et l'âge au premier mariage (%)

Age au 1 ^{er} mariage	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Moins de 15	1,8	0,6	2,3	1,5	3,6	1,4
15-29	95,6	65,8	45,6	60,6	46,4	63,4
30-39	2,6	33,6	46,1	33,3	28,6	32,3
40-49			6,0	3,0	17,9	2,6
50-59				1,6	3,5	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Cette préférence pour le mariage précoce, se maintient, voire s'exacerbe au fil des générations. Parmi les émigrants les plus âgés, 46% avaient convolé avant 30 ans ; en revanche pour ceux de 30-39 ans, ils étaient 66% à se marier relativement tôt. On peut en inférer des comportements matrimoniaux qui relèvent encore empreints de la tradition.

Une autre donnée qui reflète cette propension à la tradition, est l'endogamie de groupe plutôt que l'exogamie. Le mariage préférentiel dans la famille élargie, avec le cousin germain paternel ou maternel ou un proche, est signe de fermeture du groupe social. En revanche, le mariage exogamique qui unit des femmes et des hommes d'origine, de culture ou de religions différentes, favorise le brassage des populations. Dans le cas d'espèce, il peut permettre -mais sans garantie- une meilleure intégration de l'émigré marocain dans son nouveau cadre de vie.

Or ce qui apparaît dans l'enquête pilote, est la préférence du mariage à l'intérieur du groupe et la rareté du mariage mixte. Ainsi, contrairement aux attentes, on observe une préférence pour le mariage dans le groupe, avec des Marocains. Préférence légèrement plus répandue chez les hommes : 93% que chez les femmes (90%), lesquelles semblent un peu plus ouvertes à la mixité. Même chez les plus jeunes, le mariage mixte est rare ; il y a plus d'émigrants mariés à des étrangers à 50-59 ans qu'à 15-29 ans, ce qui est plutôt inattendu.

Mais la diversité des lieux d'origine du conjoint, pour les 7% d'émigrants du Tadla-Azilal qui ont opté pour un mariage mixte, est grande. L'Europe, naturellement, mais jusqu'en Chine et au Japon. Mais, ces cas sont rarissimes. En fait les quelques rares cas de mariages mixtes ont eu lieu avec des Français (es) première terre d'élection du conjoint (2%) hors du Maroc, suivie de l'Espagne, à l'origine, le principal pays d'accueil des émigrés marocains (1,5%). Curieusement, le mariage avec des Italiens est assez rare (0,3%), bien que l'Italie accueille beaucoup d'immigrés du Tadla-Azilal. Les conjoints étrangers, certes peu nombreux, proviennent de quatre continents, mais les pays arabes sont singulièrement absents.

Tableau 4.3 : Emigrants actuellement à l'étranger selon l'âge et la nationalité du premier conjoint (%)

Nationalité du conjoint	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Maroc	92,9	93,4	92,0	87,3	100,0	92,7
France	1,8	1,5	1,9	6,3		2,0
Espagne	0,9	1,2	2,8			1,5
Egypte	0,9	0,6				0,5
Portugal		0,3	0,9	1,6		0,5
Algérie			0,5	3,2		0,4
Belgique	0,8	0,6				0,4
Emirats A U	0,9	0,3				0,3
Italie		0,3	0,5			0,3
Allemagne		0,6				0,3
USA			0,9			0,3
Guinée		0,3				0,1
Arabie Saoudite				1,6		0,1
Chine		0,3				0,1
Liban	0,9					0,1
Pays Bas		0,3				0,1
Angleterre			0,5			0,1
Autre Europe		0,3				0,1
Japon	0,9					0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La structure selon l'état matrimonial, suggère une certaine stabilité du mariage, cohérente avec des choix matrimoniaux, plutôt conservateurs. Interrogés (directement ou grâce à leurs parents) sur le nombre de mariages qu'ils ont contractés, 10% des émigrants déclarent qu'ils se sont mariés plus d'une fois, autant d'ailleurs chez les hommes que chez les femmes. Une certaine mobilité matrimoniale due au divorce ou accessoirement au veuvage existe, qui donne une image légèrement différente de celle de la stabilité conjugale. Plus les émigrés sont âgés plus la propension à la multiplicité des mariages est importante : 24% chez les 60 ans et plus, 4% chez les 15-29 ans.

Tableau 4.4 : Emigrants actuellement à l'étranger selon le groupe d'âge et le nombre de mariages (%)

Nombre de mariages	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
1 seulement	96,1	93,2	87,6	78,6	75,9	90,3
2 et plus	3,9	6,8	12,4	21,4	24,1	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La fécondité des immigrés, quelle que soit leur origine, revêt une importance démographique mais aussi politique et idéologique. Il n'est guère besoin de rappeler ici à quel point l'enjeu de la sur-fécondité des immigrés -surtout des originaires du monde arabe en général et du Maghreb en particulier-, a fait les choux gras de nombreux propagandistes en Europe, qui agitaient la menace de l'«envahissement» par les immigrés, par la migration clandestine, mais aussi, par leurs naissances prolifiques.

Les émigrants actuellement à l'étranger, à l'exception des célibataires ont eu des enfants dont certains vivent avec eux et d'autres sans eux : soit hors du domicile parental, dans le même pays ou hors de ce pays, au Maroc le plus souvent.

Un succédané de la fécondité des cohortes (longitudinale), peut être déduit de la somme des nombres moyens d'enfants par groupe d'âges des enfants, ceux qui vivent avec l'immigré et ceux qui ne vivent pas avec lui. On obtient ainsi le nombre moyen d'enfants survivants, auquel on ajoute le nombre moyen d'enfants décédés. On obtient le nombre moyen d'enfants nés vivants. Bien entendu, cet indicateur de fécondité ne reflète pas parfaitement la réalité. Il aurait fallu le calculer pour les femmes. Mais elles sont en trop petit nombre pour permettre des mesures valides. En outre, les nombres moyens d'enfants nés vivants par groupe d'âge reflètent une fécondité relativement ancienne. Malheureusement l'enquête pilote n'a pas produit d'indicateurs de la fécondité récente, du moment, l'année ou les cinq années précédant.

Tableau 4.5 : Emigrants actuellement à l'étranger selon le groupe d'âge et le nombre d'enfants vivant avec lui à l'étranger (%)

Nombre d'enfants vivant avec lui à l'étranger	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
0		1,0	1,6			0,9
1	42,6	28,3	20,2	34,0	17,6	28,4
2	39,7	47,5	36,3	16,0	23,5	38,9
3	16,2	16,2	29,8	24,0	17,6	20,8
4	1,5	6,0	9,7	22,0	11,8	8,3
5		1,0		2,0	5,9	0,9
6			0,8	2,0	5,9	0,7
7			0,8		5,9	0,4
8			0,8		11,8	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Tableau 4.6 : Emigrants actuellement à l'étranger selon le groupe d'âge et le nombre d'enfants ne vivant pas avec lui à l'étranger (%)

Nombre d'enfants ne vivant pas avec lui à l'étranger	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
0	4,8	1,9	2,5			1,9
1	71,4	54,3	22,2	18,2	31,8	39,3
2	23,8	30,5	27,2	21,2	13,6	26,3
3		10,5	29,6	33,3	31,8	20,3
4		0,9	11,1	9,1	9,2	5,7
5		1,9	4,9	6,1		3,1
6			2,5	6,1	9,1	2,3
7				6	4,5	1,1
8						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Tableau 4.7 : Emigrants actuellement à l'étranger selon le groupe d'âge et le nombre d'enfants qui vivent au Maroc (%)

Nombre d'enfants vivant au Maroc	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
0	9,5	6,6	6,2	27,3	31,8	11,4
1	66,7	50,9	19,7	12,1	40,9	36,9
2	23,8	29,2	27,1	21,2	9,1	25,5
3		11,4	27,2	21,2	9,1	16,2
4			13,6	12,1	9,1	6,5
5		1,9	3,7	6,1		2,7
6			2,5			0,8
7						
8						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Il ressort du tableau suivant que le nombre moyen d'enfants nés vivants selon le groupe d'âge de l'émigrant, est assez élevé, ce qui traduit une fécondité féminine (l'indicateur le plus utilisé) qui l'est elle-même.

Tableau 4.8 : Nombres moyens d'enfants des émigrants actuellement à l'étranger, selon le groupe d'âge, vivant avec lui, sans lui à l'étranger (dont au Maroc) et décédés

Nombre d'enfants	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Vivant avec lui	1,8	2,0	2,4	2,5	3,7	2,2
Vivant sans lui	1,2	1,6	2,5	3,1	2,8	2,1
<i>Dont au Maroc</i>	<i>1,1</i>	<i>1,5</i>	<i>2,4</i>	<i>2,0</i>	<i>1,2</i>	<i>1,8</i>
Décédés	0,01	0,02	0,01	0,03	0,10	0,02
Enfants survivants	3,0	3,6	4,9	5,5	6,4	4,3
Enfants nés vivants	3,0	3,6	4,9	5,6	6,5	4,3

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Ainsi, la somme des nombres moyens d'enfants vivant avec l'émigrant ou hors de chez lui et des enfants décédés, donne le nombre moyen d'enfants nés vivants. Cette donnée ne concerne pas les femmes seulement comme les descendance moyennes, l'indicateur usuel de l'analyse de la fécondité.

Ces nombres moyens plutôt élevés, suggèrent que la fécondité des femmes, doit l'être également. Pour les deux sexes, on passe de 3 enfants en moyenne à 15-29 ans à 6,5 chez les 60 ans et plus.

Un constat s'impose. Pour les émigrants du Tadla-Azilal, la charge que pèsent les enfants, paraît bien lourde. Ces nombres moyens d'enfants impliquent une fécondité bien plus élevée que dans les pays d'accueil, -où les descendance moyennes finales se situent au maximum à 2 enfants-, voire moins en Espagne et en Italie. Mais aussi dans le pays de départ et dans la région du Tadla-Azilal où la fécondité a diminué assez fortement.

Cette contrainte démographique, cette charge élevée que pèsent les enfants, pourrait affecter négativement les transferts et les investissements réalisés dans la région d'origine au Maroc.

Parmi les enfants de l'émigrant ne vivant pas avec lui, et jusqu'à 50 ans une majorité vit au Maroc. En revanche, à partir de 50 ans, la plupart de ceux qui vivent sans lui, ne sont pas au Maroc, mais vraisemblablement dans le pays d'accueil de l'émigré.

4.2 Les migrants de retour

Les migrants de retour, se distinguent-ils des autres catégories de population par leur état matrimonial ou leur fécondité ?

A leur départ du Maroc, les migrants de retour (essentiellement des hommes, à 85%) étaient célibataires pour près des deux-tiers. Leur état matrimonial actuel montre en revanche, que entretemps, la plupart se sont mariés.

Tableau 4.9 : Migrants de retour par groupe d'âge selon leur état matrimonial au départ (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Célibataire	80,6	78,5	68,9	23,1	23,1	61,2
Marié	19,4	20,7	30,0	74,3	76,9	37,9
Divorcé		0,8	1,1			0,6
Séparé						0,3
Veuf				2,6		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Tableau 4.10 : Migrants de retour par groupe d'âge selon leur état matrimonial actuel (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Célibataire	55,6	22,3	6,6			15,6
Marié	44,4	70,2	89	97,4	94,2	79,4
Divorcé		5,8	4,4		1,9	3,5
Séparé		1,7				0,6
Veuf				2,6	3,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants de retour plus que les émigrants actuellement à l'étranger se distinguent par une endogamie matrimoniale encore plus élevée : 97% ont épousé des compatriotes et les rares migrants qui se soient aventurés hors des sentiers battus, ont épousé des Françaises (pour les plus âgés de la première vague migratoire) et des Espagnoles pour les vagues les plus récentes. Il est plus fréquent que le migrant revienne chez lui avec un conjoint de la même origine, car dans un mariage mixte, la conjointe peut être réticente à accepter le retour.

Tableau 4.11 : Migrants de retour par groupe d'âge selon la nationalité du conjoint au 1^{er} mariage (%)

Nationalité du conjoint	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Maroc	100,0	96,8	96,6	96,6	94,9	96,5
France					5,1	1,0
Espagne		1,6	1,7			1,0
Algérie			1,7			0,5
Italie				3,4		0,5
Allemagne		1,6				0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La plupart des migrants de retour ne se sont mariés qu'une seule fois, mais les mariages bigames ou polygames ne sont pas rares et comptent pour le cinquième, une pratique répandue à tous les âges. Cette polygamie, qui expliquerait en partie le nombre moyen élevé des enfants par émigrant (actuel ou de retour) -qui sont des hommes surtout- a pu jouer en défaveur des transferts. Elle peut décourager les investissements et va à l'encontre du progrès économique et social, ce qui pourrait en partie rendre compte du faible apport des émigrants de retour au développement de leur région. Les femmes migrantes de retour, déclarent également un nombre élevé de coépouses (10%).

Tableau 4.12 : Migrants de retour hommes par groupe d'âge selon le nombre actuel d'épouses (%)

Nombre actuel d'épouses	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Une seule	100,0	80,0	60,0	90,0	80,0	80,0
deux ou plus		20,0	40,0	10,0	20,0	20,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants de retour sont nombreux à vivre avec leurs enfants, à en juger par les nombres moyens d'enfants cohabitant avec le migrant. Les nombres moyens n'augmentent que légèrement avec l'âge et diminuent à plus de 60 ans, en raison de la décohabitation consécutive à la nucléarisation des familles. Les rapports de masculinité pour les enfants, montrent que les filles vivant avec le migrant de retour sont de moins en moins nombreuses avec l'augmentation en âge, car les filles, une fois mariées, rejoignent presque toujours le domicile de leur conjoint.

Tableau 4.13 : Migrants de retour par groupe d'âge selon le nombre d'enfants qui vivent avec lui, à la maison (%)

Fils	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
0	41,7	30,7	16,7	20,0	18,4	23,4
1	33,3	46,7	48,6	40,0	42,1	44,9
2	25,0	18,7	25,0	23,3	18,4	21,7
3		3,9	6,9	13,4	10,6	7,0
4			1,4	3,3	10,5	2,6
5			1,4			0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Filles						
0	33,3	24,0	27,8	36,7	63,2	33,9
1	58,4	49,3	37,5	23,3	26,3	38,8
2	8,3	22,7	24,9	26,7	7,9	20,7
3		2,7	5,6	10,0	2,6	4,4
4		1,3	4,2	3,3		2,2
5						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble						
0						
1	50,0	34,7	18,1	23,3	52,6	31,7
2	41,7	36,0	31,9	20,0	15,8	29,5
3	8,3	21,3	31,9	40,0	15,8	25,5
4		6,7	15,3	6,7	7,9	9,3
5		1,3	2,8	10	7,9	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Tableau 4.14 : Migrants de retour par groupe d'âge selon le nombre moyen d'enfants par sexe qui vivent avec lui, à la maison (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Garçons	0,83	0,96	1,32	1,40	1,53	1,22
Filles	0,75	1,08	1,21	1,20	0,50	1,02
Ensemble	1,58	2,04	2,53	2,60	2,03	2,24
Rapport de Masculinité	111	89	109	117	306	119

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants de retour attendent le plus souvent ce retour pour mettre au monde leurs enfants. Près des trois-quarts ont engendré leurs enfants au Maroc, sauf parmi les plus jeunes de 15-29 ans, où une majorité a eu ses enfants à l'étranger. De là les moyennes, faibles, d'enfants nés à l'étranger : 0,6 pour l'ensemble des migrants de retour, avec une pointe à 0,9 pour les plus jeunes.

Tableau 4.15 : Migrants de retour par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés à l'étranger (%)

Nombre d'enfants nés à l'étranger	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
0	45,5	71,1	80,5	78,9	72,5	74,3
1	27,3	10,5	7,8		5,9	7,9
2	18,1	7,9	6,5	7,9	11,8	8,7
3	9,1	7,9	5,2	7,9		5,5
4		2,6		2,7	3,9	2,0
5					3,9	0,8
6						
7				2,6	2,0	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen	0,91	0,60	0,36	0,69	0,79	0,59

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Interrogés sur leurs méthodes de contrôle des naissances, les migrants de retour ne sont pas très enclins à la pratique de la contraception : 4 sur 10 seulement y ont recours. Bien que ces données ne soient pas directement comparables, ce taux paraît faible en comparaison avec le taux de prévalence contraceptive au Maroc (67,4%), plus de deux-tiers d'utilisatrices, parmi les femmes soumises au risque de grossesse. Mais il est difficile de comparer cette proportion au taux de prévalence contraceptive déterminé dans les enquêtes démographiques qui ne portent que sur les femmes. La grande majorité des utilisateurs ont recours aux procédés modernes, à la pilule surtout, effets de l'évolution sociale et culturelle et des changements des mentalités.

Tableau 4.16 : Migrants de retour par groupe d'âge selon les méthodes contraceptives utilisées actuellement (%)

Méthodes contraceptives	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Pilule	90,0	90,6	93,3	83,3	80,0	90,7
DIU	10,0	1,9	1,7			2,1
Condom		3,8				1,4
Stérilisation féminine		1,9	1,7	8,3	20,0	2,9
Rythme		1,8	1,7	8,4		2,2
Autre			1,6			0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Pour une vue prospective de la fécondité, on a interrogé les migrants de retour sur le nombre idéal d'enfants. Les migrants de retour marquent une préférence pour la famille restreinte, quoique moins qu'au Maroc dans son ensemble. L'idéal se situe à 3,16 enfants et la majorité des migrants de retour penchent pour la famille «moderne» de 2 enfants, certains mêmes font le choix de l'enfant unique. Ce sont les plus jeunes qui préfèrent la famille restreinte.

Tableau 4.17 : Migrants de retour selon le groupe d'âge et le nombre idéal d'enfants désirés (%)

Nombre idéal d'enfants désirés	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
1		2,3	4,9	5,9		3,0
2	40,0	50,0	23,2	11,8	24,0	31,6
3	46,7	27,3	40,2	23,5	16,0	29,7
4	13,3	17	26,8	29,4	20,0	21,9
5		3,4	3,7	20,6	26,0	9,7
6			1,2	8,8	14,0	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen	2,73	2,69	3,05	3,73	3,90	3,16

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Analyse multivariée

2) Nombre d'enfants

Première partie : modèle de poisson. La variable *Inage* contrainte à 1 contrôle la durée d'exposition au risque.

Seconde partie : modèle logistique (probabilité de ne pas avoir d'enfant)

Le champ en termes d'âge au moment de l'enquête a été modifié pour évaluer l'effet de la structure d'âge entre migrants et non migrants.

Les résultats de l'analyse multi-variée du tableau précédent, ne sont pas très probants. Ainsi, le fait d'être un non-migrant, a un effet positif sur la probabilité de ne pas avoir d'enfants. En revanche, pour le nombre moyen d'enfants, c'est l'effet attendu. Lorsqu'ils ont des enfants, les non-migrants ont un nombre moyen d'enfants plus élevé que les migrants. Une analyse classique est sans doute plus adaptée pour l'étude de la fécondité différentielle des migrants et des non-migrants.

En résumé, les indicateurs de nuptialité et de fécondité, passée et prospective, à partir du nombre idéal d'enfants, aussi bien pour les émigrants actuels que pour les migrants de retour suggèrent souvent des attitudes et des comportements, moins «modernes» que ce que l'on aurait pu supposer pour une région, dont les émigrants sont ouverts sur le monde extérieur. Mais il ne faut pas sous-estimer le poids des pesanteurs locales, la ruralité dominante, l'éloignement géographique, le type d'activités dominantes et notamment l'agriculture qui peut impacter sur les décisions de reproduction. D'où l'importance de l'étude de l'activité économique en liaison avec la migration, présentée dans les lignes qui suivent.

5. L'activité économique des migrants

Les migrants du Tadla-Azilal toujours présents sur les lieux d'émigration ou qui sont retournés dans leur région d'origine, sont partis en premier lieu pour des raisons économiques. L'activité économique est donc au cœur de la problématique migratoire d'où l'importance qui lui est consacrée dans cette enquête pilote. On analysera tour à tour l'activité économique des émigrants actuels, pour lesquels les réponses proviennent principalement de leurs parents restés dans la région, puis les migrants de retour, dont les caractéristiques et l'itinéraire peuvent différer de ceux des premiers. Comme leurs réponses au questionnaire se fait directement, et non par l'intermédiaire de leurs parents, on a là un atout significatif pour la qualité des réponses, qui compense quelque peu le fait qu'ils aient été moins nombreux à avoir été enquêtés.

5.1. Emigrants actuellement à l'étranger

L'analyse de l'activité économique est certainement au cœur de la problématique de l'émigration, en particulier pour les migrants actuellement à l'étranger. Partout dans le monde, les émigrants placent toujours l'activité économique en tête des motifs de leur décision de quitter le pays, en quête d'un avenir jugé meilleur là-bas dans l'émigration.

L'émigration des actifs a été relevée lors de l'enquête pilote depuis l'an 2000. Celle-ci est essentiellement masculine (92%) et porte, principalement sur des catégories modestes de la population d'âge actif.

Tableau 5.1 : Emigrants actuels par groupe d'âge selon la profession avant l'émigration depuis 2000 (%), données triées selon l'importance

Profession avant l'émigration depuis 2000	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers	31,6	28,8	27,3	30,8	29,2
Artisans et ouvriers qualifiés	22,8	29,8	12,1	7,7	24,2
Manœuvres non- agricoles	17,8	10,1	15,2	15,3	12,9
Ouvriers et manœuvres agricoles	10,1	8,6	12,1	7,7	9,6
Employés	6,3	6,1	15,2	15,4	8,1
Commerçants, intermédiaires	6,3	8,6	7,6		7,6
Conducteurs d'installations et de machines	3,8	4,0	3,0		3,7
Cadres moyens	1,3	1,5	3,0	15,4	2,2
Cadres supérieurs, professions libérales		2,0	3,0		1,7
Corps législatifs, élus locaux		0,5	1,5	7,7	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

En effet, comme le montre le tableau précédent, parmi les émigrants actuels qui ont quitté leur région depuis l'an 2000, les trois-quarts, étaient des agriculteurs, exploitants ou ouvriers agricoles, suivis des artisans, ouvriers qualifiés et manœuvres, etc. Les professions supérieures et mêmes les cadres moyens sont rarissimes chez les partants. Une minorité significative des émigrants n'a pas déclaré d'activité exercée durant les 3 mois précédant leur émigration (27%), une proportion plus élevée chez les plus âgés. Ce sont donc des chômeurs, des sous-employés -et donc les plus pauvres- qui ont surtout franchi le pas.

Tableau 5.2 : Emigrants par âge selon l'activité durant les 3 mois avant l'émigration depuis 2000 (%)

Activité durant les 3 mois avant l'émigration	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Oui	81,7	71,1	70,0	62,5	72,8
Non	18,3	28,9	30,0	37,5	27,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les mauvaises conditions économiques au départ sont donc les principales causes de l'émigration.

Tableau 5.3 : Emigrants actuels par groupe d'âge selon la cause principale du départ (%)

Principale cause du départ	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Chômeur, manque emplois	21,0	28,5	32,7	14,3	25,9
Améliorer niveau de vie	11,7	21,6	20,0	14,3	17,5
Revenu insuffisant	6,8	15,5	17,3	38,1	13,2
Regroupement familial	19,9	7,5	10,0	9,5	12,5
Mariage/rejoindre conjoint	10,3	7,5	5,5	4,8	8,3
Education pour soi	16,0	1,4	0,9		6,6
Opportunités d'affaires là-bas	5,3	7,8	3,6	4,8	6,2
Salaires plus élevés là-bas	3,9	3,6		9,5	3,4
Autres	2,1	1,8	2,8	4,7	2,1
Raisons familiales	1,1	1,4	0,9		1,2
Avantages insatisfaisants	0,4	0,8	2,7		0,9
Plus facile d'accéder à un emploi	0,7	1,4			0,9
Transféré par l'employeur			3,6		0,5
Manque de possibilités	0,4	0,6			0,4
Injustice		0,6			0,3
Problèmes avec l'employeur	0,4				0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le chômage intervient en premier lieu comme cause principale du départ pour 26% des émigrants, à égalité presque avec la faiblesse des revenus ou l'amélioration du niveau de vie (31%). L'éducation n'est pas un motif suffisant pour quitter le pays, sauf pour les plus jeunes (16%). Enfin, les raisons familiales et le regroupement familial, qui interviennent pour le cinquième de ces motifs, concernent surtout les femmes, dans plus de la moitié des cas ; ce ne sont pas directement le chômage et les conditions économiques qui les préoccupaient au premier chef. En outre, une moins bonne appréciation du cadre de vie et l'appartenance à un ancien bassin migratoire influence positivement les intentions migratoires des jeunes au sein des milieux émetteurs.

La décision de partir échappe très largement aux femmes qui dépendent essentiellement de leur conjoint ou des parents. Les hommes prennent quasiment seuls la décision de partir (93%, 79% pour les deux sexes). Un phénomène d'individuation, sans doute récent, apparaît donc en filigrane dans le phénomène migratoire. Les parents ou les proches qui prenaient collectivement la décision de partir pour un membre de la famille, sont dorénavant moins consultés. Sauf chez les plus jeunes, dont les parents interviennent plus fréquemment.

Tableau 5.4 : Emigrants actuels par groupe d'âge selon la personne qui a pris la décision d'émigrer (%)

Personne qui a pris la décision d'émigrer	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Emigrant	68,5	84,7	86,2	85,7		78,9
Conjoint	17,4	10,8	9,2	9,5	100,0	13,0
Enfant		0,3		4,8		0,3
Parents	13,0	2,8	0,9			6,3
Autres proches	0,7	0,8	1,9			0,9
Employeur			0,9			0,1
Autres	0,4	0,6	0,9			0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Mais les réalités sont ambivalentes. Si l'émigrant prend seul la décision de partir, la famille reste néanmoins omniprésente pour la concrétisation du projet migratoire. Pour une moitié des émigrants concernés, elle lui aura permis de trouver un emploi. Les émigrants actuels qui ont réussi tous seuls à décrocher un emploi, sont moins d'un tiers (30%). Quant aux amis, ils interviennent dans un nombre limité de cas, le dixième, ce qui donne la mesure de la solidarité entre compatriotes à l'étranger. Les moyens plus «modernes» pour trouver un emploi, tels que les agences, l'internet, les associations de migrants, la publicité dans les journaux... sont marginalement consultés dans la quête d'un emploi.

Tableau 5.5 : Emigrants actuels par groupe d'âge selon la personne qui l'a aidé à trouver du travail à sa 1^{ère} émigration (%)

La personne qui a aidé à trouver du travail	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Parents	58,8	48,3	39,2	50,1	49,8
Personne	24,4	32,1	33,4	33,3	30,2
Amis	6,7	11,3	10,2		9,5
Ne sait pas	1,7	4,2	7,2		3,9
Employeur	0,8	0,8	5,8		1,6
Autres	3,4	0,4	1,4		1,4
Agence pour l'emploi	1,7	1,3			1,1
Internet	1,7	0,4	1,4		0,9
Contact d'affaires/associé	0,8	0,4	1,4		0,7
Association de migrants		0,8		8,3	0,7
Publicité, journaux				8,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

En règle générale, le premier emploi exercé par l'émigrant à l'étranger diffère assez peu de celui qu'il exerçait dans la région du Tadla-Azilal. Certes, on ne peut escompter une mutation professionnelle, qui arrive du jour au lendemain. On ne quitte pas facilement sa condition d'ouvrier ou de manœuvre agricole pour celle de cadre moyen ou supérieur. On exagère souvent les success stories, des émigrants partis sans le sou en poche et propulsés grâce à l'émigration au sommet de la pyramide sociale. Plusieurs générations sont souvent requises pour cette ascension.

Tableau 5.6 : Emigrants actuels par groupe d'âge selon le 1^{er} emploi exercé (%)

Premier emploi exercé	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers	22,4	20,6	24,5	6,3	21,4
Manœuvres non- agricoles	21,7	18,9	21,3	25,0	20,3
Artisans et ouvriers qualifiés	18,4	20,4	16,0	18,7	18,9
Ouvriers et manœuvres agricoles	15,1	18,6	18,1	12,5	17,3
Employés	8,6	9,4	8,5	12,5	9,1
Commerçants, intermédiaires	11,2	7,7	7,4	6,3	8,6
Cadres moyens	1,3	1,7		12,5	1,6
Conducteurs d'installations		1,7	2,1	6,2	1,5
Cadres supérieurs, professions libérales	1,3	0,3	2,1		0,9
Corps législatifs, élus locaux		0,7			0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La confrontation des professions exercées avant et après la migration suggère, pourtant, un léger frémissement dans la mobilité professionnelle. Mais elle n'est ni ascendante ni descendante avec bon nombre de chassés- croisés. Les proportions d'exploitants agricoles et d'artisans et ouvriers qualifiés ont diminué, celles des manœuvres non-agricoles et ouvriers agricoles ont augmenté. Employés, commerçants et intermédiaires sont presque au même niveau avant et après la migration, tandis que les cadres moyens et supérieurs ont plutôt diminué.

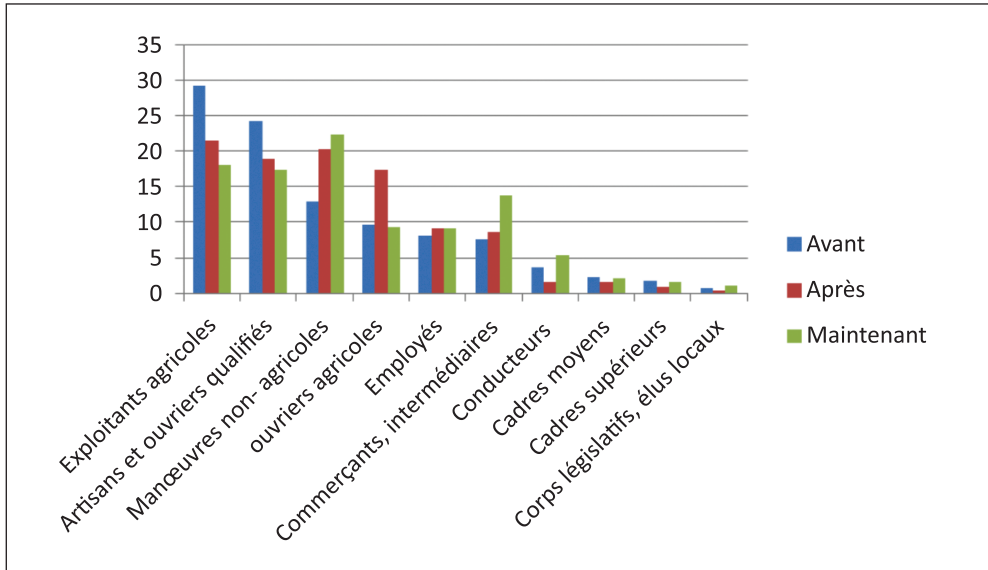
Tableau 5.7 : Emigrants actuels par groupe d'âge selon l'emploi actuel (%)

Emploi actuel	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Manœuvres non- agricoles	24,0	20,5	23,8	29,3	22,4
Exploitants agricoles, pêcheurs,	17,6	21,4	14,3	7,3	18,0
Artisans et ouvriers qualifiés	19,2	19,1	15,0	9,8	17,4
Commerçants, intermédiaires	12,0	12,1	16,3	19,5	13,7
Ouvriers et manœuvres agricoles	12,0	8,1	10,9	2,4	9,3
Employés	9,6	9,1	8,8	7,3	9,1
Conducteurs	1,6	6,3	5,4	9,8	5,4
Cadres moyens	3,2	1,7	1,4	4,9	2,1
Cadres supérieurs, professions libérales	0,8	1,0	2,7	2,4	1,5
Corps législatifs, élus locaux		0,7	1,4	7,3	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Aujourd'hui, après les péripéties de la première installation -souvent très coûteuse -aux plans matériel et psychologique-, le constat est que la situation de l'emploi des émigrants actuels ne s'est pas beaucoup améliorée.

Graphique 5.1 : Les professions exercées par les émigrants actuels, avant et après l'émigration (%)



La baisse tendancielle de la part des exploitants agricoles et des ouvriers qualifiés se traduit par la montée concomitante des manœuvres non-agricoles et des conducteurs. En revanche, on soulignera la percée remarquable des commerçants et intermédiaires, avec leur quasi-doublement avant l'émigration et maintenant (14%).

Au total, plus des trois-quarts des émigrants actuels sont devenus salariés. Selon différents statuts et seule la moitié bénéficie d'une certaine protection juridique et d'une permanence dans l'emploi. En revanche, les employeurs et les indépendants ne sont pas légion. Il est certain donc que même si les émigrants actuels ont amélioré leurs conditions d'emploi par rapport à leur situation initiale au Maroc, ainsi que les revenus générés par leurs nouvelles activités, ils n'ont pas connu une mobilité professionnelle notable.

Tableau 5.8 : Emigrants actuels par groupe d'âge selon la situation dans l'emploi actuel (%)

Situation dans l'emploi actuel	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Salarié à long terme, contrat écrit	52,9	56,8	53,8	55,6	55,1
Salarié long terme, sans contrat écrit	11,0	5,8	4,4	4,4	6,5
Salarié temporaire, contrat écrit	7,4	11,3	9,3	8,9	9,7
Salarié temporaire, sans contrat écrit	5,9	5,5	3,7	2,2	4,9
Journalier, occasionnel	8,1	5,2	6,9	2,2	5,9
Apprenti rémunéré		0,6			0,3
Apprenti non rémunéré	0,7		0,6		0,3
Employeur	0,7	0,6	0,6	4,4	0,9
Indépendant avec local	2,3	5,2	3,8	6,7	4,3
Indépendant sans local	4,4	5,8	11,2	13,4	7,5
Aide familial	2,2	1,3	1,3		1,6
Autres	1,5	0,3	0,6		0,6
Ne sait pas	2,9	1,6	3,8	2,2	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les données sur les branches d'activité confirment ce trait sur la mobilité dans l'emploi. L'agriculture reste en tête des branches d'activité des travailleurs émigrés, 32% dans cette branche, qui ne regroupe plus dans les pays d'accueil que de 3-4% des actifs (Espagne, Italie, France). La branche de la construction suit. Mais les branches des services «nobles» sont peu présentes : l'information et les communications, les finances et les assurances, les activités scientifiques et techniques, l'éducation et la santé, enfin, les arts et les spectacles. Regroupées, toutes ces branches captent à peine 7% des actifs occupés. Le travail domestique, attire au minimum 20% des femmes actives, mais beaucoup plus si l'on considère que beaucoup de femmes classées dans la branche de l'hôtellerie et de la restauration (22%) ont vraisemblablement un emploi de domestique.

Tableau 5.9 : Emigrants actuels par groupe d'âge selon la branche d'activité actuelle (%)

Branche d'activité actuelle	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Agriculture	32,5	34,5	30,1	11,1	31,7
Mines	1,6				0,3
Industrie manufacturière	7,1	9,5	13,7	8,3	9,9
Electricité, gaz		1,1			0,5
Construction	12,6	14,4	8,9	22,2	13,1
Commerce, réparations	4,0	2,5	3,4	5,6	3,2
Transport, stockage	1,6	4,9	7,5	11,1	5,2
Hôtellerie, restauration	8,7	6,7	5,5		6,4
Information, communication	3,2	1,1	2,1		1,7
Finances, assurances		0,4	0,7		0,3
Activités immobilières	0,8				0,2
Activités scientifiques et techniques	2,4	2,1		2,8	1,7
Services administratifs		0,7	0,7		0,5
Administration publique			0,7		0,2
Education	0,8	0,4	2,1	5,6	1,2
Santé et action sociale		1,1	1,4		0,8
Arts, spectacles, loisirs	0,8				0,2
Autres services	4,0	1,4	2,7		2,2
Travail domestique	2,4	3,9	4,1	2,8	3,6
Autres	13,5	12,6	13	27,8	13,8
Ne sait pas	4,0	2,7	3,4	2,7	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La crise économique s'est enclenchée dans le monde et en Europe en septembre 2007, mais ses effets dévastateurs sur l'emploi et notamment sur l'emploi des immigrés en général et des Marocains en particulier, se sont manifestés dès 2008 et leurs dégâts se perpétuent jusqu'aujourd'hui, comme le montre le tableau suivant.

Tableau 5.10 : Emigrants actuels par groupe d'âge selon la modification de l'activité depuis l'année 2008 (%)

Modification de l'activité	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
D'actif occupé en chômeur	28,8	31,6	24,2	27,9	28,8
De chômeur en inactif	0,8	1,6	2,5		1,6
De temps plein à temps partiel	28,0	28,9	29,9	27,9	28,8
Aucun changement	38,6	32,6	41,5	41,9	36,6
Ne sait pas	3,8	5,3	1,9	2,3	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Seul un tiers des émigrants actuels de la région du Tadla-Azilal, - surtout en Espagne, Italie et France, pays de chômage intense-, n'ont pas été affectés par la crise économique. Les jeunes, dont l'entrée en activité est plus récente, ont été touchés plus que leurs aînés. Pour près de 32% des actifs immigrés, une perte de l'emploi par chômage ou par inactivité a suivi la crise. Un autre tiers a été contraint de passer d'une activité à temps plein à une activité à temps partiel.

En résumé, contrairement à ce que les émigrants actuels du Tadla-Azilal espéraient, des possibilités prometteuses là où l'«herbe est plus verte», c'est un peu le miroir aux alouettes qu'ils auront trouvé de l'autre côté de la Méditerranée.

5.2. Les migrants de retour

A l'instar des émigrants actuellement à l'étranger, les professions des migrants de retour de la région du Tadla-Azilal, étaient les plus modestes, surtout les professions agricoles : une faible proportion d'ouvriers et de manœuvres agricoles, est en contraste avec leur plus forte représentation chez les émigrants actuels (1% contre 10%). Ce qui signifie que la ré-émigration a été sélective par profession : ouvriers et manœuvres agricoles seraient restés plus fréquemment dans les pays d'immigration.

Tableau 5.11 : Migrants de retour par groupe d'âge selon la profession exercée au Maroc avant l'émigration depuis 2000 (%)

Profession exercée avant le départ	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers	42,9	22,5	39,1	57,1	32,9
Artisans et ouvriers qualifiés	42,9	35,0	21,8	14,3	29,1
Manœuvres non- agricoles	14,2	25,0	17,5		19,0
Commerçants, intermédiaires		12,5	4,3		7,6
Employés			13,0	14,3	5,1
Conducteurs d'installations et de machines		5,0			2,4
Corps législatifs, élus locaux			4,3		1,3
Cadres supérieurs, professions libérales					1,3
Ouvriers et manœuvres agricoles				14,3	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants de retour, sont relativement nombreux à n'avoir exercé aucune activité avant leur départ (27%) ; ils ne se distinguent pas à cet égard des émigrants actuels.

Tableau 5.12 : Migrants de retour par groupe d'âge selon l'activité exercée durant les 3 mois précédant le départ depuis 2000 (%)

Exercice d'activité durant les 3 mois précédant le départ	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Oui	66,7	71,4	78,3	100,0	72,8
Non	33,3	28,6	21,7		27,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants de retour, tout comme les émigrants actuels sont surtout partis pour des raisons économiques : le manque d'emploi, la quête d'une vie meilleure, grâce à des salaires ou à des revenus présumés plus élevés et de meilleures opportunités d'emploi. Les motifs sociaux sont peu intervenus dans la prise de décision. Enfin, le regroupement familial et le mariage, sont la principale cause du départ chez les femmes migrantes de retour. A cet égard aussi, les causes du départ diffèrent assez peu de celles qui ont motivé les migrants actuels.

Tableau 5.13 : Migrants de retour par groupe d'âge selon la cause principale du départ (%)

Principale cause de départ	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Sans emploi	9,7	28,2	21,2	9,1	20,8
Améliorer niveau de vie	12,9	20,5	24,2	9,1	18,2
Regroupement familial	38,7	6,4	9,1	36,3	15,7
Revenus insuffisants	3,2	16,8	15,2	36,4	15,1
Meilleure éducation	12,9	7,7	3,0		6,9
Salaires plus élevés	9,7	3,8	6,1		5,1
Autres	3,3	3,8	6,1		5,1
Mariage	3,2	5,1	3,0		3,8
Opportunité d'emploi	3,2	2,6	6,1		3,1
Raisons familiales		3,8			1,9
Meilleurs services de santé			3,0		1,9
Transféré par l'employeur				9,1	0,6
Manque de sérénité		1,3			0,6
Sentiment d'infériorité	3,2				0,6
Facilité d'accès			3,0		0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Comme pour les émigrants actuels, la décision de partir des migrants de retour a été prise par l'individu lui-même dans 71% des cas, avec de fortes différences par sexe : 84% pour les hommes, 17% seulement pour les femmes. En outre, chez les plus jeunes, ce sont les parents majoritairement qui ont pris la décision d'émigrer pour leur fils ou leur fille.

Tableau 5.14 : Migrants de retour par groupe d'âge selon la personne qui a pris la décision d'émigrer (%)

La personne qui a pris la décision d'émigrer	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Moi-même	38,7	85,5	87,9	36,4	71,3
Conjoint	16,1	11,8	9,1	45,4	15,3
Enfant					1,3
Parents	41,9	2,7	3,0	9,1	10,8
Autre	3,3				0,7
Employeur				9,1	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La moitié environ des migrants de retour ont réussi à financer leur première émigration grâce à leur épargne propre. Cependant, la famille reste présente sous forme de dons surtout, parfois de prêts. L'impact sur le niveau de vie des familles qui se seront privées en réduisant leurs dépenses ou l'achat de biens de consommation pour financer une migration, est certain. Et, le plus souvent les bénéficiaires ont été décevants ou nuls. Autrement dit, le coût/bénéfice de l'émigration a dépassé leurs calculs initiaux.

La faible proportion des migrants de retour qui ont financé leur projet par des ventes de biens ou d'actifs, est notable. Soit par ce qu'ils n'en possédaient pas, soit parce qu'ils avaient à l'esprit, l'idée du retour. Souvent, l'émigrant part en pensant revenir pour rentabiliser son patrimoine, le plus souvent dans la région du Tadla-Azilal son exploitation agricole. Le projet est d'en augmenter la taille ou la productivité, grâce aux intrants agricoles, la sélection des cultures etc. D'où la réticence à se séparer de ses biens.

Les migrants de retour, comme les émigrants actuels n'ont pas réussi à améliorer leur situation professionnelle ; ils sont largement restés ouvriers ou agriculteurs, mais avec une percée non-négligeable dans le commerce (17%) comme pour les émigrants actuels et quelques employés (9%).

Des migrants diplômés surqualifiés pour les emplois qu'ils occupent à l'étranger ont sans doute regagné leur région d'origine.

Tableau 5.15 : Migrants de retour par groupe d'âge selon le financement du projet migratoire à la première migration (%)

Financement du projet migratoire	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Epargne	63,3	40,0	36,4	45,5	45,2
Don familial	30,1	29,3	33,3	18,2	29,7
Emprunt banque		1,3			0,6
Emprunt informel		2,7	9,1	27,2	5,2
Autres emprunts		1,3			0,6
Employeur				9,1	0,6
Vente d'actifs	3,3	1,3			1,3
Autres		1,3	3,0		1,3
Plusieurs façons	3,3	22,8	18,2		15,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Tableau 5.16 : Migrants de retour par groupe d'âge selon le dernier emploi dans le dernier pays d'immigration (%)

Dernier emploi dans le dernier pays d'immigration	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Artisans et ouvriers qualifiés	33,3	23,0	20,3	23,1	22,3
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers	26,8	21,6	23,2	11,5	19,5
Commerçants, intermédiaires		14,9	17,4	23,1	16,8
Ouvriers et manœuvres agricoles	13,3	16,2	18,8	23,1	16,4
Manœuvres non- agricoles	13,3	17,5	11,7	7,7	11,8
Employés	13,3	5,4	5,8		9,1
Conducteurs d'installations et de machines		1,4	1,4	7,7	2,7
Cadres moyens			1,4		0,9
Corps législatifs, élus locaux				3,8	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Tableau 5.17 : Migrants de retour par groupe d'âge selon l'emploi exercé actuellement (%)

Emploi exercé actuellement	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Exploitants agricoles, pêcheurs	7,7	30,4	33,9	48,0	33,0
Artisans et ouvriers qualifiés	46,1	20,3	14,3	8,0	18,8
Commerçants, intermédiaires	23,1	15,9	12,5	20,0	15,3
Manœuvres non- agricoles	7,7	13,1	14,3		11,9
Conducteurs d'installations et de machines		5,9	8,9	4,0	5,7
Corps législatifs, élus locaux		2,9	5,4	8,0	4,0
Cadres supérieurs	7,7	5,8	1,8	4,0	4,0
Employés	7,7	1,4	7,1		3,4
Ouvriers et manœuvres agricoles		1,4	1,8	8,0	2,8
Cadres moyens		2,9			1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

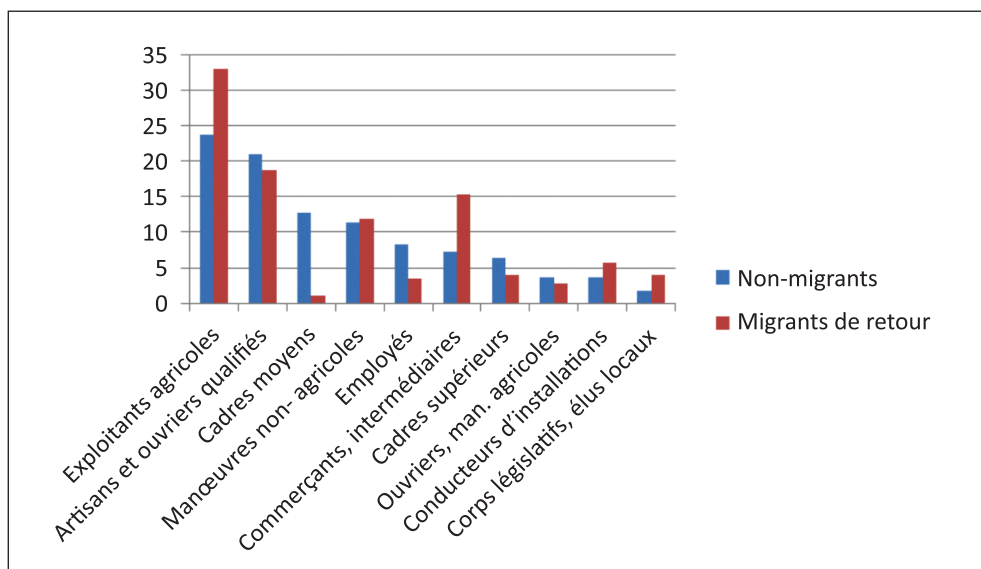
On trouve un peu plus de cadres moyens et de cadres supérieurs, d'employés etc. - professions plus valorisantes-, chez les non-migrants que chez les migrants de retour, ce qui montre que sur le plan professionnel, l'émigration a été sélectionnée par le bas.

Tableau 5.18 : Population des non-migrants selon le groupe d'âge et la profession principale (%)

Profession principale	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Exploitants agricoles, pêcheurs	23,5	22,4	29,8	19,6	23,7
Artisans et ouvriers qualifiés	30,9	17,2	19,1	13,1	21,0
Cadres moyens	5,9	13,8	12,8	21,7	12,8
Manœuvres non- agricoles	7,3	22,5	10,6	4,3	11,4
Employés	11,8	6,9	6,4	6,5	8,2
Commerçants, intermédiaires	11,8	5,2	4,3	6,5	7,3
Cadres supérieurs	2,9	3,4	6,4	15,2	6,4
Ouvriers et manœuvres agricoles	5,9	1,7	2,1	4,4	3,7
Conducteurs d'installations et de machines		6,9	6,4	2,2	3,7
Corps législatifs, élus locaux			2,1	6,5	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Graphique 5.2 : Situation professionnelle des non-migrants et des migrants de retour



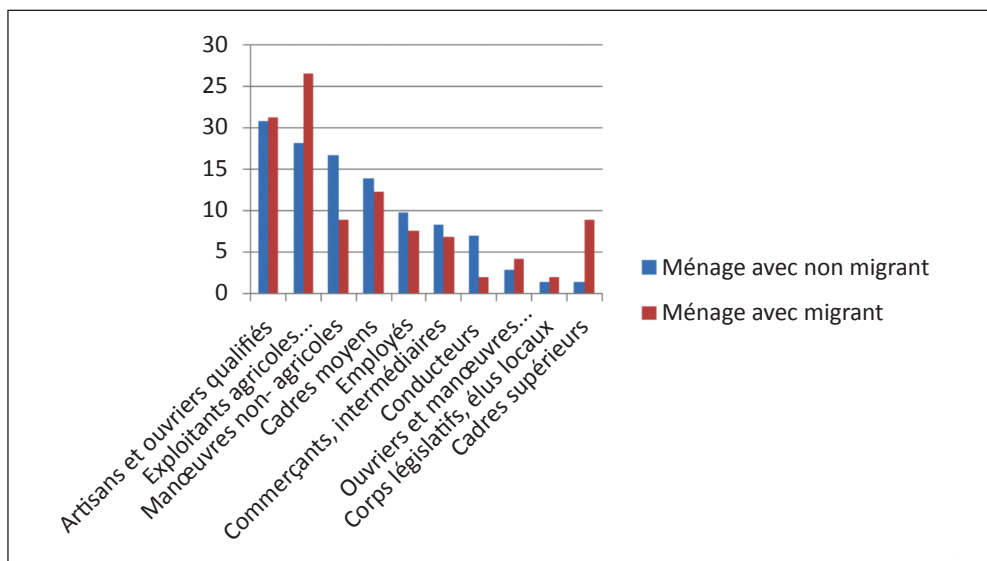
Par-delà l'individu concerné, quelle fut la portée de l'émigration sur les membres du ménage indirectement touchés ? Les individus des ménages qui ont un émigrant à l'étranger ou un migrant de retour jouissent-ils d'un meilleur profil professionnel que ceux des ménages dont aucun membre n'a émigré ?

Tableau 5.19 : Population des non-migrants selon la typologie migratoire et la profession principale (%)

Profession principale	Ménage sans migrant	Ménage avec migrant
Artisans et ouvriers qualifiés	20,8	21,2
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers	18,1	26,5
Ouvriers et manœuvres non- agricoles	16,7	8,9
Cadres moyens	13,9	12,2
Employés	9,7	7,5
Commerçants, intermédiaires	8,3	6,8
Conducteurs d'installations et de machines	6,9	2,0
Ouvriers et manœuvres agricoles	2,8	4,1
Corps législatifs, élus locaux	1,4	2,0
Cadres supérieurs	1,4	8,8
Total	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Graphique 5.3 : Les professions dans la population sans migrants et avec migrants



L'image est floue. Si l'on trouve pratiquement la même proportion d'artisans et d'ouvriers qualifiés, en revanche, les exploitants agricoles (petite propriété) sont plus nombreux dans les ménages touchés par la migration, ce qui aurait pu être bénéfique pour l'essor de l'agriculture, la vocation principale de la région. Les ouvriers et manœuvres non-agricoles sont moins nombreux, peut-être grâce à un accès rendu plus facile à la terre, permis par l'émigration de proches et leurs transferts d'épargne. Il y a plus de cadres supérieurs dans les ménages avec migrants, effet peut-être induit par l'émigration qui permet de financer les études de proches restés au pays.

Le fait de pouvoir compter sur un parent émigré actuel ou de retour joue-il en défaveur de la quête d'un emploi ?

Tableau 5.20 : Population des non-migrants selon la typologie migratoire et les raisons de ne pas chercher un emploi (%)

Raisons de ne pas chercher un emploi	Ménage sans migrant	Ménage avec migrant
Garde des enfants	20,2	21,1
Opposition du conjoint	17,3	16,6
Ne veut pas travailler	7,7	16,3
Etudes secondaires, université	24,0	16,0
Autres	14,4	13,7
Pas d'opportunité d'emploi	8,7	6,7
Faible état de santé	2,9	4,2
Manque de qualification	1,9	3,1
Retraité	1,9	1,4
Pas de travail disponible	1,0	0,3
Rémunération inadéquate		0,3
Trop jeune		0,3
Total	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les raisons les plus couramment invoquées pour ne pas chercher un emploi : garde des enfants, opposition du conjoint (dans le cas des femmes) ne diffèrent guère d'un type de ménage à l'autre. Mais, il est notoire que deux fois plus de personnes dans les ménages avec migrants ne veulent pas travailler, même chez les hommes et les plus jeunes. La migration d'un proche rendrait donc moins pressant la nécessité de travailler.

C'est d'ailleurs souvent le cas de personnes qui reçoivent des transferts et manifestent en conséquence une culture de rentiers ou de dépendants. Elle se traduit souvent par un rejet des emplois locaux, jugés indignes de ces bénéficiaires de transferts.

En résumé, l'emploi chez les émigrants actuels ou chez ceux qui sont retournés et les comparaisons avec les non-migrants montre que l'apport de l'émigration n'est pas forcément positif et a pu même jouer un rôle négatif, notamment en incitant certains proches des émigrés à épouser des attitudes de rentiers et à rester en marge du marché du travail.

6. Les transferts des migrants

Les transferts revêtent une importance décisive pour les pays de départ mais surtout d'arrivée en augmentation avec la globalisation en cours depuis la Deuxième Guerre Mondiale.

Les transferts des Résidents Marocains à l'Étranger représentent une part appréciable de la balance des paiements, et près d'un dixième du PNB. Mais les données de l'Office des changes font état d'un recul de 1,5% des transferts en 2013 après une légère amélioration en 2012, ce qui est sans doute un effet de la crise économique qui sévit dans les pays d'accueil des migrants marocains. Les 65 milliards de dhs ou plus que procurent ces transferts à l'économie nationale, sont donc vitaux pour l'économie nationale, largement supérieurs aux financements de source externe, comme le montre le compte capital de la balance de paiements. En outre, des recherches réalisées à partir des enquêtes sur les dépenses des ménages et de niveaux de vie ont bien montré le rôle des transferts des émigrés dans l'atténuation de la pauvreté et des inégalités de répartition de la richesse nationale⁵.

Les transferts d'épargne des émigrés, ne servent plus seulement à satisfaire les besoins élémentaires de la consommation ; ils seraient de plus en plus investis et dynamiseraient le circuit productif, épaulant ainsi le décollage économique. Mais il s'agit d'une hypothèse qu'il conviendra de tester à l'aide des données empiriques de l'enquête pilote.

Plus encore que d'autres régions du Maroc, celle du Tadla-Azilal s'avèrerait particulièrement sensible aux transferts de ses émigrés et aux investissements susceptibles d'être induits par leur épargne. En effet, le taux net d'émigration depuis les années 1960 y est sensiblement plus élevé qu'ailleurs dans les autres régions du pays. Mais quel en est l'effet sur la pauvreté et la répartition des richesses ? La relation entre l'émigration internationale, les transferts des émigrés et l'allègement de la pauvreté est complexe et dépend sans doute des contextes spécifiques. D'où la nécessité d'analyser les données dans ce contexte.

6.1. Les migrants actuels

Les transferts de la région du Tadla Azilal, ne sont pas à sens unique : du pays de destination vers le pays de départ. Des montants -assez modestes, il faut le préciser - peuvent servir à financer l'émigration d'un individu dans le ménage. Dans la grande majorité des cas, ces transferts sont inférieurs à 10 000 dirhams. Mais pour un cinquième des émigrants, ils étaient quand même supérieurs à 10 000 dirhams.

5- Bourchachen Jamal, Apports des transferts des résidents à l'étranger à la réduction de la pauvreté: cas du Maroc", IAOS, Montreux, Statistique, Développement et Droits de l'Homme, 2000.

Tableau 6.1 : Emigrants actuels par sexe selon les montants moyens emportés ou transférés avant le départ (%)

Montants moyens	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 5000 dh	40,0	40,0	40,0
Entre 5000 et 10000 dh	40,0	40,0	40,0
Plus de 10000 dh	20,0	20,0	20,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les générations anciennes d'émigrants, nées avant 1953, avaient peu de moyens au moment du départ : pour 80% d'entre eux, moins de 5 000 dirhams (actualisés, compte tenu de l'érosion monétaire). Pour la plupart, ces émigrés partaient vers la France : ouvriers agricoles ou mineurs, recrutés directement dans leurs villages ; les frais de départ étant le plus souvent couverts par l'employeur. Pour les émigrants jeunes, c'est l'image inverse. Ils se sont surtout orientés vers l'Italie et l'Espagne et partent avec plus de 10 000 dhs en poche ; ce qui laisse penser que pour un nombre important, ils avaient plus que leurs aînés, des projets personnels, plutôt que l'embauche comme salariés.

Tableau 6.2 : Emigrants par groupe d'âge selon les montants moyens emportés ou transférés avant le départ (%)

Montants moyens	15-29 ans	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Ensemble
Moins de 5000 dh	40,0	40,0	40,0	50,0	80,0	40,0
Entre 5000 et 10000 dh	30,0	40,0	40,0	40,0	20,0	40,0
Plus de 10000 dh	30,0	20,0	20,0	10,0		20,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le tableau suivant, montre bien que sur le plan financier la migration apparaît comme un projet collectif et familial, autant qu'un projet individuel. Seuls 18% des émigrants ont financé leur départ par leurs ressources propres, contre 72% qui ont eu recours au chef de ménage ou aux autres membres de la famille.

Tableau 6.3 : Origine des montants emportés ou transférés avant le départ par sexe (%)

Origine des montants	Hommes	Femmes	Ensemble
Epargne personnelle	18,8	11,6	17,9
Epargne chef du ménage ou autres membres	70,7	84,1	72,4
Cadeaux de parents hors ménage ou amis	1,7	1,4	1,7
Prêts d'amis ou parents	4,5		3,9
Vente d'actifs	4,3	2,9	4,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Tableau 6.4 : Origine des montants emportés ou transférés avant le départ par groupe d'âge (%)

Origine des montants	15-29 ans	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Ensemble
Epargne personnelle	7,4	16,3	22,4	35,6	85,7	17,9
Epargne chef du ménage	85,2	73,3	67,6	52,4		72,4
Cadeaux de parents hors ménage		2,7	1,4	2,4		1,7
Prêts d'amis ou parents	3,0	4,6	3,6	4,8		3,9
Vente d'actifs	4,4	3,1	5,0	4,8	14,3	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La famille est encore plus présente auprès des jeunes émigrants ; elle finance 85% des départs chez les 15-29 ans. A l'inverse, c'est surtout l'épargne personnelle qui a aidé les partants les plus âgés, dans 86% des cas.

Des émigrants -en faible nombre, moins de 7%- semblent dans le besoin, continuent à recevoir des transferts du Maroc. Mais ce sont généralement de petits montants.

Tableau 6.5 : Emigrants par sexe selon les montants reçus l'année dernière d'autrui, du Maroc ou d'ailleurs (%)

Montants moyens reçus	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 5000 dh	50,0	30,0	50,0
Entre 5000 et 10000 dh	20,0	30,0	20,0
Plus de 10000 dh	30,0	40,0	30,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Ce sont surtout les émigrants actuellement à l'étranger les plus jeunes, qui reçoivent encore des transferts du Maroc. Mais ce ne sont pas les transferts dans ce sens inhabituel : du Maroc vers l'étranger, qui sont le problème majeur en matière de transferts.

Plus préoccupant est le fait que l'émigration, au plan financier, ne répond pas aux attentes. C'est dû en partie à l'impact de la crise en Europe, sur la situation économique actuelle des émigrants à l'étranger et sur le volume de leurs transferts. La crise a conduit à la perte d'emplois pour nombre d'émigrés. D'autres ont été contraints d'accepter des conditions de travail précaires. D'autres enfin basculent dans l'illégalité, faute d'emploi permettant de renouveler leur titre de séjour. Au total donc, les ménages avec des émigrants actuellement à l'étranger qui ont bénéficié de leurs transferts, ne sont pas légion : le tiers seulement en 2013 (37,5%).

Cette contribution des émigrants au bien-être de leurs proches restés au pays est faible. Surtout due aux contrecoups de la crise économique des pays d'accueil, elle dépend aussi d'autres facteurs -difficiles à capter-, tels que la montée de l'individualisme et l'érosion concomitante des solidarités familiales. Il faut prendre en compte également les modifications des perceptions au fil des générations : le retour définitif au Maroc devenant de plus en plus une option lointaine. Ce qui peut entraîner des besoins en augmentation dans les pays d'accueil et la préférence des émigrés à investir sur place en Europe. Les besoins de leurs proches restés au pays passent au deuxième plan.

Pour les transferts vers le Maroc, le critère de l'âge n'est pas déterminant. La proportion des émigrants actuels qui transfèrent est faible aussi bien chez les jeunes de 15-29 ans (29%) que chez les plus âgés de 60 ans et plus (31%). Aux âges de pleine activité à 30-39 ans, ils ne sont que 43% à transférer, 36% à 40-49 ans et 42% à 50-59 ans.

Tableau 6.6 : Emigrants actuels par sexe selon les bénéficiaires des transferts reçus les 12 derniers mois par sexe (%)

Bénéficiaires des transferts reçus	Hommes	Femmes	Ensemble
Conjoint	11,5	1,7	10,2
Fils	0,5		0,5
Père	41,1	15,0	37,5
Mère	27,7	45,0	30,1
Autres dans ce pays	10,8	20,0	12,0
Autres à l'étranger	0,3	3,3	0,7
Plus d'une personne	8,1	15,0	9,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Non seulement les émigrants actuels qui transfèrent sont en faible proportion, de surcroît, les montants transmis vers leur ménage d'attache sont relativement modiques. Seuls 20% ont reçu plus de 4 000 dirhams par an. Dans les campagnes, ces 4 000 dirhams ou plus représentent un apport substantiel, compte tenu des revenus domestiques du ménage, mais en ville, c'est une autre question.

Tableau 6.7 : Emigrants actuels selon le montant transféré vers le ménage au cours des 12 derniers mois (%)

Montant transféré	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 1000 dh	20,0	30,0	20,0
1000-2000 dh	30,0	30,0	30,0
2000-4000 dh	30,0	20,0	30,0
Plus de 4000 dh	20,0	20,0	20,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les transferts servent à satisfaire plusieurs besoins à la fois (66%). Lorsque ces besoins sont précisés, ce sont surtout les besoins quotidiens : nourriture, vêtements, achats d'articles ménagers, loyer, etc. qui se taillent la part du lion (25%). Les dépenses nécessaires, mais non productives, sont rarement mentionnées, comme les frais médicaux : 3,7%. En revanche, des dépenses qui pourraient stimuler le développement économique de la région, telles que l'épargne (1,7%), le démarrage d'une entreprise (0,2%) ne représentent que la part congrue. Tel est le cas également de dépenses indirectement productives comme les frais de scolarité (0,2%).

Tableau 6.8 : Emigrants par sexe selon les principales utilisations des transferts (%)

Principales utilisations des transferts	Hommes	Femmes	Ensemble
Besoins quotidiens	24,5	24,6	24,6
Loyer	0,7		0,6
Démarrer entreprise	0,2		0,2
Mariage d'autrui	0,2	1,6	0,4
Remboursement de dette	0,7		0,6
Payer scolarité		1,6	0,2
Payer funérailles	1,0		0,8
Frais occasion religieuse	1,2		1,0
Frais médicaux	3,3	6,6	3,7
Epargne	1,0	6,6	1,7
Plusieurs choses	66,5	59,0	65,6
Autres	0,7		0,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Certains ménages reçoivent des biens et parfois plusieurs biens à la fois (47%). Ces biens représentent dans 40% des cas une valeur marchande de plus de 400 dhs, ce qui n'est pas négligeable. Lorsque la nature de ces biens est précisée, il s'agit surtout de produits alimentaires et de vêtements, suivis des appareils électroniques. En revanche, les biens culturels : livres, films etc. n'ont pas été mentionnés.

Tableau 6.9 : Emigrants par sexe selon la nature des biens envoyés au cours de 12 derniers mois (%)

Nature des biens envoyés	Hommes	Femmes	Ensemble
Alimentation, vêtements	48,2	58,5	49,9
Téléphone mobile		1,9	0,3
Autre électronique	1,3		1,1
Biens durables	0,4	1,9	0,7
Médicaments	0,4		0,3
Plusieurs produits	49,3	35,8	46,9
Autres	0,4	1,9	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Du fait de la crise économique dans les principaux pays d'accueil : France, Espagne, Italie, les revenus engrangés par les émigrants -encore plus touchés que la population générale- ont chuté. Leurs transferts vers le Maroc s'en ressentent automatiquement.

La morosité est générale. Elle concerne les émigrants des deux sexes et de tous les groupes d'âge. Dans la quasi-totalité des cas (95%), c'est le changement dans la situation dans l'emploi, essentiellement le chômage, qui en est le moteur. Même pour les plus âgés, le changement de situation joue à plein : 75% des cas, suivie des départs à la retraite : 25%.

Tableau 6.10 : Type de dépenses affectées par l'amenuisement des transferts des émigrants actuels (%)

Type de dépenses	Hommes	Femmes	Ensemble
Qualité de l'alimentation	10,2	4,9	9,7
Ecole privée	0,2		0,2
Médecine privée	1,1	2,4	1,2
Divertissements	6,1	12,1	6,6
Remboursement dettes	3,8	2,4	3,7
Vêtements	0,6	4,9	1,0
Autres	10,2	9,8	10,1
Plusieurs à la fois	64,0	53,7	63,2
Ne sait pas	3,8	9,8	4,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La baisse des transferts joue sur plusieurs tableaux à la fois (63%). Parmi les types de dépenses individualisées, c'est la qualité de l'alimentation qui en souffre le plus, suivie des divertissements (7%). En revanche, il est salutaire que les dépenses sociales, école ou médecine privée, soient peu touchées.

L'on aurait pu s'attendre à ce que les émigrants, affectés par la crise économique et le chômage, de donateurs deviennent des receveurs de transferts. De fait, ce n'est pas le cas pour 83% des émigrants qui n'ont pas reçu d'argent de leur famille restée au Maroc. Une faible proportion : 10% seulement ont reçu une aide monétaire depuis 2008. Les plus portés à solliciter l'aide de leur famille sont les plus jeunes (15-29 ans) qui subissent en Europe des conditions d'emploi et de chômage encore plus dures que les autres Marocains, du fait de leur «double peine», à la fois immigrés et jeunes.

Tableau 6.11 : Emigrants actuels par sexe selon qu'ils aient reçu de l'argent de leur ménage depuis 2008 (%)

Réception de l'argent depuis 2008	Hommes	Femmes	Ensemble
Oui, pour la première fois	4,6	3,6	4,4
Oui, plus que d'habitude	5,0	11,6	6,1
Oui comme toujours	6,0	2,9	5,5
Non	84,0	79,7	83,3
Ne sait pas	0,4	2,2	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Malgré tout, relativement peu d'émigrants actuels ont envisagé de se réinstaller au Maroc (23%). A l'occasion de retours au Maroc, certains émigrants en butte aux difficultés montantes dans les pays d'accueil- pas uniquement des difficultés économiques ou d'emploi-, repensent leur condition d'émigré et tâtent le terrain pour un retour éventuel. Dans la majorité des cas, la question ne se pose pas, surtout d'ailleurs pour les femmes et pour les plus jeunes.

Tableau 6.12 : Emigrants actuels par sexe selon qu'ils soient restés au Maroc depuis 2008 plus longtemps que prévu (%)

Rester au Maroc depuis 2008	Hommes	Femmes	Ensemble
Oui	25,9	11,7	22,7
Non	73,5	87,9	76,8
Ne sait pas	0,6	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

En outre, l'«enracinement» dans le pays d'émigration actuel est manifeste : 97% des émigrants n'en ont guère changé depuis 2008.

6.2. Migrants de retour

Les migrants de retour rapportent de l'argent pour 71% d'entre eux, des montants relativement substantiels de 10 000 dhs ou plus, pour 50%. Aux âges mûrs, entre 40 et 60 ans, les montants sont encore plus importants. Mais l'on doit s'interroger sur le cas des 29% de migrants qui ne rapportent pas d'argent à leur retour. Sont-ils dans le dénuement ?

Tableau 6.13 : Migrants de retour par sexe selon le montant transféré ou rapporté 12 mois avant le retour (%)

Montant transféré ou rapporté avant le retour	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 5000 dh	20,0	20,0	20,0
Entre 5000 et 10000 dh	30,0	40,0	30,0
Plus de 10000 dh	50,0	40,0	50,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Ces montants sont jugés indispensables (65%) ou assez importants (21%) pour les bénéficiaires des fonds transférés. Ainsi la migration de retour revêt une importance économique certaine, mais les retours sont moins nombreux que les départs.

Tableau 6.14 : Migrants de retour selon l'importance des fonds transférés (%)

Importance des fonds transférés	Hommes	Femmes	Ensemble
Indispensables	65,1	66,7	65,2
Assez importants	21,7	11,1	21,3
Utiles mais pas indispensables	8,5		8,2
Peu d'importance	4,7	22,2	5,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Il n'y a que 4 migrants de retour sur 10 qui ont rapporté des marchandises dans l'année précédant leur retour. Mais pour ceux qui rapportent des marchandises, les montants sont substantiels : plus de 10 000 dhs pour la moitié des migrants de retour.

Tableau 6.15 : Migrants de retour selon le montant des marchandises rapportées au cours des 12 derniers mois (%)

Montant des biens en nature rapportés	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 5000 dh	30,0	40,0	30,0
Entre 5000 et 10000 dh	20,0	20,0	20,0
Plus de 10000 dh	50,0	40,0	50,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le développement de la région se ressent du fait que les migrants de retour ne rapportent pas de biens de production, qui auraient pu donner un coup de fouet à l'économie régionale, notamment à l'agriculture. Pour l'essentiel, ils ne rapportent que des biens de consommation.

Tableau 6.16 : Migrants de retour selon la nature des marchandises rapportées au retour (%)

Nature des biens rapportés	Hommes	Femmes	Ensemble
Vêtements	20,9	28,6	21,3
Effets personnels, bijoux	0,8	14,3	1,5
Téléphone portable	0,8		0,7
Electroménager	1,6		1,5
Autre appareil	0,8		0,7
Autre	2,3	14,3	2,9
Rien apporté	23,3	14,3	22,8
Plusieurs à la fois	49,5	28,5	48,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les fonds transférés permettent essentiellement de répondre aux besoins quotidiens dans 86% des cas ou d'acheter des biens ménagers. En revanche, les investissements grâce à ces retours d'épargne ne sont pas mentionnés.

6.3. Analyse multivariée des transferts

On a testé la variable : avoir envoyé au moins une fois un transfert, pour les migrants actuels qui avaient au moins 18 ans au moment de l'enquête

Tableau 6.17 : Régression logistique des transferts : au moins un transfert au cours des 12 derniers mois

La régression logistique sur 1062 observations a donné les résultats suivants

LR chi2(14) = 237.67

Prob > chi2 = 0.0000

Log likelihood = -540.85934

Pseudo R2 = 0.1801

	Transfert	Coef	Erreur type.	z	P> z	Intervalle de confiance 95%
Sexe						
<i>Hommes</i>	<i>Ref</i>					
Féminin	-1.628523	.1709259	-9.53	0.000	-1.963531	-1.293514
Age migration						
- de 25 ans	<i>Ref</i>					
plus de 25	.6359384	.15776	4.03	0.000	.3267345	.9451423
Scolarité						
faible	-.019117	.2103491	-0.09	0.928	-.4313937	.3931597
<i>Moyenne</i>	<i>Ref</i>					
élevée	-.4032259	.259247	-1.56	0.120	-.9113407	.1048889
Nsp Aucun	-.2173787	.2656455	-0.82	0.413	-.7380343	.3032769
Pays						
France	-.8825489	.2741676	-3.22	0.001	-1.419907	-.3451903
<i>Espagne</i>	<i>Ref</i>					
Italie	-.579879	.1775709	-3.27	0.001	-.9279116	-.2318465
Autres	-.421956	.2774434	-1.52	0.128	-.9657351	.1218231
Année départ						
Avant 1990	.5911478	.3544102	1.67	0.095	-.1034834	1.285779
1990-1999	.1790339	.214016	0.84	0.403	-.2404297	.5984975
2000-2003	.9510605	.2519136	3.78	0.000	.457319	1.444802
<i>2004-2007</i>	<i>Ref</i>					
2008-2010	-.5219352	.2342424	-2.23	0.026	-.9810419	-.0628285
Après 2011	-.9743651	.2999492	-3.25	0.001	-1.562255	-.3864755
Visite Maroc						
<i>Non</i>	<i>Ref</i>					
Oui	.5354788	.1999266	2.68	0.007	.1436299	.9273278
_cons						
	.8908963	.3034411	2.94	0.003	.2961626	1.48563

La régression logistique des transferts au cours de l'année écoulée pour les migrants actuels confirme certains déterminants, très significatifs, démographiques surtout. Les hommes transfèrent beaucoup plus que les femmes, et les plus âgés beaucoup plus que les migrants actuels de moins de 25 ans.

Le niveau de scolarité en revanche, est ambivalent. Après avoir dûment regroupé les migrants en 4 niveaux: faible, moyen, élevé et aucun (plus les non-déclarés) et pris la scolarité moyenne comme référence, il est apparu que le niveau de scolarité jouait dans un sens défavorable aux transferts pour les moins instruits ou pour ceux qui n'ont pas d'instruction, ce qui est dans l'ordre des choses, mais aussi à l'inverse, pour ceux qui ont un niveau secondaire et supérieur. Généralement, la tendance est plutôt inversement proportionnelle, plus l'émigré est instruit, plus il serait enclin à effectuer des transferts, en raison de revenus plus élevés.

Le pays de destination fait ressortir que par rapport à l'Espagne, premier pays de destination, les transferts sont plus faibles de partout ailleurs, aussi bien de France que d'Italie (et que de tous les autres pays pris ensemble).

L'année de départ de l'émigrant actuel montre que par rapport à la période de référence 2004-2007 (avant la crise), où les transferts étaient beaucoup plus fréquents, ils se sont effondrés après la crise en 2008-2010 et surtout en 2011 à 2013.

Enfin, plus les émigrants actuels, visitent le Maroc plus leur propension à effectuer des transferts est forte.

Le niveau des transferts des 12 derniers mois concerne les migrants actuels de plus de 18 ans au moment de l'enquête et ceux qui ont effectué au moins un transfert les 12 derniers mois, découpés en trois terciles. On a rajouté l'intention de retourner au Maroc parmi les variables explicatives.

**Tableau 6.18 : Régression logistique ordonnée sur le niveau des transferts
au cours de 12 derniers mois**

Régression logistique ordonnée Nombre d'obs. = 443
 LR chi2(17) = 37.26
 Prob > chi2 = 0.0031
 Log likelihood = -467.81034 Pseudo R2 = 0.0383

	trans3	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
Sexe						
<i>Masculin</i>	Ref					
Féminin	-.0652879	.2802672	-0.23	0.816	-.6146015	.4840256
Age migration						
- 25 ans	Ref					
25 ans et +	-.3595896	.1860287	-1.93	0.053	-.7241992	.00502
Scolarité						
faible	.2520481	.2574047	0.98	0.327	-.2524558	.756552
<i>Moyen</i>	Ref					
élevé	.4447673	.3384515	1.31	0.189	-.2185855	1.10812
999	.2694781	.3167181	0.85	0.395	-.3512779	.8902342
Pays						
France	.3813149	.3577567	1.07	0.286	-.3198753	1.082505
Espagne	Ref					
Italie	-.7003388	.2125702	-3.29	0.001	-1.116969	-.2837089
Autres	.5428348	.3710267	1.46	0.143	-.184364	1.270034
Année départ						
Avant 1990	-.3540701	.4301504	-0.82	0.410	-1.197149	.4890092
1990-1999	.2438809	.2575855	0.95	0.344	-.2609773	.7487392
2000-2003	.4505378	.2562597	1.76	0.079	-.0517221	.9527976
<i>2004-2007</i>	Ref					
2008-2010	.3393573	.3260678	1.04	0.298	-.2997239	.9784386
Après 2011	-.2893154	.4671405	-0.62	0.536	-1.204894	.6262631
Visite Maroc						
Non	Ref					
Oui	.0857166	.2831985	0.30	0.762	-.4693422	.6407754
Intention retour						
<i>Oui</i>	Ref					
Non	.5327367	.2360159	2.26	0.024	.070154	.9953193
Ne sait pas	.2137783	.3248702	0.66	0.511	-.4229556	.8505121

Les coefficients pour la plupart des déterminants ne sont pas significatifs, au contraire de la régression logistique précédente (pseudo R2= 0,038 contre 0,18 précédemment).

7. Les investissements des migrants

Le constat sur les transferts des migrants : faiblesse des flux financiers et modicité des biens transférés sur le double plan de la quantité et de la qualité, étaient plutôt pessimistes. Il ne faut donc pas s'attendre à des investissements substantiels de la part des émigrants actuellement à l'étranger ou revenus dans leur région d'origine.

7.1. Emigrants actuellement à l'étranger

Les investisseurs parmi les émigrants actuellement à l'étranger sont rares : moins de 6%. De multiples facteurs rendent compte de cette rareté. L'on ne peut exclure de prime abord une certaine réticence de la part du proxy, le membre du ménage qui répond au nom de l'émigrant actuel ou de ce dernier s'il est présent au moment de l'enquête, à révéler l'ampleur de sa fortune, telle qu'elle risque de disparaître à travers la réponse sur les investissements. Mais d'autres facteurs peuvent intervenir.

D'abord il faut souligner que les émigrants actuellement à l'étranger, proviennent d'une région peu prospère, issus pour la plupart de catégories sociales modestes aux revenus modiques. Leur propension à investir est donc forcément faible sinon inexistante, qu'il s'agisse d'investissements réalisés au Maroc ou dans le pays d'accueil. On sait, en effet, que la propension à investir dépend de la propension à épargner, elle-même tributaire du niveau des revenus.

Pour les immigrants qui en ont les moyens financiers, une volonté d'intégration dans le pays d'accueil peut augmenter la préférence à y investir (ou à y consommer), au détriment de la région d'origine. D'autant plus que le Tadla-Azilal, ou le Maroc plus globalement, ne semble pas suffisamment attractif aux yeux d'un émigrant même pourvu de moyens financiers suffisants pour qu'il y investisse.

Les obstacles bureaucratiques, réels ou supposés, pourraient également dissuader les bonnes volontés. Cependant, il faut noter les efforts faits en ce sens par les autorités marocaines pour aider les MRE désireux d'investir à identifier des projets innovants adaptés au marché marocain.

Tableau 7.1 : Emigrants actuels par sexe selon la branche d'activité où il a investi (%)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Commerce	42,4	42,8	42,4
Industrie	28,8	14,3	27,3
Autre	11,8	14,3	12,2
Immobilier	10,2	28,6	12,1
Agriculture	3,4		3,0
Tourisme	1,7		1,5
Ne sait pas	1,7		1,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Mais pour le moment, leur intervention reste limitée, du moins dans le Tadla-Azilal. Ceci rend compte du fait que pour les rares émigrants qui ont déclaré avoir investi, la dominante aille au commerce (42%). Curieusement, l'agriculture ne concerne que la portion congrue des investisseurs (3%) et le tourisme, dans une région qui offre pourtant de grandes opportunités à cet égard, encore moins.

Les émigrants jeunes (3%) ne sont pas enclins à investir dans le pays. Les émigrants adultes mûrs, sont moins timorés, mais sont néanmoins restés prudents : 8% seulement ont investi.

Tableau 7.2 : Emigrants actuels par sexe selon la branche où il a investi le cas échéant, au Maroc (%)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Immobilier	56,1	50,0	55,3
Terres non-agricoles	12,2	16,7	12,7
Café, pâtisserie	4,9		4,3
Agriculture	4,9		4,3
Terre agricole	4,9		4,3
Commerce	2,4	16,7	4,3
Plusieurs secteurs	14,6	16,6	14,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les émigrants qui ont investi au Maroc, représentent 71% du total des investisseurs (dans le pays d'accueil et au Maroc). Dans leur majorité, ceux-ci ont investi dans l'immobilier (55%) ou dans l'acquisition de terres non-agricoles (13%)⁶. Les secteurs productifs, l'agriculture (8,6%) est très peu représentée et l'industrie totalement hors de leurs préoccupations. A l'instar de l'ensemble des émigrants investisseurs, ceux qui ont choisi le Maroc sont surtout des émigrants d'âge mûr.

6- La faiblesse de l'investissement global dans l'immobilier et même au Maroc, a de quoi surprendre, tellement on a ressassé l'idée que la première préoccupation de l'émigré est de construire sa maison au pays. Toutefois, il n'est pas exclu que pour les répondants, le secteur de l'immobilier n'ait pas été réellement considéré comme un investissement, mais comme, un bien de consommation, quelque chose qui va de soi.

Tableau 7.3 : Emigrants actuels par sexe selon les montants des investissements au Maroc (%)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 500 dhs	50,0	40,0	50,0
Entre 500 et 5000 dhs	40,0	30,0	40,0
Plus de 5000 dhs	10,0	30,0	10,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Non seulement, les émigrants actuels qui investissent au Maroc sont rares, mais les montants investis sont plutôt symboliques. Une moitié n'aurait investi que 500 dirhams ou moins et seuls 10% auront mis en jeu plus de 5 000 dirhams. En conséquence, on ne peut parler d'entreprises à mêmes de modifier efficacement le cycle d'exploitation et de développement de l'économie, car ces investissements aux capitaux modiques vont certainement vers l'informel.

Tableau 7.4 : Emigrants actuels par sexe selon les effectifs embauchés dans les investissements au Maroc (%)

Main d'œuvre embauchée	Hommes	Femmes	Ensemble
0	70,0	100,0	70,0
1	10,0	0,0	10,0
2	10,0	0,0	10,0
3	0,0	0,0	0,0
+ et 4	10,0	0,0	10,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Naturellement, avec des investissements aussi modestes, les créations d'emploi subséquentes le sont aussi. Dans 70% des cas, aucune embauche, et, de rares cas d'embauche de plus de 4 employés.

Un émigrant sur deux se refuse à investir. Pourquoi autant de réticence ?

Tableau 7.5 : Les émigrants actuels par sexe selon les raisons de non- investissement au Maroc (%)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Capital insuffisant	64,9	60,3	64,4
Manque d'expérience	0,8		0,7
Contraintes administratives	0,8	2,7	1,0
Marché étroit	0,2		0,2
Problèmes de santé	0,2		0,2
Ne veut pas	2,6	5,5	3,0
N'y pense pas	5,2	11,0	5,8
Autres raisons	2,4	5,5	2,8
Ne sait pas	5,8	1,4	5,3
Plus d'une cause	17,1	13,6	16,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le tableau précédent montre que pour les deux-tiers des émigrants actuels, le manque de capital est la raison principale de non-investissement au Maroc. Il s'agit là d'une contrainte lourde, inéluctable, sur laquelle on peut difficilement agir. Il n'y a pas de solution-miracle pour augmenter les revenus des émigrants actuels.

Il serait, en revanche, possible d'agir sur le tiers restant des émigrants actuels, ceux qui n'investissent pas en raison de leur état de santé, de leur inexpérience, qui sont rebutés par les démarches administratives, ou qui invoquent l'étroitesse du marché. Il faut surtout convaincre les nombreux émigrants qui refusent d'investir par principe, ou qui ne savent pas pourquoi ils ne désirent pas investir.

Ce qui donne un peu d'espoir néanmoins, est que les moins réticents à investir sont les plus âgés de 60 ans et plus, lesquels préparent sans doute un retour possible au Maroc et prennent ainsi les devants en investissant. Ce sont aussi les plus jeunes de moins de 30 ans, qui anticipent peut-être un retour précoce au pays, déçus par leur -mauvaise- expérience d'expatriation.

7.2. Les migrants de retour

Les migrants de retour ne sont que 23% à investir au Maroc, mais c'est tout de même cinq fois plus que les émigrants résidant encore à l'étranger. Néanmoins cette propension à investir reste faible, ce qui peut s'expliquer par le même faisceau de raisons que pour les émigrants encore à l'étranger.

Tableau 7.6 : Les migrants de retour par sexe selon la branche où ils investissent au Maroc (%)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Logement	28,6		27,8
Terres non-agricoles	5,2		5,1
Restaurant	3,9		3,8
Café, pâtisseries	5,2		5,1
Agriculture	9,1	50,0	10,1
Terre agricole	1,3		1,3
Commerce	10,4		10,1
Artisanat	1,3	50,0	2,5
Autre	10,4		10,1
Plusieurs secteurs	24,6		24,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le logement (28%) puis loin derrière le foncier (5%), dominant l'investissement. L'agriculture, à égalité avec le commerce reste assez marginale, 10% seulement (+1% pour l'achat de terres agricoles), ce qui est très bas, compte tenu de la vocation agricole de la région du Tadla-Azilal. L'artisanat intéresse marginalement les investisseurs et l'industrie n'est guère mentionnée. Ce sont les adultes mûrs de 50 à 59 ans de retour au Maroc, qui sont les plus entrepreneurs, avec près d'un tiers d'investisseurs.

Les investissements des migrants de retour ne créent d'emplois qu'à la marge, puisque 43% n'en ont créé aucun et que l'effectif moyen embauché est inférieur à trois (avec toutefois le cas de 2 entreprises d'anciens émigrants qui ont créé 35 emplois).

Tableau 7.7 : Les migrants de retour par sexe, selon les effectifs embauchés dans les investissements (%)

	Hommes	Femmes	Ensemble
0	42,9	50,0	43,1
1	8,9	50,0	10,3
2	7,1		6,9
3	8,9		8,6
4	7,1		6,9
5	7,1		6,9
6	1,8		1,7
7	3,6		3,4
8	1,8		1,7
9	0,0		0,0
10+	10,8		10,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants de retour qui n'investissent pas au Maroc invoquent essentiellement l'absence de capitaux dans 86% des cas. Mais certains n'y pensent même pas (4%) ou invoquent d'autres motifs que les raisons habituelles.

Tableau 7.8 : Les migrants de retour par sexe, selon les raisons de non-investissement au Maroc (%)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Capital insuffisant	86,7	75,0	86,3
Manque d'expérience	1,0		1,0
Contraintes administratives	2,0		2,0
Problèmes de santé ou familial	2,0		2,0
N'y pense pas	4,1		3,9
Autre	4,2	25,0	4,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

En liaison avec la faiblesse des transferts, celle des investissements des émigrés actuels et de retour, n'est pas surprenante. Cependant, pour ne pas conclure sur une note pessimiste, on peut quand même signaler un potentiel, faible mais non négligeable d'investissements, qu'il conviendrait de stimuler en levant les obstacles d'ordre administratif et en éclairant mieux les nombreuses possibilités agricoles ou touristiques qui s'offriraient aux investisseurs les plus audacieux, hors des sentiers battus du bâtiment ou de l'achat de biens fonciers. Il conviendra également de dynamiser au profit de la région, les institutions existantes, telles que le CRI.

8. Les intentions et les perceptions migratoires

Entre l'émigration ou la ré-émigration effectives et les intentions affichées par la personne concernée, des décalages importants peuvent apparaître. Malgré ces limites, il est nécessaire de connaître les intentions et perceptions sur la migration actuelle ou prévue pour différents groupes de population. Le plus nombreux étant celui des non-migrants, suivis des émigrants actuels et des migrants de retour.

8.1. Les non-migrants

Parmi les non-migrants, la proportion de ceux qui désirent émigrer est étonnamment basse, moins d'un cinquième (19,5%). Une proportion aussi basse de migrants potentiels (en 2013), est certainement due à la conjoncture économique particulièrement défavorable de l'année de l'enquête pilote, 5 ans après une crise économique sévère dans les principaux pays d'immigration.

Si cette enquête avait été réalisée une dizaine d'années plus tôt, elle aurait certainement donné des aspirations plus fortes à l'émigration. En tout état de cause, ce résultat est riche d'enseignements et devrait être largement diffusé, notamment dans les pays européens d'accueil des émigrants, car il tend à atténuer les peurs engendrées par une émigration irrégulière, dont celle en provenance du Maghreb et à montrer que l'Europe n'est plus l'eldorado rêvé par les migrants du Sud de la méditerranée.

Toutes les personnes interrogées sont désormais attachées à leur terre natale, les femmes non-migrantes, encore plus que les hommes : 17% de femmes souhaiteraient partir contre 24% des hommes. En outre, les non-migrantes souhaitant partir sont pour près de la moitié (48%) en quête de regroupement familial ou de mariage avec un conjoint présent dans le pays d'accueil. Pour les hommes les raisons sont plus strictement d'ordre économique.

Tableau 8.1 : Population des non-migrants par groupe d'âge désirant émigrer (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Proportion	29,0	13,0	13,5	9,4	19,5

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Parmi les principaux motifs du désir d'émigrer, l'amélioration du niveau de vie, ou encore les revenus sur place jugés insuffisants. Le chômage et les mauvaises conditions de travail apparaissent en premier. Cependant, beaucoup de jeunes dans la tranche d'âge 15-24 ans -les plus enclins à vouloir partir- sont souvent en quête d'une amélioration de leur niveau d'instruction, tandis que des émigrants potentiels dans la tranche d'âge des 40-49 ans souhaitent émigrer pour améliorer l'instruction de leurs enfants.

La meilleure qualité des services sociaux et des soins de santé offerts à l'étranger n'est, en revanche, pas très motivante. On sera surpris par la faible fréquence de ceux qui déclarent vouloir partir en raison des opportunités d'affaires là-bas, de ceux qui ont une «stratégie d'entrepreneurs»; là aussi la crise économique des pays européens est vivement ressentie, laissant peu d'illusions aux émigrants potentiels qui auraient voulu se lancer dans le monde des affaires.

Tableau 8.2 : Population des non migrants par groupe d'âge et principal motif du désir d'émigration (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Améliorer le niveau de vie	22,7	28,0	25,0	7,1	22,4
Regroupement familial	16,0	20,0	25,0	64,4	21,7
Chômage, pas de travail	17,0	20,0	18,8		16,1
Améliorer son instruction	17,9				11,8
Mariage, conjoint là-bas	9,5	4,0			6,8
Revenus insuffisants	5,7	12,0			5,6
Autres	1,9	4,0	6,2	21,4	4,3
Mauvaises conditions de travail	2,8	4,0			2,5
Opportunités d'affaires là- bas	1,9	4,0	6,3		2,5
Mauvais conditions de travail, salaires bas	0,9	4,0	6,2		1,9
Meilleurs services de santé là-bas	1,9			7,1	1,9
Améliorer instruction des enfants	0,9		12,5		1,9
Avantages du travail insuffisants	0,9				0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Chez les non-migrants, le désir d'émigration est à peine plus ressenti dans les ménages qui ont un migrant à l'étranger (19,8% qui souhaitent émigrer) que chez ceux qui n'en ont pas (18,6%). Vraisemblablement, les premiers, plus en contact avec les réalités des pays d'émigration, se sont vus décrire une situation qui loin d'être rose, est peu incitative à franchir le pas.

Curieusement, malgré leurs déboires, les pays d'émigration préférés des non-migrants sont toujours ceux qui ont conquis les faveurs des émigrants effectifs depuis les années 1980 ou plus loin les années 1950. Dans l'ordre, l'Italie, l'Espagne, puis assez loin derrière, la France. Malgré la crise économique bien connue et ressentie de ce côté de la Méditerranée, on choisit ce que l'on connaît le mieux -même par ouïe - dire-, plutôt que l'inconnu, c'est-à-dire le monde arabe, l'Amérique, l'Australie... Ainsi, les pays arabes du Moyen-Orient, nouveaux espaces pour les migrants n'ont pas la cote. Ni l'Arabie saoudite, ni les Emirats Arabes Unis, ni le Qatar, ni même la Turquie, très attirante depuis une dizaine d'années, grâce à son boom économique, à ses séries télévisées et à sa plus grande ouverture sur le monde arabe. La Libye, en état de guerre civile et de décomposition, n'est plus recherchée. Quant aux autres pays occidentaux, hormis les Etats-Unis, ils sont à peine mentionnés.

Tableau 8.3 : Population des non-migrants par groupe d'âge selon le pays préféré d'émigration (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Italie	29,3	55,0	42,9	30,7	34,2
Espagne	35,3	20,0	21,4	46,2	32,9
France	14,7	20,0	14,3	7,7	14,8
USA	4,8	5,0	7,2		4,7
Allemagne	4,9				3,4
Libye	2,0				1,3
Arabie saoudite	1,0			7,7	1,3
Turquie			7,1	7,7	1,3
Suisse	2,0				1,3
Canada	2,0				1,3
Emirats Arabes Unis			7,1		0,7
Qatar	1,0				0,7
Belgique	1,0				0,7
Angleterre	1,0				0,7
Japon	1,0				0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Pourquoi huit non-migrants sur dix ne désirent pas émigrer et souhaitent rester au Maroc ? De multiples raisons entrent en jeu. Mais malheureusement la multiplicité de ces raisons, ne facilite pas la mise en exergue des motivations principales, ce qui aurait été utile pour le preneur de décisions.

Cet ensemble impressionnant de non-migrants qui ne désirent pas émigrer témoigne sans conteste d'un franc attachement au pays. Certes, l'importance de ceux qui avancent plusieurs raisons (ou d'autres raisons qui ne figurent pas dans le questionnaire), opacifie un peu l'analyse. Plus de 28%, les plus nombreux, se sentent plus à l'aise au Maroc que dans l'émigration et, pour près de 21%, c'est le conjoint qui veut rester. Les autres raisons d'ordre familial : parents âgés ou enfants scolarisés, ne sont pas très citées. Il aurait été utile de connaître parmi ceux qui ont exprimé d'autres raisons ou plusieurs raisons, la part de ceux qui ne souhaitent pas émigrer en raison de ce qu'ils perçoivent comme des difficultés d'insertion en Europe, d'insertion professionnelle ou d'insertion tout court dans le tissu social de sociétés, qui ne réservent pas toujours le meilleur accueil aux immigrants. Surtout après l'exacerbation récente des déséquilibres dans le marché de l'emploi.

Tableau 8.4 : Population des non-migrants par groupe d'âge selon les raisons de vouloir rester au Maroc (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Plus à l'aise dans ce pays	28,4	20,1	32,4	34,6	28,4
Plusieurs raisons	18,7	28,9	30,6	32,4	25,5
Autre	27,2	17,7	14,8	14,7	20,7
Conjoint veut rester	14,0	13,2	5,6	5,1	10,8
Obtenir visa statut singulier	6,0	6,3	4,6	5,9	5,8
Bon emploi/bon revenu	2,7	3,8	0,9	4,4	3,0
Enfants scolarisés	1,0	6,3	5,6	1,5	3,0
S'occuper des parents	2,0	3,1	4,6	0,7	2,4
Affaires réussies ici		0,6		0,7	0,3
Faible coût de la vie			0,9		0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

8.2. Les migrants actuellement à l'étranger

Les non-migrants, on l'a vu, manifestent une préférence très nette pour rester au Maroc. Réciproquement, les émigrants actuellement à l'étranger souhaitent en grande majorité, rester aussi là où ils sont, dans le pays d'émigration. Les intentions migratoires révèlent ainsi des aspirations qui vont parfois au-delà de la simple rationalité économique, comme le besoin de se stabiliser sinon de s'enraciner. Cette majorité de migrants, qui souhaitent rester dans le pays d'accueil, est encore plus affirmée chez les femmes (78%) que chez les hommes (68%). En outre, les femmes manifestent moins d'hésitation dans leurs choix : 7% sont indécises, contre 11% des hommes. Il y a lieu de réfléchir sur ces différences par sexe, sur le fait que malgré des conditions de vie souvent pénibles, pour les émigrants et les émigrantes, celles-ci préférant rester dans le pays d'accueil, encore plus que les hommes. Elles y bénéficient du fait que les sociétés d'accueil sont moins inégalitaires que la société d'origine et que la condition féminine y est moins défavorable.

Les jeunes émigrants actuellement à l'étranger, veulent aussi y rester, mais ce sont aussi ces jeunes de 15-29 ans qui sont les plus hésitants. Les plus âgés, à 60 ans ou plus, en quête d'une certaine permanence, veulent également rester dans leur pays d'accueil : 59%, une majorité. Ils hésitent, en outre, assez peu sur la question du retour ou du non-retour : 7%, ce qui est faible. Ainsi, les données de cette enquête pilote contribuent à réviser cette image de l'émigrant, lequel une fois atteint l'âge de la retraite ou fortune faite, ne rêve que du retour au pays natal.

Tableau 8.5 : Emigrants actuels selon le groupe d'âge et l'intention de rester dans le pays d'accueil (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Oui	69,7	70,3	74,1	65,8	58,6	70,4
Non	18,3	20,3	16,7	26,0	34,5	19,7
Ne sait pas	12,0	9,4	9,2	8,2	6,9	9,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Pourquoi rester alors même que l'expérience de la migration, comme on l'a vu, n'est pas si gratifiante ? La principale raison de la préférence pour le non-retour est qu'ils seraient bien rentrés, mais que l'épineuse question de l'emploi dans la région du Tadla-Azilal ou ailleurs au Maroc, les en dissuade. Ils sont 40% dans ce cas, essentiellement chez les adultes aux âges de pleine activité à 30-39 ans. Les autres raisons interviennent beaucoup moins, comme le fait de jouir d'un bon emploi ou de revenus satisfaisants dans le pays-hôte, ou encore les desiderata du conjoint (essentiellement de la femme). D'autres raisons, telles que la qualité du système scolaire ou de celui de la santé ou le confort du logement interviennent peu.

Par conséquent, une politique du retour -si tant qu'elle est recherchée par les autorités-, et qui n'est pas la priorité aujourd'hui, mais pourrait le devenir- qui ne mettrait pas en premier lieu la création d'emplois serait illusoire. Or la difficulté est d'assurer au premier chef des emplois à la population résidente. Ce n'est qu'une fois le plein emploi assuré, que l'on pourra se pencher sur celui des résidents marocains à l'étranger.

Tableau 8.6 : Emigrants actuels selon le groupe d'âge et la principale raison pour rester le pays d'accueil (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Difficultés de l'emploi au Maroc	38,9	44,1	40,0	31,2	11,8	40,3
Bon emploi et revenus	18,5	20,0	24,4	18,8	5,9	20,2
Conjoint veut rester	20,4	20,0	14,4	14,6	23,5	18,6
Autres	12,4	5,3	8,2	16,5	35,3	9,2
Système scolaire	6,0	3,2	5,6	4,2	5,9	4,6
Système de santé	0,5	2,1	2,8	6,3	17,6	2,4
Contraint de rester	2,3	3,2	0,6			2,2
Logement agréable		0,9	1,7	4,2		1,0
Succès des affaires	0,5	0,9	0,6	4,2		0,9
Coût de la vie	0,5	0,3	1,1			0,5
Sécurité			0,6			0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Lorsque les émigrants actuellement à l'étranger optent pour quitter leur pays d'accueil, ils ont théoriquement plusieurs possibilités, par exemple changer de pays européen (ce qui n'est pas difficile pour les Marocains qui ont acquis une nationalité européenne), ou aller dans un pays arabe... mais ils choisissent, sans hésiter, le retour au Maroc : 92%. Les autres pays d'accueil potentiels sont à peine mentionnés sauf, un peu, la France. Mais aucun émigrant actuel n'opte pour l'Espagne et l'Italie.

Tableau 8.7 : Emigrants actuels désireux de partir selon le groupe d'âge et le pays où ils comptent s'installer (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Maroc	91,5	89,2	97,6	94,7	100,0	92,3
Ne sait pas	1,7	2,0	2,4	5,3		2,2
France	1,7	2,8				1,7
Suède		2,0				0,9
Canada	1,7	1,0				0,9
Emirats A U		1,0				0,4
Asie	1,7					0,4
Belgique		1,0				0,4
Norvège		1,0				0,4
Allemagne	1,7					0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Bien que la situation objective ne soit pas favorable dans les pays d'accueil, les émigrants actuels jugent leur expérience migratoire en positif bien plus qu'en négatif : 48% contre 22%. Ceux qui pensent qu'elle ne fut ni l'une ni l'autre sont 27%. En règle générale, les plus âgés sont plus positifs, avec un ratio entre opinions positives et négatives très élevé chez les 60 ans et plus et un peu moins, chez les 50-59 ans. Il est notoire que les plus jeunes-encore trop jeunes pour être désabusés- jugent positivement leur expérience migratoire : 59% contre 18%, ce qui n'est pas le cas des 30-39 ans et des 40-49 ans, plus désabusés quant à celle-ci. Les femmes sont globalement plus positives avec un ratio de 59%/13% d'opinions positives sur les opinions négatives contre 45%/25% pour les hommes.

Tableau 8.8 : Emigrants actuels selon le groupe d'âge et l'expérience de la migration (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Positive	58,5	42,2	39,8	61,6	65,5	47,9
Négative	18,2	24,6	26,1	19,3	10,3	22,5
Ni l'un ni l'autre	21,4	29,9	31,3	16,4	17,3	26,7
Ne répond pas	1,9	3,3	2,8	2,7	6,9	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Deux sur trois émigrants actuels (68%) ne souhaitent pas qu'un membre de leur famille les rejoigne. Cette réticence à l'accueil de membres de la famille dépend peu de l'âge ; les plus de 60 ans exprimant le même manque d'enthousiasme. L'accueil d'un membre supplémentaire dans la famille de l'émigrant représente, en effet, une charge financière qui peut s'avérer très lourde. Mais il ne faut pas écarter parmi ces raisons, l'incidence de l'individualisme qui gagne l'esprit de l'émigrant, à l'instar de celui des habitants du pays d'accueil, avec l'érosion des liens familiaux et de la solidarité intergénérationnelle.

Tableau 8.9 : Emigrants actuels selon le groupe d'âge et le désir qu'un membre de la famille les rejoigne (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Oui	30,6	27,5	21,9	29,0	28,6	27,2
Non	65,5	67,7	73,3	68,1	60,7	68,2
Ne sait pas	3,9	4,8	4,8	2,9	10,7	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

8.3. Les migrants de retour

Les difficultés économiques, les problèmes liés à l'emploi sont bien la raison principale qui a motivé le retour. Le chômage est cité par 23% des migrants de retour; en fait, il faut ajouter à cette proportion déjà très élevée, celle des fins de contrat (3%), des bas salaires (2,4%), des résiliations soudaines de contrat (0,6%), de la mauvaise qualité du travail (0,4%). Ces raisons dominent largement toutes les autres et concernent, au premier chef, les hommes.

Les femmes migrantes de retour, en revanche, contrairement aux hommes, donnent en majorité (56%) des raisons peu explicites sur la raison principale de leur retour.

La catégorie d'âge qui fut plongée dans la plus grande précarité professionnelle, n'est pas celle des jeunes de 15-29 ans, mais surtout celle des émigrants d'âge intermédiaire à 40-49 ans, qui sont quatre sur dix à mentionner le chômage ou des interruptions de contrat ou la mauvaise qualité du travail, comme raison principale du retour.

Tableau 8.10 : Migrants de retour par groupe d'âge selon la raison principale du retour (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Chômage	17,6	20,7	36,3	23,1	5,9	22,7
Autre	26,5	10,3	11,0	20,4	19,5	14,8
Déporté	5,9	19,8	17,6	10,3	2,0	13,9
Retraite		0,9			41,1	6,6
Nostalgie du Maroc	11,9	4,3	5,5	7,7	9,8	6,6
Problèmes de santé		5,3	6,6	5,1	11,7	6,0
Problèmes de visa, documents	8,9	6,1	1,1	2,6		3,6
Fin de contrat	5,9	4,3	1,1	7,7		3,3
Coût de la vie	2,9	4,4	4,4	2,6		3,3
Continuer les études		6,9	2,2	2,6		3,3
Mauvaises affaires		5,3		5,1	2,0	2,7
Bas salaires	2,9		5,5	5,1		2,4
Mariage, recherche conjoint	5,9	0,9	2,1			1,5
Absence proches parents	2,9	0,9		2,6	2,0	1,2
Divorce/séparation		0,9	1,1	2,6		1,2
Mauvaises conditions travail		1,8			2,0	0,9
Valeurs trop différentes	2,9	0,9	1,1			0,9
Criminalité	2,9	0,9	1,1			0,9
N'a pas aimé le pays	2,9		1,1			0,9
Résiliation contrat		0,9	1,1			0,6
Meilleure offre ailleurs		0,9	1,1			0,6
Mauvais travail					2,0	0,3
Vie plus difficile		0,9				0,3
Discrimination, hostilité		0,9				0,3
Peur persécution religieuse		0,9				0,3
Conjoint/famille pas de visa				2,5		0,3
Sécurité au Maroc		0,9				0,3
Programme retour					2,0	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les déportations (14%) interviennent en deuxième lieu et ce qui s'en rapproche, les problèmes de visa ou de documents de séjour (4%), qui frappent surtout les adultes d'âges intermédiaires, plus que les plus jeunes ou les plus âgés.

Il est remarquable que très peu de migrants de retour aient exprimé une aversion pour le dernier pays d'accueil, ses valeurs (0,9%), son taux de criminalité (0,9%), la discrimination ou la peur de persécution religieuse, ou enfin le fait qu'ils n'ont pas aimé le pays (0,9%). Egalement la nostalgie, le mal du pays, a très peu joué : moins de 7% seulement pour des raisons d'état d'âme.

Ce constat est fondamental. Il permet de relativiser les choses et de déconstruire le rôle exagéré que l'on prête aux aspects extra-économiques sur la non-intégration des immigrés plutôt que sur les problèmes économiques et sur la crise de l'emploi en Europe. Idem du phénomène des déportations ou de non-renouvellement des cartes de séjour, qui est certainement tributaire des problèmes de l'emploi.

Le migrant de retour est le plus souvent la personne qui en a pris la décision. Les autres membres de la famille interviennent marginalement. Mais la décision administrative pèse assez lourd sur les retours (15%) culminant à 22% pour les 30-39 ans.

Tableau 8.11 : Migrants de retour par groupe d'âge selon la personne qui a pris la décision du retour (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Moi-même	72,7	74,1	81,0	86,7	91,5	80,2
Conjoint	4,5	1,9			4,3	1,7
Enfants					2,1	0,3
Parents	13,6			3,3		1,4
Ministère de l'intérieur	9,2	22,1	17,7	10,0	2,1	15,4
Autre		1,9	1,3			1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants de retour sont très nombreux à n'avoir signalé aucun problème rencontré à leur retour, alors que l'on aurait pu subodorer des difficultés pour l'insertion dans le marché de l'emploi de la région du Tadla-Azilal. Ils ne sont que moins de 8% à avoir mentionné qu'ils ne parvenaient pas à se familiariser dans l'environnement où ils sont retournés.

Tableau 8.12 : Migrants de retour par groupe d'âge selon la principale difficulté rencontrée au retour (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Pas de problème	100,0	53,8	81,8	90,9	100,0	82,4
Ne peut se familiariser		15,4	9,1	9,1		7,8
Autre		30,8	9,1			9,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La conjointe du migrant de retour, reste parfois dans le pays d'accueil. Essentiellement, parce qu'elle y a conservé un travail (39%) ou pour rester auprès de ses enfants qui fréquentent un établissement scolaire.

C'est d'ailleurs le plus souvent des problèmes liés à l'éducation que rencontrent les enfants des migrants de retour (17%) ; ce qui peut expliquer la proportion importante d'enfants qui sont restés là-bas : 42% dans le dernier pays d'émigration.

Tableau 8.13 : Migrants de retour par groupe d'âge selon la principale difficulté rencontrée par les enfants au retour (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Personne n'est rentré		18,2		40,0	73,9	42,4
Pas de problème	100,0	27,3	55,6	20,0	17,5	27,1
Enfants pas bien acceptés				6,7	4,3	3,4
Problèmes d'éducation		18,2	44,4	20,0	4,3	16,9
Problèmes de voisinage		9,1		6,7		3,4
Problèmes de langue		18,1				3,4
Autre		9,1		6,6		3,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La grande majorité des migrants de retour jugent positive leur expérience migratoire (60%). Malgré les difficultés rencontrées dans les pays d'accueil ou à leur retour au Maroc, ils ne sont que 20% à évaluer que cette expérience fut négative ou très négative (2%). Les femmes sont encore plus positives que les hommes : 16% contre 21% en négatif et aucune migrante de retour n'a jugé cette expérience comme très négative. Généralement les plus âgés sont les plus enthousiastes, avec un ratio d'opinions positives sur négatives de 77%/12% contre 54%/26% chez les 30-39 ans.

Tableau 8.14 : Migrants de retour par groupe d'âge selon l'expérience de l'émigration (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Positive	57,1	53,8	60,4	59,0	76,9	60,1
Négative	25,7	22,7	20,9	23,1	9,6	20,5
Ni l'une, ni l'autre	14,3	21,0	18,7	15,3	11,6	17,6
Très négative	2,9	2,5		2,6	1,9	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Au plan économique, le retour de l'émigrant ne va pas sans un certain effritement du niveau de vie: ils sont 30% à juger que leur niveau de vie est pire ou bien pire (11%) contre 11% qui le jugent nettement meilleur ou meilleur que lorsqu'ils étaient à l'étranger. Les plus enclins à souffrir de cette baisse du niveau de vie, sont les adultes d'âge mûr entre 30 et 40 ans, tandis que les personnes plus âgées, peut-être fortes de leur épargne réalisée dans l'émigration ou ayant moins de besoins, ont une perception bien plus positive que négative de leur niveau de vie, une fois retournés au Maroc.

Tableau 8.15 : Emigrants de retour par âge selon la perception du niveau de vie avant le retour et maintenant (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Nettement meilleur	14,3	13,4	12,1	2,6	9,8	11,4
Meilleur	20,0	17,7	23,1	28,9	37,3	23,7
Ni l'un, ni l'autre	25,7	23,6	23,1	31,6	19,6	24,0
Pire	31,4	33,6	30,8	21,1	23,5	29,6
Bien pire	8,6	10,9	10,9	15,8	9,8	11,1
Ne sait pas		0,8				0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Chez les non-migrants, les migrants actuels et les migrants de retour, entre les réalités objectives, macro-économiques, les indicateurs du chômage et les perceptions, il y a un manque de concordance certain. Les résidents du Tadla-Azilal ne sont pas pressés d'émigrer. Les émigrants actuels cherchent à prendre racine dans le pays d'accueil et ont une perception positive de leur expérience migratoire. Les migrants de retour, *idem*, bien qu'ils aient souvent été contraints d'abrèger leur expérience de vie ailleurs. Ce qui ne les empêche pas de la juger en positif, malgré les contraintes économiques ou administratives, dont ils ont pu être les victimes.

9. Les conditions d'habitat et l'émigration internationale

Un cliché persistant est que les émigrants (encore à l'étranger ou de retour), n'investissent en premier lieu dans le pays d'origine que dans l'acquisition d'un logement ou dans son amélioration ; d'où des retombées positives pour leurs parents restés au pays. Cette enquête pilote permet de remettre en question certaines de ces idées reçues, ou au contraire de les conforter.

Tableau 9.1 : Ménages selon leur statut migratoire et la densité dans le logement (nombre de chambres par personne) (%)

	Ménages sans migrants	Ménages avec migrants
Moins de chambres que de personnes	51,6	70,9
Autant de chambres que de personnes	8,0	8,3
Plus de chambres que de personnes	40,4	20,8
Total	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La densité de logements, c'est-à-dire le nombre moyen de personnes par chambre, est un bon critère de la qualité de vie dans le logement. Contrairement aux évidences, on voit que les ménages avec migrants, actuels ou de retour, vivent plus à l'étroit que les ménages sans migrants. Ainsi, 71% des ménages avec migrants vivent dans des logements congestionnés, contre 52% pour les ménages sans migrants. Ce paradoxe pourrait s'expliquer par le fait que les émigrants ont pu être sélectionnés par le bas, originaires des familles les moins aisées, donc disposant de logement plus exigus. Ou encore du fait que les ménages avec migrants proviennent surtout des villes plutôt que des campagnes, où la densité de logements est souvent plus élevée.

Le type de logement rend compte également de la situation différenciée des ménages sans ou avec émigrants. Ainsi, les premiers vivent plutôt plus dans des villas et moins en appartement. Des villas somptueuses agrémentent le paysage de la région du Tadla-Azilal et l'on peut penser que pour la plupart, elles ont été bâties grâce aux épargnes des émigrés. Mais cette forte impression visuelle, n'a pas un bon fondement statistique, comme le montre cette enquête pilote.

Tableau 9.2 : Ménages selon leur statut migratoire et le type de logement (%)

	Ménages sans migrants	Ménages avec migrants
Villa ou étage de villa	8,5	6,5
Appartement	2,1	6,0
Maison marocaine moderne	53,2	56,0
Maison marocaine traditionnelle	0,5	1,1
Bidonville	0,5	0,2
Maison rurale en dur	25,5	25,0
Maison rurale en pisé	9,7	5,2
Total	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le statut migratoire affecte peu le type de propriété du logement. Ils sont autour de 9 sur 10, à être propriétaires ou accédant à la propriété dans l'un et l'autre cas. Les locataires sont sans doute un peu plus présents dans les ménages sans migrants, mais toujours dans de faibles proportions.

Tableau 9.3 : Ménages selon leur statut migratoire et le type de propriété (%)

	Ménages sans migrants	Ménages avec migrants
Propriétaire	86,2	91,4
En cours de propriété		0,8
Locataire	8,0	4,1
Fourni par l'employeur	1,1	1,4
Gratuit	4,7	2,3
Total	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

L'accès à certaines facilités comme l'eau courante, l'électricité, le gaz etc., varie peu selon les deux catégories de ménages, sauf pour le branchement au réseau d'égout, légèrement plus répandu chez les ménages avec migrants, peut-être le résultat d'une «importation» des habitudes en cours dans les pays d'émigration ou d'une plus forte implantation urbaine des ménages avec des émigrants actuels ou de retour.

Tableau 9.4 : Ménages selon leur statut migratoire et l'accès à certaines facilités (%)

	Ménages sans migrants	Ménages avec migrants
Eau courante	74,7	75,5
Electricité	97,8	99,5
Gaz butane	100,0	98,9
Réseau d'égout	46,7	54,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

En revanche, c'est surtout la possession de biens durables qui diffère entre les ménages sans migrants et avec migrants, à l'avantage de ces derniers. Si certains biens durables se sont banalisés, à telle enseigne qu'on les trouve aujourd'hui autant chez les uns que chez les autres : télévision, réfrigérateur, motocyclette... d'autres sont plus présents chez les ménages avec migrants, comme la voiture ou le camion privés : 39% contre 22%.

L'accès à l'internet, conditionné par la disposition d'un ordinateur personnel ou la fréquentation de cybercafés -de moins en moins répandus-, est également plus fréquent chez les ménages avec migrant : 29% contre 20%. Cependant, il est à noter que les ménages avec migrants ont assez peu recours à l'internet, bien qu'il s'agisse d'un moyen privilégié et peu coûteux de communiquer avec l'étranger : courriel, skype, whatsApp etc.

La différence majeure entre les deux types de ménage provient surtout de leur plus forte implication dans des activités de production, essentiellement dans l'agriculture, avec un recours plus important aux bêtes de traction, au bétail, à la possession de terres agricoles, chez les ménages avec migrants. Ils se manifestent également en plus grand nombre dans le commerce et disposent de deux fois plus de constructions commerciales. Enfin, ils ont recours plus volontiers aux banques ou aux services financiers de la poste.

En bref, toutes ces caractéristiques montrent un certain avantage pris par les ménages avec migrants sur les autres. Reste à mentionner l'épineuse question de la «poule et de l'œuf». Les ménages avec migrants n'avaient-ils pas au départ une supériorité économique qui a pu stimuler le départ de membres de leurs familles vers l'Europe ? Ou à l'inverse, c'est grâce à la présence d'émigrés encore à l'étranger ou d'émigrés de retour qu'ils ont pu améliorer leurs conditions de vie ?

Tableau 9.5 : Ménages selon leur statut migratoire et la possession de biens durables (%)

	Ménages sans migrants	Ménages avec migrants	Indice (100) migrants/sans migrants
Télévision	98,4	99,2	101
Réfrigérateur	94,5	98,9	105
Machine à laver	51,6	67,8	131
Climatiseur	13,6	26,0	191
Accès à internet	20,1	28,5	142
Equipement sportif	9,2	10,3	112
Bicyclette	52,2	63,7	122
Motocyclette	30,4	34,7	114
Voiture, camion	21,7	39,0	180
Animal de traction	9,8	14,2	145
Bétail	21,2	27,5	130
Terre agricole	32,6	49,1	151
Construction résidentielle	20,1	26,6	132
Construction commerciale	5,5	10,9	198
Construction industrielle	1,1	1,0	91
Compte en banque, postal	43,5	56,4	130
Indice moyen			136

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La migration contribue donc modestement à l'amélioration du niveau de vie des membres du ménage restés au pays. Les comparaisons des principaux critères de niveau de vie, de qualité du logement ou de biens de production montrent aussi une certaine supériorité des conditions de vie des ménages avec migrants. Mais tous ne vont pas dans le même sens ; et l'on peut s'interroger sur la question de la densité du logement, critère essentiel du bien-être dans son espace qui est à l'avantage des ménages sans migrants.

10. Migration internationale : Visas, réseaux et contacts

Les émigrants marocains vers les principaux pays de destination ou d'autres pays moins recherchés, doivent, en principe, être munis de visa à l'entrée ou régulariser leur situation, un certain laps de temps après l'entrée. Mais entre la règle et la pratique effective, il y a des différences. Surtout depuis la fermeture des frontières de l'Europe dans les années 70 du siècle passé. Des émigrants actuellement à l'étranger ont souvent pénétré l'espace, de plus en plus fermé des pays d'immigration, sans être munis des documents requis par les autorités des pays de départ et d'arrivée.

10.1. Emigrants actuels

Si les femmes émigrantes se sont déplacées dans des conditions plus conformes aux règlements dans 94% des cas, tel n'est pas le cas pour les hommes dont 60% seulement se sont conformés aux règlements. Les femmes émigrent surtout dans le cadre du regroupement familial, qui requiert des documents en règle.

Les émigrants les plus âgés, à plus de 50 ans, ceux qui sont souvent partis avant le durcissement de l'octroi des visas, ont pu plus facilement en bénéficier. En revanche, les plus jeunes, surtout les 30-39 ans, sont nombreux à ne pas s'en être munis avant d'émigrer (39%), légèrement moins pour les 15-29 ans (24%).

Tableau 10.1 : Emigrants par groupe d'âge selon la possession d'un visa d'entrée dans le pays actuel d'immigration (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Oui	75,8	60,7	70,5	85,7	100,0	68,3
Non	23,5	38,5	29,5	14,3		31,0
Pas nécessaire	0,7	0,8				0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Tableau 10.2 : Emigrants actuels par groupe d'âge selon leur statut actuel de résidence (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Aucun	8,4	5,7	1,9			6,0
Visa/permis prolongé	34,5	29,9	32,7	38,1	100,0	32,3
Visa/permis converti en autre statut	46,5	45,6	46,8	61,9		46,5
Marié(e) à citoyen pays de résidence	2,9	4,3	6,5			3,9
Autres	6,6	13,7	12,1			10,5
Ne sait pas	1,1	0,8				0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Cependant, les émigrants ont très souvent régularisé leur situation à l'égard du pays d'accueil où ils séjournent actuellement. Ils ne sont que 6%, surtout chez les plus jeunes à n'avoir aucun titre de séjour.

Les régularisations, l'acquisition de la nationalité par mariage, la prolongation des permis ou leur conversion à d'autres statuts, ont contribué à diminuer la proportion d'immigrants irréguliers, quoiqu'il subsiste une certaine ambiguïté quant aux personnes «autres» (10%).

Tableau 10.3 : Emigrants actuels par groupe d'âge selon les personnes qui ont fourni une assistance financière pour couvrir les frais de voyage (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Ménage	82,2	73,3	66,1	60,0		75,1
Parents hors ménage	5,3	6,5	5,5	10,0		6,0
Prêts	1,4	2,2	1,8	5,0		1,9
Autres	0,7	1,7	2,8	5,0		1,6
Non	9,7	16,0	23,8	20,0	100,0	15,0
Ne sait pas	0,7	0,3				0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le tableau précédent montre une proportion assez élevée : 15% d'émigrants actuels, qui n'ont reçu aucun soutien financier de leurs parents ou ne jouissant pas de prêts, ou de tout autre soutien pour financer leur voyage.

Sinon, c'est bien entendu la famille dans 8 cas sur 10 qui a soutenu l'émigration, ce qui montre que, le plus souvent, il s'agit d'une entreprise familiale, même si la décision ultime de partir en incombe à l'individu.

Tableau 10.4 : Emigrants actuels par sexe selon les personnes proches dans le pays d'immigration (%)

	Hommes	Femmes
Conjoint ou futur	3,0	53,8
Filles	0,6	1,5
Père	5,8	6,8
Mère	1,9	
Frères	38,1	12,9
Sœurs	4,1	6,1
Oncles/tantes	17,1	6,1
Autres proches	17,7	6,8
Amis proches	9,2	3,0
Non	2,5	3,0
Total	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Dans la plupart des cas, les émigrants sont attendus ou, du moins, peuvent compter sur l'appui d'un proche dans le pays d'accueil. Les femmes, le plus souvent, rejoignent leur conjoint. Les hommes sont surtout épaulés par leurs frères mais aussi par des oncles, des tantes et d'autres parents proches.

Tableau 10.5 : Emigrants par sexe selon le type d'assistance reçue par les proches dans le pays d'immigration (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Obtention visa/permis de séjour	31,9	39,3	36,4		35,5
Payer transport	13,7	7,1			8,1
Hébergement, nourriture	36,4	35,7	27,3		33,9
Argent, prêts		3,6			1,6
Information opportunités d'emploi	4,5	10,7	9,1		8,1
Aide à trouver du travail	4,5	3,6	9,1		4,8
Aide à trouver logement	4,5		18,1	100,0	6,5
Autres	4,5				1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Cependant, malgré la présence de proches dans le pays d'immigration, les émigrants qui ont bénéficié de leur aide, sous une forme ou une autre, sont peu nombreux, 8% seulement, essentiellement pour l'obtention de leurs visas et d'autres documents ou pour les héberger et les nourrir. Autrement dit, c'est principalement sur eux-mêmes qu'ils ont dû compter.

10.2. Migrants de retour

Les migrants de retour sont encore plus nombreux que les émigrants actuels à être partis dans le premier pays d'immigration sans être munis de visa (36%), surtout ceux de la tranche d'âge intermédiaire 30-39 ans, (46%). Les hommes bien plus que les femmes, presque toutes en règle.

Tableau 10.6 : Migrants de retour selon la possession d'un visa d'entrée dans le 1^{er} pays d'immigration depuis 2000 (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Oui	74,2	54,5	61,8	54,5	100,0	61,6
Non	22,6	45,5	35,3	27,3		35,8
Pas nécessaire	3,2		2,9	18,2		2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0		100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Ces migrants de retour ont très souvent laissé à l'étranger des parents proches, peut-être plus chanceux. Et, dans le cas des femmes, c'est dans la plupart des cas, leur conjoint.

Tableau 10.7 : Migrants de retour par groupe d'âge selon les personnes proches dans le pays d'immigration (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Conjoint	11,5	15,5	13,1	18,2	11,8	14,2
Fils					17,6	1,5
Filles		1,4		4,5		1,0
Père	30,8	2,8		4,5		5,6
Frères	19,2	31,0	26,2	27,3	17,6	26,4
Sœurs		7,0	3,3		5,9	4,1
Oncles/tantes	19,3	15,6	4,9	4,5		10,2
Autres proches	3,8	18,3	42,6	27,4	23,6	25,3
Personne	7,7	2,8	3,3		5,9	3,6
Plusieurs	7,7	5,6	6,6	13,6	17,6	8,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants de retour ont bénéficié de l'aide de leurs proches dans 59% des cas, surtout les plus jeunes (83%). Cette aide était polyvalente, dans la quasi-totalité des cas. Lorsque les types d'aide sont bien identifiés, il s'agit surtout de l'hébergement et de la nourriture.

Tableau 10.8 : Migrants de retour par groupe d'âge selon le type d'assistance reçue par les personnes proches dans le dernier pays d'émigration (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Obtention visa/permis de séjour			1,8		12,5	1,4
Payer transport			1,8			0,5
Hébergement, nourriture	16,7	12,7	12,5	4,5	31,3	13,6
Argent, prêts						0,5
Aide à trouver du travail				4,5		0,5
Aide à trouver logement		1,2				0,5
Plusieurs	83,3	86,1	83,9	91,0	56,2	83,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants de retour ont, en revanche, très peu bénéficié d'une assistance hors de leurs proches. Ils ne sont que 10% à en avoir bénéficié. L'assistance, lorsqu'elle est nommément désignée, a consisté le plus souvent en une aide pour l'obtention du visa ou du titre de séjour ou dans l'hébergement et la nourriture, probablement dans des logements collectifs.

Tableau 10.9 : Migrants de retour par groupe d'âge selon le type d'assistance reçue par d'autres que les personnes proches dans le dernier pays d'émigration (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Obtention visa/permis de séjour		14,3	30,0	40,0	33,3	24,2
Payer transport		7,1				3,0
Hébergement, nourriture		21,4	40,0	20,0		24,2
Argent, prêts					33,4	3,0
Aide à trouver du travail		14,3	10,0			9,1
Aide à trouver un logement		14,3				6,1
Plusieurs	100,0	28,6	20,0	40,0	33,3	30,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

10.3. Contacts avec la famille

Les émigrants actuels témoignent d'un grand attachement pour leurs proches restés au Maroc, du moins pour ce qui est des contacts. Très peu nombreux sont ceux qui ne les contactent jamais (3%) ou très rarement (11%), qui ne se manifestent pas au moins une fois par mois, et de manière assez surprenante, les plus âgés (21%). La périodicité des contacts la plus fréquente est hebdomadaire ou bi- hebdomadaire (58%), sans différences marquantes selon l'âge, sauf pour les plus âgés. Mais les contacts quotidiens ne sont pas rares : 12% en moyenne. Dans ce cas, ce sont les émigrants les plus âgés, les plus de 50 ans, qui sont les plus assidus.

La fréquence des contacts a été facilitée par la baisse généralisée des coûts de communication. Cependant, la montée du niveau d'instruction, à la fois des émigrants et de leurs parents restés au pays, qui aurait normalement permis de recourir à des échanges accrus par écrit, plutôt que par téléphone, n'a pas eu de répercussion forte sur les modalités des contacts.

Tableau 10.10 : Emigrants actuels par groupe d'âge selon la fréquence des contacts avec leur famille durant les 12 derniers mois (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
0	3,2	1,0	2,0	8,5	20,7	2,8
1	0,6	1,6	1,6	1,4		1,3
2 ou 3	1,6	3,0	2,0	1,4		2,2
Tous les 3 mois	1,9	2,2	2,4			2,0
Tous les 2 mois	5,1	6,8	5,7	2,8	6,9	5,9
Chaque mois	19,1	15,3	17,9	11,3	10,3	16,5
Semaine/quinzaine	59,6	57,7	57,7	56,3	44,8	57,8
Quotidien	8,9	12,4	10,7	18,3	17,3	11,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Pratiquement tous les émigrants ont recours au téléphone (94%) ou au téléphone par internet (Messenger, WhatsApp, Skype, Viber...) : 5%, pour communiquer. Mais personne n'a mentionné les échanges par courriel ou ses avatars.

Tableau 10.11 : Emigrants actuels par groupe d'âge selon les modalités des contacts (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Téléphone	89,0	95,5	96,2	95,3	100,0	94,0
Téléphone par internet	10,7	3,7	3,4	3,1		5,3
Visites au Maroc	0,3	0,4		1,6		0,4
Visites de la famille		0,4	0,4			0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les émigrants actuels qui ne mettent jamais les pieds au Maroc ne sont pas rares : 17%, le plus souvent les plus jeunes : 22%. On peut invoquer plusieurs raisons : le manque de documents qui leur permettent de circuler facilement entre l'Europe et le Maroc ou encore le manque de moyens suffisants pour entreprendre le voyage.

Les retours périodiques de l'émigré dans son pays natal, il faut insister là-dessus, peuvent s'avérer fort coûteux, car l'émigré est tenu aux dépenses somptuaires (*potlach*), rapporter avec lui des cadeaux, souvent onéreux, à la famille directe voire élargie ou aux amis, qui risquent de dépasser ses moyens, surtout s'il n'a pas encore eu le temps d'assainir sa situation dans le pays d'émigration. En sus, d'autres facteurs peuvent limiter ces visites périodiques : la mésentente familiale, le mariage mixte, etc.

Tableau 10.12 : Emigrants actuels par groupe d'âge selon le nombre de visites durant les 2 dernières années (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
0	21,9	17,9	11,6	14,3	3,4	17,1
1	25,4	21,4	24,8	11,4	6,9	22,2
2	38,6	41,1	45,9	47,1	41,5	41,8
3	7,7	5,1	6,2	4,3	6,9	5,9
4	3,9	8,4	5,4	12,9	27,7	7,3
5	1,3	2,9	2,1	1,4	3,4	2,2
6	0,6	2,0	1,6	2,9	3,4	1,7
7		0,4	0,4			0,3
8	0,3	0,2		2,9	3,4	0,4
9	0,3		0,4	1,4		0,3
10 et plus		0,6	1,6	1,4	3,4	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Pour les chanceux, ceux qui ont pu se rendre au Maroc, la majorité (en excluant ceux qui ne s'y rendent jamais) est d'un retour annuel en moyenne (2 fois tous les 2 ans). Mais nombreux sont ceux qui n'ont pas eu cette opportunité -près d'un-tiers- et qui s'y rendent une seule fois tous les 2 ans. En revanche, quelques rares privilégiés y vont jusqu'à 3 fois en moyenne par an, voire plus. Ce sont généralement les plus âgés qui peuvent préparer des projets de retour définitif au Maroc. Les plus jeunes, ne peuvent se permettre ce luxe.

L'aventure migratoire, pour les migrants actuels ou pour les migrants de retour, n'est pas sans comporter des risques sérieux, notamment par le franchissement des frontières, sans posséder un visa ou d'autres documents de voyage. Les communications nombreuses, même si elles ne se parent pas des procédés les plus modernes, attestent de l'étroitesse des liens entre les résidents marocains à l'étranger et le pays natal. Les visites au Maroc sont fréquentes, restreintes seulement par le manque de moyens financiers suffisants.

11. La migration forcée

Cette section ne concerne pas la région du Tadla-Azilal, car les migrants forcés y sont très rares. Contrairement aux autres modules de l'enquête pilote, celui-ci a été effectué à Rabat, où les migrants forcés sont suffisamment nombreux, ce qui n'est pas le cas de la région du Tadla-Azilal (voir annexe méthodologique).

L'échantillon prélevé pour cette enquête pilote semble modeste (105 interviews). Mais il faut noter qu'il est relativement important en comparaison avec celui des interviews réalisées sur les migrants actuels et les migrants de retour de la région du Tadla-Azilal.

Tableau 11.1 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et le motif principal de l'émigration (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Guerre/insécurité	36,8	54,3	70,0	50,0	100,0	46,7
Persécution	26,3	22,9	20,0			23,8
Autre	19,3	11,4	10,0	50,0		16,1
Travail à l'étranger	8,8	11,4				8,6
Regroupement familial, sans asile	7,0					3,8
Regroupement familial, avec asile	1,8					1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le tableau précédent montre que les facteurs de répulsion (push factors) dominent les principaux motifs de l'émigration forcée. Pour 71% des migrants forcés, les guerres, l'insécurité ou encore les persécutions sont en tête des motifs principaux de la migration. Sans compter qu'une partie de ceux qui ont répondu «autre» pensent sans doute à des facteurs de même nature. En revanche, le travail à l'étranger -sous-entendu en Europe-, après la traversée de la Méditerranée – n'intervient que pour moins de 9% des répondants. Les regroupements familiaux avec ou sans procédure d'asile sont peu fréquents.

Originaires en majorité d'Afrique subsaharienne ou du Proche-Orient (Syrie, Irak, Palestine), les migrants forcés, quel que soit leur pays d'origine, pénètrent donc au Maroc pour des raisons liées de près ou de loin à la violence, y compris pour les originaires de pays relativement moins sujets aux troubles et à l'insécurité comme le Cameroun et le Sénégal. Ils ont vécu certes des conflits régionaux ou ethniques, mais à des degrés moindres que la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, ou encore les deux Congo et l'Irak.

Tableau 11.2 : Migrants forcés selon le pays d'origine et le motif principal de l'émigration (%)

	Persécution	Guerre/ insécurité	Regroupement familial, avec asile	Travail à l'étranger	Regroupement familial, sans asile	Autre	Total
Cameroun	34,8	13,0	4,3	13	4,4	30,5	100,0
Côte d'Ivoire		85,7				14,3	100,0
Mali	50,0	50,0					100,0
Niger	100,0						100,0
Sénégal	33,3	33,3			33,4		100,0
Congo dém	42,9	38,1		4,8		14,2	100,0
Congo	7,7	46,2			15,4	30,7	100,0
Syrie	27,3	36,4		36,3			100,0
Irak		100,0					100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Tableau 11.3 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et les personnes accompagnantes (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Seul	64,8	41,2	50,0	50,0	100,0	55,4
Epoux/épouse	1,9	11,8				5,0
Fils	1,9	11,8	20,0			6,8
Filles		2,9				1,0
Père	1,9	2,9				2,0
Mère	3,7	2,9				3,0
Frères	3,7					2,0
Sœurs	1,9	5,9				3,0
Autre proches	3,7	5,9				4,0
Amis	7,3					4,0
A plusieurs	9,2	14,7	30,0	50,0		13,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Quel que soit leur âge, les migrants forcés sont le plus souvent partis seuls (55%). Un tiers environ étaient néanmoins accompagnés d'un membre de la famille, le plus souvent le fils ou le conjoint. L'autre modalité de départ consiste à partir à plusieurs : 14%. Mais il est symptomatique que les femmes migrantes forcées, partent très souvent seules : 45% (63% pour les hommes).

Parmi ces migrants forcés qui partent le plus souvent seuls, une exception notable est celle des Syriens, qui quittent le plus fréquemment à plusieurs : 55%.

Tableau 11.4 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et les personnes qui ont suivi le migrant (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Personne	85,7	91,2	90,0	100,0	100,0	88,3
Fils		2,9				1,0
Mère	1,8					1,0
Frères	1,8		10,0			1,9
Oncles/tantes	1,8					1,0
Autre proches	1,8					1,0
A plusieurs	7,1	5,9				5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le niveau d'esseulement de l'émigrant forcé est élevé quel que soit son âge. Plus de 88% des migrants forcés vivent seuls au Maroc, sans qu'aucun membre de la famille ne les ait rejoints. On peut penser que la nouvelle réglementation de l'immigration en cours au Maroc, pourra donner un coup de pouce au regroupement familial et que les Subsahariens, ou encore les Syriens, auront plus de possibilités pour faire venir des membres de leur famille.

La plupart des émigrants forcés ont effectué une escale intermédiaire entre leur pays d'origine et le Maroc. Ils sont 55% dans ce cas, le plus souvent dans un autre pays d'Afrique subsaharienne (non-précisé), à l'exception du Mali, le plus cité (12%). Quant aux voisins immédiats du Maroc et contrairement à une perception assez fréquente, l'Algérie est relativement peu mentionnée (10%) et la Mauritanie encore moins.

Tableau 11.5 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et le dernier pays d'émigration avant le Maroc (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Autre Afrique	30,0	21,1	33,3	100,0		29,4
Mali	16,7	10,5				12,1
Algérie	13,3	10,5				10,3
Cameroun		15,8	33,3			8,6
Egypte	6,7	15,8				8,6
Congo	10,0	10,5				8,6
Niger	10,0					5,2
Maroc		10,5				3,4
Mauritanie		5,3	16,7			3,4
Congo dém.	6,7					3,4
Jordanie	3,3					1,8
Koweït					100,0	1,8
Gabon	3,3					1,7
Bahreïn			16,7			1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La diversité des destinations intermédiaires précédant l'entrée au Maroc est manifeste. Ils sont plus de la moitié à avoir réalisé une migration par étape. Le plus souvent le migrant forcé passe par un pays africain qui n'est pas nommément désigné (30%). Lorsque ce pays est précisé, il s'agit le plus souvent du Mali. Les Syriens ont le plus souvent transité par l'Egypte, un peu moins par l'Algérie et enfin par la Jordanie. Ce sont donc de longs parcours, le plus souvent dans des conditions éprouvantes, qui ont permis, au bout du compte aux migrants forcés de réussir à s'installer au Maroc.

Tableau 11.6 : Migrants forcés selon le pays d'origine et le dernier pays d'émigration avant le Maroc (%)

Dernier pays d'émigration	Pays d'origine								
	Cameroun	Côte d'Ivoire	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Autre	Total
Autre Afrique	50,0	42,8	31,2	25,0	20,0			50,0	29,5
Mali	10,0	28,6	6,2	37,5					12,2
Algérie	10,0		6,3		40,0		22,2		10,3
Cameroun			12,5	25,0	20,0				8,6
Egypte							55,6		8,6
Congo			25,0	12,5					8,6
Niger	10,0	14,3							5,2
Maroc	10,0						11,1		3,4
Mauritanie	10,0	14,3							3,4
Congo dém.			6,2		20,0			50,0	3,4
Gabon			6,3						1,7
Bahreïn			6,3						1,7
Jordanie							11,1		1,7
Koweït						100,0			1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants forcés ont quitté le dernier pays d'émigration pour trois principaux groupes de raisons : ils y étaient pour le transit seulement avec l'idée de rallier le Maroc, à cause des mauvaises conditions de vie, du harcèlement des autorités et de la police et enfin pour un ensemble de raisons liées les unes aux autres.

Tableau 11.7 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et les raisons de quitter le dernier pays avant le Maroc (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Transit seul	33,3	9,1	33,3	100,0	28,2
Pas d'obtention du statut de réfugié	4,2	9,1			5,1
Mauvaises conditions de vie	20,8	36,4			23,1
Harcèlement autorités	8,3		33,3		7,7
Manque de sécurité	8,4	9,1			7,7
Autre	4,2				2,6
Plusieurs raisons	20,8	36,3	33,4		25,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les raisons avancées pour avoir quitté le dernier pays d'émigration, varient selon l'origine. Si les Camerounais mettent en exergue le motif du transit, les Syriens évoquent les mauvaises conditions dans les pays où ils ont résidé avant, c'est-à-dire principalement l'Egypte et l'Algérie.

Tableau 11.8 : Migrants forcés selon le pays d'origine et les raisons de quitter le dernier pays avant le Maroc (%)

Raisons de quitter le dernier pays	Pays d'origine						Total
	Cameroun	Côte d'Ivoire	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Syrie	
Transit seul	66,7	25,0	23,1	16,7	33,3		28,2
Pas d'obtention du statut de réfugié	16,7	25,0					5,1
Mauvaises conditions de vie	16,6		23,1	33,3		75,0	23,1
Harcèlement des autorités		25,0	15,4				7,7
Manque de sécurité			7,6	16,7			7,7
Autre			7,7				2,6
Plusieurs raisons		25,0	23,1	33,3	66,7	25,0	25,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants forcés pour près des deux-tiers, de l'un ou l'autre sexe n'avaient jamais obtenu le statut de réfugié (62%), quel que soit leur âge. Mais pour ceux qui en ont bénéficié, une proportion non-négligeable l'avaient obtenu plus d'une fois (9%).

Tableau 11.9 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et la reconnaissance du statut de réfugié (%)

Reconnaissance du statut de réfugié	15-29	30-39	40-49	50-59	60-64	Total
Jamais	62,5	63,6	75,0			61,5
Une fois	25,0	31,8	25,0	100,0		29,3
Plusieurs fois	12,5	4,6			100,0	9,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013».

La diversité des langues maternelles pratiquées par la communauté des migrants forcés au Maroc, en fait une véritable tour de Babel. Seuls 11% des immigrants forcés déclarent une langue maternelle qui est celle du Maroc : l'Arabe ou une des langues d'usage, le Français : 1%. Ceci pourrait poser d'épineux problèmes pour l'instruction. Cependant, la plupart des Subsahariens originaires d'Afrique de l'Ouest pratiquent le Français, et bénéficient donc d'un atout, lequel devrait potentiellement réduire les problèmes d'intégration liés à la langue.

Tableau 11.10 : Migrants forcés selon le pays d'origine et la langue maternelle (%)

Langue maternelle	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Palestine	Autre	Total
Arabe				100,0					50,0	72,7	100		10,8
Français	4,5												1,0
Portugais								10,0					1,0
Angolais						35,0	30,8						10,8
Ethiopien						5,0							1,0
Guinéen		14,3			33,3			20,0					4,9
Nigérien								10,0					1,0
Ougandais										9,1			1,0
Autre	95,5	85,7	100,0		66,7	60,0	69,2	60,0	50,0	18,2		100,0	68,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le Français apparaît comme la 1ère langue couramment pratiquée, par 55% des immigrants forcés, loin devant l'Arabe (2%). En outre, de nombreux immigrants sont polyglottes, Français-Arabe ou Français-Anglais, etc. Ce qui pourrait représenter un atout potentiel pour leur entrée sur le marché du travail marocain.

Tableau 11.11 : Migrants forcés selon le pays d'origine et les langues étrangères pratiquées (%)

Langues étrangères pratiquées	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Palestine	Autre	Total
Arabe						4,8				20,0			2,0
Anglais								36,4	50,0	20,0	100,0	36,4	8,1
Français	30,4	92,9	50,0	100,0	66,7	71,4	69,2	36,4		20,0		36,4	54,5
Autre										20,0			1,0
Plusieurs	69,6	7,1	50,0		33,3	23,8	30,8	27,2	50,0	20,0		27,2	34,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013».

Nombreux sont les migrants forcés qui sont partis dénués de moyens, surtout les plus jeunes. D'autres ont bénéficié d'une aide familiale dans le pays d'origine surtout, et accessoirement à l'étranger. Près d'un tiers ont dû recourir à la vente de leurs biens pour financer leur voyage.

Tableau 11.12 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et le mode de financement de l'émigration (%)

Mode de financement	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Vente de biens	26,2	30,0	40,0			28,6
Aide famille dans le pays	23,8	26,7	30,0			25,0
Aide famille à l'étranger	4,8		10,0	100,0		4,8
Pas d'argent	19,0	20,0	10,0			17,9
Autre	26,2	23,3	10,0		100,0	23,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le financement de la migration forcée varie selon le pays d'origine. Ceux qui sont partis dénués de moyens, sont 33% pour les Ivoiriens mais 9% pour les Congolais et aucun pour les Sénégalais. Les autres modes de financement, par la famille ou par la vente de ses biens, varient aussi selon l'origine.

Tableau 11.13 : Migrants forcés selon le pays d'origine et le mode de financement de l'émigration (%)

	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Sénégal	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Palestine	Autre	Total
Vente des biens	14,3	8,3	50,0	66,7	15,8	36,4	60,0	50,0	25,0	100,0	50,0	28,6
Aide famille dans le pays	28,6	25		33,3	31,6	36,3	20,0		12,5			25,0
Aide famille à l'étranger					15,8	9,1						4,8
Pas d'argent	21,4	33,3	50,0		15,7	9,1	20,0				50,0	17,9
Autre	35,7	33,4			21,1	9,1		50,0	62,5			23,7
Total	100	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les trois-quarts des migrants forcés ont fait mention de difficultés rencontrées en cours d'émigration. Pour la plupart, ces difficultés ont de multiples raisons. Celles qui sont nommément citées, sont la maltraitance et les viols qui figurent en premier lieu, surtout pour les femmes : 35% bien plus que pour les hommes (8%).

Tableau 11.14 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et les difficultés rencontrées (%)

Difficultés	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Plusieurs	42,3	29,2	50,0		38,6
Maltraitance (viols)	20,0	20,8			17,9
Autres	13,3	12,5	12,5	100,0	14,1
Arrestations/détention	11,1	12,5	25,0		12,8
Extorsion de fonds	8,9	16,7	12,5		11,5
Refoulement	4,4	8,3			5,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Ce sont principalement les Subsahariens (surtout les femmes parmi elles) qui ont fait mention de maltraitance et de viols. En revanche les migrants arabes : Syriens et Irakiens, n'ont rien évoqué de tel.

Tableau 11.15 : Migrants forcés selon le pays d'origine et les difficultés rencontrées (%)

Difficultés	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Sénégal	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Autre	Total
Arrestations/détention		33,3	50,0	100,0	11,1		11,1	100,0	12,5		12,8
Refoulement	15,8				5,6						5,1
Maltraitance (viols)	15,8		50,0		22,2	33,3	22,2				17,9
Extorsion de fonds		22,2			11,1	33,3	11,1		12,5	50,0	11,5
Autres	10,5				16,7		33,3		37,5		14,1
Plusieurs	57,9	44,5			33,3	33,4	22,2		37,5	50,0	38,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le Maroc a été choisi par les migrants forcés pour trois grands groupes de causes d'importance, plus ou moins équivalentes. Deux raisons pratiques : le transit qui y semble plus facile notamment pour continuer le chemin vers l'Europe ainsi que la possibilité d'y obtenir le droit d'asile ou le statut de réfugié. Mais à côté de ces raisons, il y en a d'autres qui sont moins connues : le Maroc offre aux migrants forcés -aux femmes surtout encore plus qu'aux hommes- de bonnes conditions de vie, ce qui comprend les aspects liés à la santé, à l'instruction (pour soi et pour ses enfants), le logement et, sans doute, une bonne entente avec les Marocains.

En revanche, les possibilités d'accès au marché du travail ne sont pas citées, car ce n'est qu'après une certaine durée d'installation que l'on commence à s'interroger sur les possibilités de trouver un emploi. Il est remarquable que même pour les femmes, la présence de la famille ou d'un réseau d'amis intervient assez peu (3% pour les hommes et 10% pour les femmes).

Tableau 11.16 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et les raisons d'être au Maroc (%)

Raisons d'être au Maroc	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Transit, facile de se déplacer	36,5	6,3				21,9
Demande asile/statut de réfugié	26,9	28,1	30,0	100,0		28,1
Bonnes conditions de vie	19,3	28,1	50,0		100,0	26,0
Famille/réseau d'amis	7,7	3,1	10,0			6,3
Accès marché du travail	7,7	15,6				9,4
Autre	1,9	18,8	10,0			8,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les raisons avancées pour le choix du Maroc, selon l'origine des migrants forcés, varient beaucoup. La facilité de transit - la poursuite du voyage vers l'Europe étant présumée plus aisée- est une raison pour près de la moitié des Camerounais (48%) mais pour 8% des Ivoiriens et 10% des Congolais seulement. La gamme des réponses sur la demande d'asile ou du statut de réfugié est aussi très étalée. Tout autant que le choix du Maroc en raison des bonnes conditions de vie : 70% pour les Syriens mais 8% seulement pour les Ivoiriens.

Tableau 11.17 : Migrants forcés selon le pays d'origine et les raisons d'être au Maroc (%)

Raisons d'être au Maroc	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Palestine	Autre	Total
Transit, facile de se déplacer	47,8	7,7		100,0		10,5	18,2	30,0				50,0	21,9
Demande asile/ statut de réfugié	26,1	46,2	100,0		33,4	26,3	36,4	20,0		20,0			28,1
Bonnes conditions de vie	17,4	7,7			33,3	36,8	18,2	20,0	50,0	70,0			26,0
Famille/ réseau d'amis		7,7				5,3	18,1			10,0	100,0	50,0	6,3
Accès marché du travail	8,7				33,3	5,3	9,1	30,0					9,4
Autre		30,7				15,8			50,0				8,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La majorité des migrants forcés sur le plan légal sont dans des situations de demandeurs d'asile (36%) ou de réfugiés reconnus (21%) ou encore dotés d'un statut humanitaire (4%). Il n'en reste pas moins que 36% n'avaient pas de reconnaissance légale au moment de l'enquête pilote. Mais cette situation a probablement beaucoup évolué grâce à l'opération de régularisation des migrants forcés en 2014 et 2015. Les plus jeunes à 15-29 ans sont les moins régularisés : 42% et les hommes beaucoup moins que les femmes : 43% contre 26%.

Tableau 11.18 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et le statut actuel de résidence au Maroc (%)

Statut actuel	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Demandeur d'asile	38,2	28,6	66,7			36,3
Réfugié reconnu	14,5	22,9	33,3	50,0	100,0	20,6
Statut humanitaire	1,8	8,5				3,9
Pas de statut légal	41,9	37,1		50,0		36,3
Autre	3,6	2,9				2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants forcés sans statut légal sont diversement représentés selon leur pays d'origine. Les situations les plus critiques concernent les ressortissants des pays d'Afrique qui n'ont pas été nommément désignés (55%), les Camerounais (41%) et les Congolais (des deux Congo) : 38%. Il est surprenant que 33% des Sénégalais soient dans ce cas, compte tenu de l'étroitesse des liens entre le Sénégal et le Maroc et du fait que les Sénégalais y ont toujours joui d'un statut relativement privilégié. Les originaires des pays arabes ont des statuts plus réguliers : seuls 22% des Syriens et pratiquement aucun Irakien ou Palestinien, ne jouissent pas de ces statuts. Une grande diversité par pays d'origine existe aussi pour les demandeurs d'asile. Fréquents chez les Camerounais, les Maliens, les Nigériens, les Congolais et les Syriens, contrairement aux Ivoiriens, Irakiens et Palestiniens, plutôt réfugiés reconnus.

Tableau 11.19 : Migrants forcés selon le pays d'origine et le statut actuel de résidence au Maroc (%)

Statut actuel	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Palestine	Autre	Total
Demandeur d'asile	40,9	14,3	50,0	100,0		42,9	38,5	45,5		44,4		33,3	36,3
Réfugié reconnu	13,6	57,1			33,3	14,3	15,4		100,0	11,1	100,0		20,6
Statut humanitaire	4,6		50,0							22,2		66,7	3,9
Pas de statut légal	40,9	28,6			33,3	38,1	38,5	54,5		22,3			36,3
Autre					33,4	4,7	7,6						2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants forcés se sont exprimés aussi sur la perception qu'ils jugent être celle des Marocains envers eux. Néanmoins cette perception peut différer de celle que les Marocains, s'ils avaient été interrogés, auraient eu des migrants forcés⁷. En tout cas, il ressort de cette enquête pilote que les migrants pensent en majorité à 40% que les Marocains ont une bonne opinion d'eux, alors que l'on aurait pu craindre le contraire. En revanche, ceux qui croient que les perceptions des Marocains envers les migrants forcés sont négatives (15%) ou très négatives (15%) ne sont pas très nombreux, tandis que 29% restent dans une prudente expectative. Les femmes se pensent encore mieux perçues que les hommes. Ces résultats sont certainement tributaires de la nouvelle politique migratoire du Maroc qui a pu influencer la psychologie des migrants forcés, en leur faisant sentir qu'ils étaient devenus moins indésirables. Il serait utile de largement diffuser ces résultats pour bien prendre la mesure de l'état réel -et non fantasmé- des relations entre les Marocains et les migrants forcés.

Tableau 11.20 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et la perception du migrant forcé par les Marocains (%)

Perception du migrant forcé	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Positive	33,3	48,6	50,0		100,0	40,0
Négative	14,0	11,4	40,0			15,2
Ni l'une, ni l'autre	29,8	34,3		50,0		28,6
Très négative	21,1	5,7	10,0	50,0		15,2
Pas de réponse	1,8					1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Cependant, la perception plutôt positive est une perception moyenne qui recèle des différences selon le pays d'origine du migrant forcé. Cette perception positive décline assez sévèrement avec les Camerounais, qui se voient bien perçus par les Marocains à hauteur de 17% seulement, mal perçus à hauteur de 26% et très mal perçus de 26% également. A l'autre extrême du spectre, les immigrés forcés originaires des pays arabes : Irakiens, Syriens et Palestiniens, s'imaginent tous être bien perçus par les Marocains. Entre les deux, les Sénégalais ne se ressentent pas si bien perçus (33%). Les Ivoiriens se rapprochent des Camerounais, tandis que les Congolais affichent des vues contrastées selon qu'ils soient du Congo démocratique (ex-Zaïre) ou du Congo Brazzaville.

7- La perception des Marocains à l'égard des migrants forcés devrait être scientifiquement testée, à l'aide d'enquêtes, car l'on ne peut se contenter sur un sujet aussi sensible d'impressions subjectives et de ragots.

Tableau 11.21 : Migrants forcés selon le pays d'origine et la perception du migrant forcé par les Marocains (%)

Perception du migrant forcé	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Palestine	Autre	Total
Positive	17,4	21,4	50,0		33,3	47,6	23,1	45,5	100,0	100,0	100,0	33,3	40,0
Négative	26,1	21,4	50,0			4,8	38,5						15,2
Ni l'une, ni l'autre	30,4	28,6		100,0	66,7	28,6	30,8	45,4				33,3	28,6
Très négative	26,1	28,6				14,3	7,6	9,1				33,4	15,2
Pas de réponse						4,7							1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants forcés qui ont déclaré avoir exercé une activité dans leur pays d'origine ne sont pas très nombreux : 60%, 73% pour les hommes et 42% pour les femmes ; leur ratio d'inactifs sur les actifs est donc relativement élevé.

Tableau 11.22 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et la profession exercée dans le pays d'origine (%)

Profession dans le pays d'origine	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Cadres supérieurs, professions libérales		13,0	12,5		7,9
Cadres moyens	10,0	4,3	12,5		7,9
Employés	13,3	13,1	25,0		14,3
Commerçants, intermédiaires	40,0	34,9	25,0		34,9
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers	10,0		12,5		6,3
Artisans et ouvriers qualifiés	13,3	21,8		100,0	15,9
Ouvriers et manœuvres agricoles	3,3	4,3	12,5		4,8
Conducteurs d'installations et de machines	3,3	4,3			3,2
Manœuvres non- agricoles	6,8	4,3			4,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Il est notable que plus d'un tiers des migrants forcés se disaient «commerçants» avant leur venue au Maroc. Le secteur des services est ainsi surreprésenté avec seulement 16% d'artisans et d'ouvriers qualifiés et 5% de manœuvres non-agricoles, ou d'agriculteurs 6% d'ouvriers agricoles 5%. C'est dire qu'il faudrait un sérieux effort de la part des autorités et de l'économie privée marocaine pour leur permettre une insertion dans les secteurs productifs.

Les activités exercées antérieurement diffèrent selon le pays d'origine. Les migrants forcés originaires du Proche-Orient étaient plus présents dans le commerce et plus généralement dans les services que ceux d'Afrique subsaharienne, avec l'exception, notable du Congo démocratique dont 46% des migrants forcés étaient commerçants contre 18% pour les Camerounais et 22% pour les Ivoiriens.

Tableau 11.23 : Migrants forcés selon le pays d'origine et la profession exercée dans le pays d'origine (%)

Profession dans le pays d'origine	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Palestine	Autre	Total
Cadres supérieurs, professions libérales	9,1							50,0	12,5			7,9
Cadres moyens	9,1	22,2	100,0			16,7						7,9
Employés	27,3	22,2				16,7	18,2					14,3
Commerçants, intermédiaires	18,2	22,2		100,0	100,0	33,3	36,4		50,0	100,0		34,9
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers						16,7	9,1		25,0			6,3
Artisans et ouvriers qualifiés	27,2	11,1						50,0	12,5			15,9
Ouvriers et manœuvres agricoles		22,3					9,1					4,8
Conducteurs d'installations et de machines							18,1					3,2
Manœuvres non- agricoles	9,1					16,6	9,1				100,0	4,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La déperdition en ressources humaines engendrée par la migration forcée ressort des proportions très basses de migrants forcés qui exercent actuellement une profession au Maroc. Ils ne sont que 38% par rapport à ceux qui exerçaient une profession dans leur pays d'origine et 23% seulement par rapport à l'ensemble des migrants forcés. Il faudrait en conséquence une volonté bien affirmée pour remettre en activité cette main-d'œuvre potentielle. Une tâche difficile du fait que la situation de l'emploi pour les Marocains reste elle-même assez précaire. Il s'agit donc d'un objectif de longue haleine.

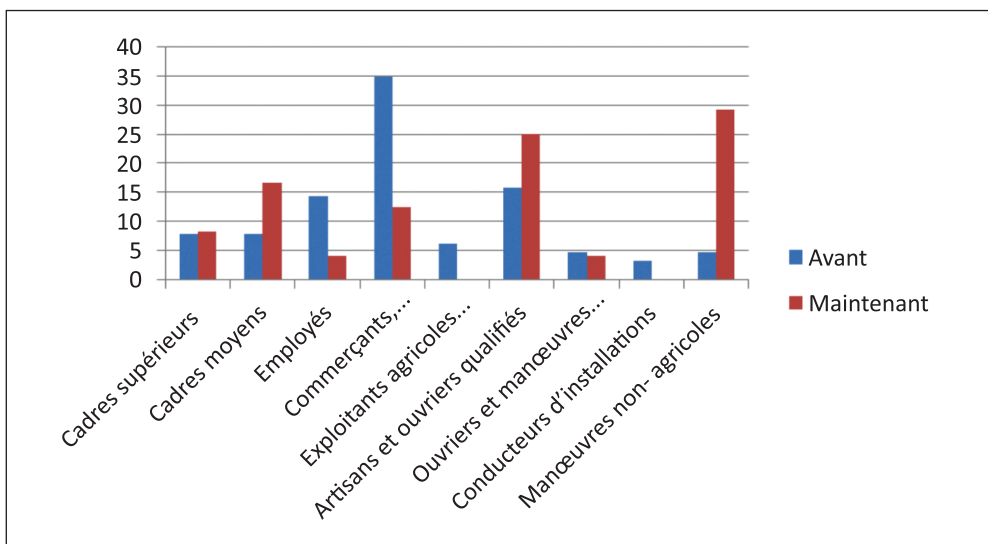
Ce n'est pas seulement la perte des emplois des migrants forcés qui est sérieuse. La modification structurelle des emplois exercés avant la migration et aujourd'hui et leur forte prolétarianisation, l'est aussi. Les employés ont virtuellement disparu du panorama et les emplois commerciaux ont baissé au profit des artisans et ouvriers qualifiés, mais surtout des manœuvres non-agricoles. Il y a en revanche, une légère progression pour les cadres moyens.

Tableau 11.24 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et la profession exercée actuellement (%)

Profession actuelle	15-29	30-39	40-49	60 et plus	Total
Cadres supérieurs, professions libérales	7,1			100,0	8,3
Cadres moyens	21,4	12,5			16,7
Employés		12,5			4,2
Commerçants, intermédiaires	14,3		100,0		12,5
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers	28,6	25,0			25,0
Artisans et ouvriers qualifiés		12,5			4,2
Ouvriers et manœuvres agricoles		37,5			29,1
Conducteurs d'installations et de machines					
Manœuvres non- agricoles	28,6				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Graphique 11 : La profession exercée par les migrants forcés avant et après la migration



Le tableau suivant montre qu'il existe, mais à la marge, quelques migrants forcés qui déclarent ne pas vouloir travailler, des femmes en totalité. Les autres, ceux qui veulent travailler, avancent pour raison principale de non-recherche d'emploi, le fait qu'ils ont été en quête d'emploi mais n'en ont pas trouvé (36%), ou ce qui revient presque au même qu'il n'existe pas ici d'opportunités d'emploi (5%) ou d'emplois à rémunération adéquate (3%), ou encore qu'ils manquent de qualification (5%).

Prises ensemble, ces raisons couvrent la moitié des motifs pour lesquelles les migrants forcés ne cherchent pas d'emploi, et encore plus si l'on prend en considération les 21% qui ont déclaré d'autres raisons. Ils sont en quelque sorte découragés par la morosité du marché de l'emploi local sans compter le handicap additionnel que constitue leur situation de migrants forcés au plan légal.

Ce découragement est préoccupant, surtout chez les jeunes, qui sont 11% à ne pas vouloir travailler. Le fort pourcentage de femmes qui ne cherchent pas d'emploi en raison de l'impossibilité de trouver quelqu'un pour la garde des enfants, pose la question des crèches et de leur disponibilité ; un problème qui concerne tout autant les Marocaines aux revenus modestes.

Tableau 11.25 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et la raison de non-recherche d'un emploi (%)

Raison de non-recherche d'emploi	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Ne veut pas travailler	10,5				5,1
A cherché, mais n'a pas trouvé	31,6	28,6	60,0	100,0	35,9
Pas d'opportunités d'emploi	10,5				5,1
Pas d'emploi à rémunération adéquate	5,3				2,6
Manque de qualification, compétence	5,3	7,1			5,1
Etat de santé/handicap		21,4			7,7
Employeurs pensent qu'il est trop jeune ou trop âgé	5,2				2,6
Personne pour garde enfants	5,3	21,4			10,3
Formation scolaire/universitaire	5,2				2,6
Ne peut pas travailler au Maroc			20,0		2,6
Autres	21,1	21,5	20,0		20,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Tableau 11.26 : Migrants forcés selon le pays d'origine et la raison de non-recherche d'un emploi (%)

Raison de non-recherche d'emploi	Cameroun	Côte d'Ivoire	Niger	Sénégal	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Total
Ne veut pas travailler				100,0	12,5					5,1
A cherché, mais n'a pas trouvé	50,0	14,3	100,0		37,5	50,0	25,0		40,0	35,9
Pas d'opportunités d'emploi	12,5				12,5					5,1
Pas d'emploi à rémunération adéquate									20,0	2,6
Manque de qualification, compétence	12,5						25,0			5,1
Etat de santé/handicap		28,6						100,0		7,7
Employeurs pensent qu'il est trop jeune ou trop âgé									20,0	2,6
Personne pour garde enfants		28,6			12,5				20,0	10,3
Formation scolaire/universitaire					12,5					2,6
Ne peut pas travailler au Maroc	12,5									2,6
Autres	12,5	28,5			12,5	50,0	50,0			20,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013».

Les migrants forcés ne déclarent pas les mêmes raisons de non-recherche de travail selon leur origine : 50% pour les Camerounais et les Congolais qui ont cherché mais n'ont pas trouvé de travail, mais 14% pour les Ivoiriens. Ces fortes variations selon le pays d'origine diminueront certainement lorsque l'enquête passera du stade de l'enquête pilote à celui d'une enquête nationale réalisée sur un échantillon plus substantiel.

Tableau 11.27 : Migrants forcés selon le pays d'origine et l'assistance reçue d'en dehors du Maroc (%)

	Cameroun	Côte d'Ivoire	Niger	Sénégal	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Palestine	Autre	Total
Oui	21,7	7,1	0,0	0,0	23,8	15,4	0,0	0,0	0	100,0	0,0	13,3
Non	78,3	92,9	100,0	100,0	76,2	84,6	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	86,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

A en juger par leur déclaration sur l'assistance reçue d'en dehors du Maroc, les migrants forcés apparaissent comme doublement démunis, du fait du manque de travail, d'une part et de l'autre en raison de l'absence d'assistance reçue d'en dehors du Maroc, pour 87%. Il existe de légères différences selon le pays (le cas des Palestiniens, n'est guère probant du fait de leur faible nombre). Cette absence d'assistance externe se manifeste pour tous les groupes d'âges.

Tableau 11.28 : Migrants forcés selon le pays d'origine et l'importance des transferts en dehors du Maroc (%)

Importance des transferts	Cameroun	Côte d'Ivoire	Congo dém	Congo	Syrie	Autre	Total
Cruciale	71,4	40,0	50,0	40,0			48,2
Très importante	14,3	40,0	37,5	20,0	100,0		29,6
Utile, pas indispensable	14,3		12,5			100,0	11,1
Peu d'importance		20,0		40,0			11,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Cependant, malgré la grande précarité, certains migrants forcés trouvent quand même de quoi transférer de l'argent dans leur pays d'origine. Ils sont 26% dans ce cas, autant d'ailleurs les hommes que les femmes. Pour leurs parents et proches restés dans leur pays d'origine, ces transferts sont cruciaux pour 48% et très importants pour 30%. Il n'y a que 11% des migrants qui les jugent superflus.

Tableau 11.29 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et l'idéal de destination (%)

L'idéal de destination	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Se déplacer au Maroc	20,4	31,4	33,3		100,0	26,3
Se déplacer vers un autre pays	24,5	20,0	22,2	100,0		23,2
Ne pas migrer	55,1	48,6	44,5			50,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Une problématique de grande importance est celle de la destinée des migrants forcés au Maroc et de leur destination ultime.

Les données du tableau précédant de l'enquête pilote contredisent les idées reçues. A savoir que les migrants forcés n'aspireraient qu'à s'installer ailleurs -sous-entendu

en Europe- et ne seraient au Maroc qu'en situation de transit temporaire. En fait, ils sont plus de la moitié (51%) à souhaiter y rester, à l'endroit où ils vivent actuellement et 26% à y rester quitte à se déplacer ailleurs dans le pays. Ils sont moins du quart (23%) à souhaiter ré-émigrer ailleurs. Ce besoin d'«enracinement» au Maroc, aussi répandu chez les hommes que chez les femmes, est surtout ressenti par les plus jeunes.

Tableau 11.30 : Migrants forcés selon le pays d'origine et l'idéal de destination (%)

L'idéal de destination	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Palestine	Autre	Total
Se déplacer au Maroc	17,6	7,7				23,8	41,7	10,0	100,0	60,0	100,0	33,3	26,3
Se déplacer vers autre pays	17,6	38,5	50,0			28,6	25,0			30,0		33,4	23,2
Ne pas migrer	64,8	53,8	50,0	100,0	100,0	47,6	33,3	90,0		10,0		33,3	50,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

L'origine des migrants influence leurs préférences pour la destination finale. Les Camerounais sont moins désireux de quitter le Maroc que les Ivoiriens, par exemple. Les migrants originaires du Proche-Orient partagent également ce besoin de s'enraciner soit là où ils se trouvent actuellement, soit ailleurs au Maroc.

Tableau 11.31 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et le projet migratoire futur (%)

Projet migratoire futur	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Rester au Maroc	33,3	38,2	70,0	50,0	100,0	39,4
Retour au pays dans moins de 6 mois	14,0	17,6				13,5
Retour au pays après 6 mois		2,9				1,0
Retour au pays avec conditions	12,3	23,6	20,0	50,0		17,3
Partir pour un autre pays	21,1	2,9				12,5
Ne sait pas	19,3	14,8	10,0			16,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Le projet migratoire des migrants forcés, reste indéterminé pour un nombre substantiel (16%). Pour les autres, la majorité (39%) -et la majorité absolue, si l'on écarte les indéterminés- veulent rester au Maroc. Le retour au pays, selon différents timing, avec ou sans conditions, n'intéresse que 32% de ces migrants forcés. Ce n'est pas beaucoup mais c'est bien plus que ceux qui veulent émigrer dans un autre pays que le Maroc, qui ne sont que 12%.

On constate donc que, entre l'idéal de destination et le projet migratoire, plus concret, la différence est notable, avec une réduction de moitié de ceux qui veulent partir pour un autre pays.

Tableau 11.32 : Migrants forcés selon le pays d'origine et le projet migratoire futur (%)

Projet migratoire futur	Cameroun	Cote d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Palestine	Autre	Total
Rester au Maroc	43,5	38,5	50,0		33,3	47,6	46,2	18,2	100,0	18,2	100,0	33,3	39,4
Retour au pays, moins 6 mois	13,0	15,4		100,0	33,4	4,8	7,7	36,4		18,2			13,5
Retour au pays après 6 mois							15,4			27,3		33,3	1,0
Retour au pays avec conditions	4,3	15,4	50,0		33,3	23,8	23,1	18,2					17,3
Partir pour un autre pays	26,1	7,6				14,3	7,6					33,4	12,5
Ne sait pas	13,1	23,1				9,5		27,2		36,3			16,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Parmi les migrants forcés, les Syriens sont ceux qui hésitent le plus sur la ré-émigration (36%). En revanche, ces hésitations sont plus rares chez les Subsahariens, surtout chez les Camerounais et les Congolais. La plupart des ressortissants du Cameroun, du Congo démocratique et du Congo Brazzaville veulent rester au Maroc, tandis que beaucoup de Syriens envisagent un retour au pays, le plus souvent différé, à plus de 6 mois. Ce qui paraît bien optimiste au vu de la conjoncture dans leur pays de départ.

Tableau 11.33 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et les raisons de vouloir émigrer hors du Maroc (%)

Raisons de ré-émigrer	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
1 ^{er} pays, seulement pour le transit	33,3	9,1	33,3	100,0	28,2
Pas d'obtention statut réfugié	4,2	9,1			5,1
Mauvaises conditions de vie	20,8	36,4			23,1
Harcèlement des autorités	8,3		33,3		7,7
Manque de sécurité	8,3	9,1			7,7
Autre	4,2				2,6
Plusieurs	20,9	36,3	33,4		25,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants forcés qui voudraient quitter le Maroc, une minorité (37%), donnent très souvent plusieurs raisons à la fois. Pour ceux qui n'en ont exprimé qu'une seule, le premier motif avancé est que le Maroc ne constituait qu'une étape, un transit temporaire vers d'autres pays, sans doute européens. La deuxième raison tient aux mauvaises conditions de vie, provenant sans doute de la difficulté à trouver un emploi adéquat.

Il est intéressant de voir que le harcèlement de la police et des autorités ou encore le manque de sécurité (7,7% dans l'un et l'autre cas), n'ont pas été considérés comme des raisons suffisantes pour vouloir quitter le Maroc.

Les Camerounais ne sont pas nombreux à vouloir le quitter, mais ceux qui veulent le faire affirment volontiers qu'il n'a constitué qu'une étape transitoire. En revanche, les Congolais du Congo démocratique sont plus nombreux à vouloir partir, mais plus pour les mauvaises conditions de vie et accessoirement à cause du harcèlement de la police ou des autorités. La minorité de Syriens qui veulent partir se plaignent surtout de mauvaises conditions de vie.

Tableau 11.34 : Migrants forcés selon le pays d'origine et les raisons de vouloir émigrer hors du Maroc (%)

Raisons de ré-émigrer	Cameroun	Côte d'Ivoire	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Syrie	Autre	Total
1 ^{er} pays, seulement pour le transit	66,6	25,0	23,1	16,7	33,3		33,3	28,2
Pas d'obtention statut réfugié	16,7	25,0						5,1
Mauvaises conditions de vie	16,7		23,1	33,3		75,0		23,1
Harcèlement des autorités		25,0	15,3					7,7
Manque de sécurité			7,7	16,7			33,3	7,7
Autre			7,7					2,6
Plusieurs		25,0	23,1	33,3	66,7	25,0	33,4	25,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Aux dires des migrants forcés, leur installation au Maroc ne risque pas d'y générer une migration induite, en boule de neige. Plus des deux-tiers pensent qu'ils ne seront rejoints par aucun parent ou proche, et, si tel est le cas il ne s'agirait le plus souvent que d'une seule personne. Bien sûr, il y a une part d'incertitude, liée notamment aux problèmes de sécurité dans les pays de départ. Ainsi, 20% des migrants forcés ne s'expriment pas à ce sujet.

Tableau 11.35 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et l'intention de parents et proches de le rejoindre au Maroc (%)

	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
Oui, une personne	5,8	9,1			6,1
Oui, deux personnes	5,8		10,0		4,1
Oui, trois personnes	3,8	3,0			3,1
Oui, cinq personnes		3,0			1,0
Aucun	67,3	54,5	80,0	100,0	65,3
Ne sait pas	17,3	30,4	10,0		20,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Tableau 11.36 : Migrants forcés selon le pays d'origine et l'intention de parents et proches de le rejoindre au Maroc (%)

	Cameroun	Cote d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Palestine	Autre	Total
Oui, une personne						5,0	15,4			18,2		50,0	6,1
Oui, deux personnes	4,8					5,0	15,4						4,1
Oui, trois personnes		7,7						11,1		9,1			3,1
Oui, cinq personnes						5,0							1,0
Aucun	85,7	53,8	100,0	100,0	66,7	65,0	61,5	55,6	100,0	45,5	100,0	50,0	65,3
Ne sait pas	9,5	38,5			33,3	20,0	7,7	33,3		27,2			20,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les proportions d'hésitants sur les intentions de regroupement familial, varient selon le pays d'origine. Plutôt faibles chez les migrants forcés du Cameroun, du Congo, ils sont assez élevés pour les Ivoiriens, les Sénégalais et les Syriens. Il y a aussi de grandes différences selon la proportion de ceux qui rejettent la possibilité de regroupement familial. En général il est en deçà du seuil des 50% et s'en rapproche en Syrie.

Tableau 11.37 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et les conseils d'émigration (%)

Conseils d'émigration	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Se déplacer vers le Maroc	20,4	31,4	33,3		100,0	26,3
Se déplacer vers un autre pays	24,5	20,0	22,2	100,0		23,2
Ne pas migrer	55,1	48,6	44,5			50,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Ceci est conforté par le fait que les migrants forcés ne semblent pas enclins à encourager leurs parents restés au pays à émigrer au Maroc comme le montre le tableau précédent. En majorité, ils déconseillent cette émigration (26%) au Maroc ou ailleurs qu'au Maroc (23%). Les plus jeunes sont encore plus enclins que les autres à encourager leurs parents à rester chez eux. Hommes et femmes ont plus ou moins des positions identiques sur la question.

Sur ce point, les migrants forcés ont des positions divergentes selon le pays d'origine. Les Syriens qui sont nombreux à encourager l'émigration -seuls 10% conseillent à leurs parents de ne pas le faire- recommandent le Maroc plutôt que d'autres pays. Mais pour les Subsahariens lesquels préconisent en majorité de ne pas émigrer, ceux qui, au contraire, recommandent l'émigration, ont des positions différentes entre ceux qui préfèrent qu'elle se porte sur le Maroc et ceux qui préféreraient un autre pays.

Tableau 11.38 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et les conseils d'émigration %

Conseils d'émigration	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Palestine	Autre	Total
Se déplacer vers le Maroc	17,6	7,7				23,8	41,7	10,0	100,0	60,0	100,0	33,4	26,3
Se déplacer vers un autre pays	17,6	38,5	50,0			28,6	25,0			30,0		33,3	23,2
Ne pas migrer	64,8	53,8	50,0	100,0	100,0	47,6	33,3	90,0		10,0		33,3	50,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Tableau 11.39 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et l'existence d'une assurance-maladie (%)

existence d'une assurance-maladie	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Oui	1,8	8,6	20,0	50,0	100,0	7,7
Non	98,2	91,4	80,0	50,0	0,0	92,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Seuls 8% des migrants forcés jouissent d'une assurance-maladie. Les hommes sont moins bien protégés que les femmes et les jeunes que leurs aînés (2%).

Tableau 11.40 : Migrants forcés selon le pays d'origine et l'existence d'une assurance-maladie (%)

	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Palestine	Autre	Total
Oui		35,7				4,8	7,7		50,0				7,7
Non	100,0	64,3	100,0	100,0	100,0	95,2	92,3	100,0	50,0	100,0	100,0	100,0	92,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants forcés originaires d'Afrique subsaharienne et du Proche-Orient ne jouissent pas, en général, d'une assurance-maladie. La seule exception porte sur les Ivoiriens dont le tiers jouit de cette couverture, une proportion qui ne s'éloigne pas trop de celle de la population marocaine dans son ensemble.

Tableau 11.41 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et les soins médicaux reçus au cours du dernier mois (%)

Soins médicaux	15-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	Total
Oui	18,2	37,1	37,5	50,0		26,7
Non	81,8	62,9	62,5	50,0	100,0	73,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Cependant, malgré l'absence généralisée d'assurance-maladie, les migrants forcés reçoivent des soins médicaux de manière assez régulière, 27% au cours de la période d'un mois (période assez courte). Les jeunes en reçoivent moins que leurs aînés, ce qui est normal compte tenu de leur état de santé sans doute meilleur et les hommes moins que les femmes, ce qui l'est moins. Par pays d'origine, les Ivoiriens sont les migrants forcés qui ont reçu le plus de soins au cours du dernier mois parmi les ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne. Ces variations du recours aux soins de santé est difficile à interpréter et tient peut-être à la courte période de référence. Les originaires du Moyen-Orient y ont assez peu eu recours (exception des Irakiens).

Tableau 11.42 : Migrants forcés selon le pays d'origine et les soins médicaux reçus au cours du dernier mois (%)

	Cameroun	Cote d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Palestine	Autre	Total
Oui	22,7	53,8				30,0	46,2	10,0	50,0	9,1			26,7
Non	77,3	46,2	100,0	100,0	100,0	70,0	53,8	90,0	50,0	90,9	100,0	100,0	73,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

La quasi-totalité des migrants ont reçus des soins gratuits (86%), autant les hommes que les femmes, pratiquement à tous les âges. Dans certains cas, les migrants forcés ont dépensé des montants élevés de 1 500 dirhams, voire de 5 000 au cours du mois écoulé, mais ces dépenses élevées sont rarissimes.

Tableau 11.43 : Migrants forcés selon le groupe d'âge et les montants dépensé au cours du dernier mois (%)

Dirhams	15-29	30-39	40-49	50-59	Total
60		7,7			3,4
800		7,7			3,4
1500	9,1				3,4
5000		7,7			3,4
Gratuit	90,9	76,9	100,0	100,0	86,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Ce sont les Irakiens et les Syriens qui ont le plus dépensé pour leur santé, tandis que les Subsahariens ont joui de la gratuité totale des frais médicaux, sauf quelques débours de montants assez faibles de la part des Congolais.

Tableau 11.44 : Migrants forcés selon le pays d'origine et les montants dépensés pour les soins médicaux au cours du dernier mois (%)

Dirhams	Cameroun	Côte d'Ivoire	Congo dém	Congo	Autre Afrique	Irak	Syrie	Total
60				16,7				3,4
800			14,3					3,4
1500							100,0	3,4
5000						100,0		3,4
Gratuit	100,0	100,0	85,7	83,3	100,0			86,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP-CERED, «l'enquête pilote sur la migration internationale (Maroc-HIMS) : cas de la région de Tadla-Azilal, 2013-2014».

Les migrants forcés, principalement les originaires d'Afrique subsaharienne, se sont un peu retrouvés au Maroc par une sorte de fatalité géographique. N'aspiraient-ils en fait qu'à s'en servir comme d'un jalon pour traverser la Méditerranée vers l'Europe ? Les données de cette enquête pilote, pour limitées qu'elles soient, donnent une image autre, celles de nombreux migrants qui souhaitent un enracinement au Maroc, dont ils apprécient les sentiments positifs de la population à leur égard. La grande difficulté pour le rendre effectif, est le lancinant problème de l'emploi, de sa rareté, qui risque d'éloigner les échéances pour une intégration réussie, et de ce fait de favoriser la multiplication de ces poches de pauvreté et de marginalité, là où vivent les immigrants forcés.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSION

Dans la longue histoire des enquêtes de terrain sur la migration internationale, qui remonte aux années 1970 du siècle passé, l'enquête sur la région du Tadla-Azilal de 2013, occupe une place de choix. Cette enquête pilote, doit permettre d'affiner les instruments de mesure et d'analyse de l'enquête nationale sur la migration internationale, de grande envergure, partie d'un ensemble méditerranéen plus vaste qui va du Liban au Maroc. De surcroît, la taille de son échantillon, suffisamment nombreux, permet d'obtenir des résultats de substance sur la migration internationale d'une région soumise aux mouvements migratoires externes depuis l'Indépendance et même d'avant, qui se sont graduellement transformés géographiquement et sociologiquement avec le temps.

Pour les habitants du Tadla-Azilal, pour sa population restée sur place ou migrante, la perception de la migration internationale s'est modifiée avec le temps, depuis les années 1950 jusqu'aujourd'hui. Elle fut sans doute considérée comme une panacée depuis ses débuts jusqu'au tournant du siècle précédent. Une aubaine à la fois pour les habitants et pour le gouvernement qui en avait fait un des atouts destinés à épauler les plans de développement.

Aujourd'hui la tonalité est différente. Dans la bouche des gens et pour les autorités. En effet, cette émigration internationale n'est plus à même de pallier les difficultés des économies nationale et régionale, qui ne parviennent pas à offrir des emplois en nombres suffisants.

Ce qui a changé en ce demi-siècle ? La mondialisation, qui a favorisé l'individuation et produit la désillusion, le tout dans le cadre d'une économie qui bat de l'aile dans le Nord de la Méditerranée, pour les pays les plus touchés par l'émigration de la rive Sud, dans l'ordre historique, la France, l'Italie et l'Espagne.

Tant pour les émigrants eux-mêmes que pour les pouvoirs publics, l'émigration présente un coût élevé. Le financement du voyage sur ses ressources propres ou encore plus sur celles de sa famille - surtout pour ceux de la 2ème vague migratoire vers l'Italie et l'Espagne - est coûteux. Souvent, la famille au Maroc, continue à être sollicitée pour l'envoi d'argent vers les émigrés en Europe, alors même que c'est l'inverse que l'on aurait escompté.

Le coût de l'émigration n'est pas simplement financier. Beaucoup d'émigrants n'ont pu se rendre à l'étranger que par des moyens illicites, avec tous les risques que comporte cette aventure, d'où un coût émotionnel fort. Sur place, ils ont investi - surtout ceux de la 2ème vague migratoire - dans l'apprentissage de la langue étrangère, sans que cet effort ne soit suffisamment rétribué (du moins à court terme). Nonobstant ces sacrifices, près d'un tiers des émigrants récents ont dû, à leur corps défendant, regagner le Maroc, victimes du chômage. Car la crise économique, qui s'est accélérée en 2008, a propulsé le taux de chômage ou de sous-emploi -chez les jeunes et les immigrés surtout-, à des sommets rarement atteints.

Malgré la crise, des familles -plus chanceuses- continuent à recevoir des transferts de leurs parents émigrés. Mais ils ne sont que le tiers seulement et ne reçoivent plus que

des montants modestes. La crise économique est donc passée par là qui sévissait toujours l'année de l'enquête pilote en 2013. Mais ce n'est pas l'unique raison. L'individualisme des sociétés européennes, s'est diffusé auprès de leurs immigrés. Certains projettent de s'installer durablement dans le pays-hôte, d'y investir et ipso facto, ils transfèrent moins d'argent au Maroc. Depuis 2008, on a l'impression de deux sociétés, sur place et à l'étranger qui semblent de moins en moins concernées l'une par rapport à l'autre. Ceci malgré, la facilité des contacts entre elles du moins pour la deuxième vague migratoire, au contraire de ce qui fut le cas pour la première.

Les transferts -en argent ou en nature- se raréfient, portent sur des montants anémiés et créent peu d'emplois productifs dans la région du Tadla-Azilal. Ils ne servent qu'à satisfaire la consommation courante, ou à acquérir des biens ostentatoires. Il y a peu d'effets multiplicateurs de ces transferts, la seule exception étant, peut-être, le bâtiment. Mais cette enquête pilote a montré que ces émigrés du Tadla-Azilal qui construisent des immeubles et des villas -qui laissent une forte impression visuelle à l'observateur extérieur- sont moins présents dans la réalité statistique. Et somme toute, les logements qui appartiennent à des familles qui ont -ou ont eu- des émigrés à l'étranger ne sont, à beaucoup d'égards, guère mieux pourvus, que ceux des familles sans migrants.

Les investisseurs parmi les émigrants, qu'ils soient restés là-bas ou retournés au Maroc sont rares et nombreux sont ceux qui choisissent de ne pas investir au Maroc. Ceux qui investissent se tournent vers l'immobilier et la spéculation foncière. Mais s'agit-il réellement d'investissements ? Toujours est-il que l'agriculture et l'industrie restent les parents pauvres et que les créations d'emploi, induites par l'argent des émigrés, restent rarissimes.

La quête d'une amélioration du bien-être de l'individu et de sa famille pousse les gens à quitter leur terroir pour émigrer. Troquer sa terre natale pour une terre étrangère s'est-il avéré rentable ? Ces émigrés - pour la plupart des ruraux et des agriculteurs- ont-ils réussi à améliorer leurs conditions de vie, de travail et leurs rémunérations de l'autre côté de la Méditerranée ? Ou bien leurs insuccès en termes de mobilité professionnelle ajoutent-ils encore aux autres motifs de frustration ? L'émigration –rappelons-le à un coût. Si l'individu décide le plus souvent de par lui-même de son émigration, c'est la famille surtout qui en assume les coûts. Il faudrait donc que les bénéfices engrangés là-bas puissent excéder l'investissement de départ.

Une première désillusion guette l'émigré (actuel et de retour) dont la mobilité professionnelle est compromise du fait que l'activité qu'il exercera là-bas ne différera pas trop de celle qu'il exerçait dans le Tadla-Azilal. Même après un certain laps de temps. Fréquemment, celui qui était un agriculteur au départ, devient manœuvre non-agricole ou ouvrier agricole. Les contrats à durée déterminée ou les activités exercées sans-contrat sont nombreux.

On pourrait arguer qu'il est vain d'espérer des mutations profondes en quelques années, voire en une ou deux décennies, que la mobilité professionnelle ne peut se concrétiser qu'au fil des générations. Il n'empêche que pour le principal concerné, l'émigrant, il ne s'agit que d'une piètre consolation. Car l'individuation jouant à plein, c'est de son sort qu'il s'agit en premier, plus que de celui de ses descendants. Outre, ces données professionnelles qui montrent une faible amélioration, les données conjoncturelles, la situation économique difficile des pays d'accueil depuis 2007, a bouleversé l'emploi des actifs émigrants du Tadla-

Azilal, dont un tiers a été réduit au chômage, tandis qu'un autre tiers a été contraint de renoncer à un emploi à temps plein pour un emploi à temps partiel.

Il reste deux aspects dont l'interprétation est ambiguë. L'émigration du Tadla-Azilal a permis le doublement de la proportion des commerçants parmi les actifs. S'agit-il d'une bonne chose ? Pour l'émigrant peut-être. Pour l'économie de sa région c'est autre chose. En outre, la catégorie de « commerçant » peut revêtir différentes acceptations.

L'inactivité assez prégnante, recherchée parmi les individus des ménages, dont l'un des membres est ou a été un émigré, suscite des interrogations sur le bien-fondé d'une émigration qui peut inciter d'aucuns à l'oisiveté.

Si le bénéfice économique de l'émigration s'avère particulièrement modeste, qu'en est-il des bénéfices au plan des valeurs ? Pour l'aspect démographique, il n'apparaît pas que l'imprégnation par les mentalités des pays d'accueil ait eu beaucoup d'effets sur les émigrants du Tadla-Azilal, actuels ou de retour. L'âge au mariage est assez précoce et diminue même. Le mariage mixte reste rare, la bigamie assez répandue, la fécondité élevée, en comparaison avec celle du pays d'accueil et même de celle du Maroc, avec une utilisation plus basse de la contraception, notamment moderne. Il y a là l'une des clés de la faible participation des émigrants au développement régional ; la fécondité élevée entraînant un indice de dépendance élevé, qui affaiblit la propension aux transferts et aux investissements.

Le désenchantement ressort avec force de cette enquête. La population dans le Tadla-Azilal ne veut plus émigrer ; seuls 20% en manifestent encore le souhait, moins qu'avant la crise économique et tous ses avatars, beaucoup moins qu'à l'époque des « Trente Glorieuses ». La mondialisation joue à plein. Grâce aux médias, l'habitant du Tadla-Azilal, même au fond de sa campagne profonde, est beaucoup plus à l'écoute de ce qui se passe sur l'autre rive de la Méditerranée et plus conscient des réalités européennes d'aujourd'hui, ce qui est de nature à dissuader les aspirations au départ. Mais, ceux qui sont partis semblent malgré tout, désireux pour la plupart de rester dans leur pays d'émigration. Aussi, les émigrants actuels jugent que leur expérience migratoire a été largement positive. Les émigrants de retour eux-mêmes, malgré leurs déboires (chômage, déportation...) n'ont pas de rancœur particulière à l'encontre du pays qui souvent n'a pas voulu d'eux.

RECOMMANDATIONS

L'enquête pilote de la région du Tadla-Azilal a révélé de nombreuses tendances inédites qui vont souvent à l'encontre des idées reçues sur l'émigration. Il est donc fortement recommandé d'étendre cette expérience à l'ensemble du territoire national, en prélevant un échantillon suffisamment nombreux.

Les tendances récentes et les aspects novateurs dégagés par cette enquête pilote, devraient recevoir un très large écho auprès des pouvoirs publics nationaux et régionaux, des organisations internationales, des bailleurs de fonds, des représentants des principaux pays d'accueil, des chercheurs et universitaires, des médias, etc. en vue précisément de remettre en question les idées reçues sur l'émigration internationale, lesquelles remontent à plusieurs décennies. On pourrait ainsi nourrir la réflexion en vue d'épauler la nouvelle politique migratoire du Maroc.

L'enquête pilote du Tadla-Azilal a donné des résultats de substance qui peuvent difficilement être généralisés à l'ensemble du Maroc. Il s'agit d'une région peu peuplée, essentiellement rurale et agricole, dont l'émigration internationale a été sélective vers certains pays. Il est donc indispensable que l'enquête nationale sur la migration internationale puisse renseigner sur la migration internationale à l'échelle des douze différentes régions du pays, et pas uniquement à l'échelle nationale, quitte à effectuer certains regroupements pour les petites régions.

Naturellement, cette enquête pilote a permis de bien tester le questionnaire et d'en identifier certaines faiblesses : longueur, répétitions, etc. Cependant, il sera nécessaire dans le cadre de l'enquête nationale de prévoir outre les questionnaires prévus, des entretiens qualitatifs auprès d'un sous-échantillon restreint en vue d'approfondir certaines thématiques de grand intérêt, lesquels dans l'enquête pilote ont pu susciter certaines interrogations, tels que les transferts, les investissements ou les perceptions.

Deux éléments en particulier devraient être renforcés dans le cadre de l'enquête nationale :

Les questions sur les transferts et les investissements qui portent donc sur des questions d'argent, devraient être revues par des spécialistes qui devraient mettre en place des questions directes ou indirectes mieux à même de rendre compte de ces éléments.

Les questions sur le mariage, la fécondité, la mortalité des enfants devraient également être revues afin de mieux faire ressortir les différences entre migrants et non migrants, les caractéristiques liées au sexe (la grande majorité des migrants sont des hommes), et outre la fécondité dans les générations, la fécondité du moment au cours des années précédant l'enquête.

ANNEXE :
SOURCES DE DONNEES ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

ANNEXE :

SOURCES DE DONNEES ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

1. Sources de données

Le rapport d'analyse des résultats de l'enquête-pilote sur la migration internationale au Maroc – cas de la Région de Tadla-Azilal, se fonde sur les données de l'enquête pilote qui a été réalisée par le Haut-Commissariat au Plan en octobre-décembre 2013 dans la région de Tadla-Azilal. Il fait également recours aux différents recensements de population jusqu'à celui de 2014 et aux diverses enquêtes réalisées au Maroc qui concernent la migration internationale réalisées dans le cadre du HCP pour tirer les enseignements qui pourraient servir à l'analyse de cette enquête pilote.

2. Méthodologie de l'enquête

Pour pouvoir tirer tout l'enseignement nécessaire de l'enquête pilote sur la région du Tadla-Azilal et tirer tout le profit de l'analyse des résultats de cette enquête il est indispensable d'en connaître les instruments et la méthodologie utilisée pour tirer l'échantillon de l'enquête. On commencera par présenter quelques notions de base.

2.1. Les unités statistiques concernées :

L'enquête pilote sur la migration internationale concerne quatre types d'unités statistiques :

- le ménage, qui comprend un émigrant actuel.
- le ménage, qui comprend un migrant de retour.
- le ménage, qui comprend un migrant forcé.
- le ménage, qui comprend à la fois un émigrant actuel et un migrant de retour.

2.2. Base de sondage :

L'enquête pilote sur la migration internationale se limite spatialement à la région de Tadla-Azilal dans les milieux urbain et rural.

La base de sondage utilisée pour le choix des unités statistiques sont les districts du recensement au RGPH 2004.

2.3. Taille de l'échantillon :

Afin d'atteindre les objectifs de l'enquête pilote sur la migration internationale, l'échantillon a été a priori réparti comme suit :

Tableau annexe 1 : Répartition de l'échantillon selon le type de migrant

Type de migrant	Effectif
Emigrant actuel	500
Migrant de retour	300
Migrant forcé	100
Non migrant	390
Total	1290

2.4 Méthode d'échantillonnage :

Au préalable, il s'agissait de dénombrer les ménages des districts du recensement et de remplir le formulaire relatif au dénombrement des ménages de chaque district par milieu de résidence. Ainsi, à l'aide de la feuille de limites de district et à partir du point de départ désigné par le signe (X) et dans le sens des aiguilles d'une montre, on remplit le formulaire correspondant au dénombrement des ménages dans ce même district.

On remplit ensuite directement les questionnaires relatifs aux différentes catégories de migrants. Pour les ménages ne contenant aucun migrant on en tire dix parmi ces ménages.

Si on suppose que dans un district, le nombre total de ménages ne contenant aucun migrant est égal à N, on calcule le pas d'échantillonnage selon la formule suivante: «pas= N/10»

Dès lors et à partir du tableau des nombres aléatoires on tire un nombre aléatoire qui appartient à l'intervalle [1, pas]

Afin d'effectuer ce tirage, il faut choisir aléatoirement une ligne ou une colonne du tableau susmentionné et lire les nombres constitués de deux chiffres (où le chiffre à droite correspond au chiffre après la virgule) aussi bien pour la ligne que pour la colonne et ceci en lisant chiffre par chiffre de gauche à droite (dans le cas de la ligne) ou de haut en bas (dans le cas de la colonne) jusqu'à retrouver un nombre appartenant à l'intervalle cité auparavant.

Si on suppose que le premier nombre tiré est B, il sera considéré comme le point de départ par rapport à l'unité secondaire.

Ainsi les ménages appartenant à l'unité secondaire et dont les numéros d'ordre sont les suivants (numéro d'ordre du ménage selon la taille - question 13), constituera les ménages de l'enquête. (n=10).

 ; <B+pas> ; <B+2pas> ; <B+3pas> ;..... ; <B+9pas>

Exemple 1 :

Considérant un district dont le nombre de ménage ne contenant aucun migrant est $N=150$

On calcule le pas : $\text{pas} = 150/10=15$

A partir du tableau des nombres aléatoires, on tire un nombre qui appartient à l'intervalle [1 ; 15]

Si on suppose qu'on a choisi le nombre ($B=9$) alors les ménages enquêtés auront les numéros d'ordre de ménage suivants :

$\langle 9 \rangle ; \langle 9+15 \rangle ; \langle 9+ (2*15) \rangle ; \dots ; \langle 9+ (9*15) \rangle$

Tableau annexe 2 : Tableau des nombres aléatoires

Numéros d'ordre de ménage au sein du district	Numéros d'ordre de ménage utilisé au questionnaire	$B+(n-1)*\text{pas}$
9	01	$9+0*15=9$
24	02	$9+15*1=24$
39	03	$9+2*15=39$
54	04	$9+3*15=54$
69	05	$9+4*15=69$
84	06	$9+5*15=84$
99	07	$9+6*15=99$
114	08	$9+7*15=114$
129	09	$9+8*15=129$
144	10	$9+15*9=144$

3. L'enquête sur les migrants forcés

La région de Tadla-Azilal n'est pas une région d'accueil de migrants forcés. L'approche ménage n'est pas non plus indiquée pour enquêter cette catégorie de migrants, en raison de leur rareté, voire leur inexistence au sein des ménages ordinaires. Aussi, en vue de tester les instruments de l'enquête, le questionnaire relatif à la migration forcée a dû être réalisé dans la ville de Rabat.

Les migrants forcés ont été sélectionnés grâce aux listes fournies par l'UNHCR, l'OIM, l'association Orient-Occident et d'autres associations travaillant avec cette population. L'expérience du Ministère de la Santé qui a effectué une enquête auprès de 650 migrants subsahariens a été mise à profit, ainsi que celle de la Fondation Orient-Occident et d'autres associations qui disposent de centres d'accueil à Rabat.

Cette opération, réalisée après l'enquête de Tadla-Azilal s'est déroulée en mai- juin 2014 par une équipe d'enquêteurs. Elle a touché 105 migrants forcés, dont la participation à l'enquête n'a pas posé de problèmes particuliers.

L'échantillon a été choisi en fonction de certains critères : le sexe, la nationalité ou le pays d'origine, le statut migratoire (régulier, irrégulier, réfugiés, demandeur d'asile...). La nécessité d'enquêter les réfugiés syriens -nouvellement présents sur la scène migratoire- a été mentionnée avec insistance (on pense généralement aux Subsahariens uniquement, le plus souvent), car ils sont en passe de devenir de plus en plus nombreux. L'UNHCR a fourni l'assistance nécessaire pour enquêter les réfugiés syriens.

Cette annexe et la présentation de la méthodologie de l'enquête-pilote permettra d'améliorer les instruments de mesure lors de l'élaboration de l'enquête principale qui couvrira l'ensemble du territoire national. En outre, elle permettra d'avoir une vue critique lors de la lecture des tableaux et des résultats de l'investigation propre à la région du Tadla-Azilal, en soulignant certaines des difficultés rencontrées lors du terrain et qui peuvent être parfois de nature à affecter la mesure de certains phénomènes et caractéristiques liées à la migration lesquels ont été présentés dans les chapitres précédents.

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAU 1.1 : EVOLUTION DE LA POPULATION (MILLIERS) ENTRE 1971 ET 2014	21
TABLEAU 1.2 : LES INDICES RÉGIONAUX DE FÉCONDITÉ EN 2004, DU PLUS ÉLEVÉ AU PLUS BAS	23
TABLEAU 1.3 : TAUX (P.1000) ET INDICE DE FÉCONDITÉ SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE, RÉGION DE TADLA-AZILAL 2004.....	24
TABLEAU 1.4 : STRUCTURES PAR ÂGE ET PAR SEXE, RÉGION DE TADLA-AZILAL EN 2004 (MILLIERS)....	25
GRAPHIQUE 1.1 : PYRAMIDE DES ÂGES, TADLA AZILAL, URBAIN, 2004	26
GRAPHIQUE 1.2 : PYRAMIDE DES ÂGES, TADLA AZILAL, RURAL, 2004	26
TABLEAU 1.5 : TAUX D'ANALPHABÉTISME (%) DE LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS PAR SEXE ET MILIEU DE RÉSIDENCE, RÉGION DE TADLA-AZILAL 2004	27
TABLEAU 1.6 : TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE 7-12 ANS PAR SEXE ET MILIEU DE RÉSIDENCE (%), RÉGION DE TADLA-AZILAL 2004.....	27
TABLEAU 1.7 : TAUX D'ACTIVITÉ PAR SEXE ET PAR MILIEU DE RÉSIDENCE, 2009 (%)......	28
TABLEAU 1.8 : POPULATION ACTIVE OCCUPÉE EN 2006 ET 2009 (MILLIERS) PAR GRANDS SECTEURS	28
TABLEAU 2.1 : POPULATION DES MÉNAGES SELON LE TYPE DE MÉNAGES (%)	30
TABLEAU 2.2 : POPULATION DES MÉNAGES PAR GROUPE D'ÂGE ET SEXE (%)	31
GRAPHIQUE 2 : RAPPORTS DE MASCULINITÉ (P. 100) DE LA POPULATION DANS LES MÉNAGES.....	31
TABLEAU 2.3 : ÉTAT MATRIMONIAL PAR SEXE DE LA POPULATION DES MÉNAGES (%)......	32
TABLEAU 2.4 : POPULATION DES MÉNAGES SELON LE NIVEAU SCOLAIRE PAR SEXE (%)	32
TABLEAU 2.5 : POPULATION DE 15 ANS ET PLUS PAR SEXE SELON L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (%) ...	33
TABLEAU 3.1 : ÉMIGRANTS ACTUELLEMENT À L'ÉTRANGER SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE (%)....	34
TABLEAU 3.2 : ÉMIGRANTS ACTUELLEMENT À L'ÉTRANGER SELON LE PREMIER PAYS D'IMMIGRATION (%)	35
TABLEAU 3.3 : ÉMIGRANTS À L'ÉTRANGER, PAR GROUPE D'ÂGE SELON LES 3 PRINCIPAUX PAYS D'IMMIGRATION (%)	36
TABLEAU 3.4 : ÉMIGRANTS ACTUELLEMENT À L'ÉTRANGER SELON LE PAYS D'IMMIGRATION ACTUEL (%).....	37
GRAPHIQUE 3 : LES ÉMIGRANTS ACTUELS SELON LE PREMIER PAYS D'IMMIGRATION ET LE PAYS ACTUEL (%).....	38
TABLEAU 3.5 : ÉMIGRANTS ACTUELLEMENT À L'ÉTRANGER SELON LEUR LIEU DE VIE JUSQU'À 12 ANS (%).....	38

TABLEAU 3.6 : ÉMIGRANTS ACTUELLEMENT À L'ÉTRANGER SELON LEUR NIVEAU SCOLAIRE (%)	39
TABLEAU 3.7 : ÉMIGRANTS ACTUELLEMENT À L'ÉTRANGER PAR ÂGE SELON LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON DANS L'ENFANCE (%)	39
TABLEAU 3.8 : ÉMIGRANTS ACTUELLEMENT À L'ÉTRANGER SELON LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE DU PAYS HÔTE (%)	40
TABLEAU 3.9 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE ACTUEL ET ANNÉE DU RETOUR (%)	41
TABLEAU 3.10 : MIGRANTS DE RETOUR SELON L'ANNÉE DU PREMIER DÉPART (%)	41
TABLEAU 3.11 : MIGRANTS DE RETOUR SELON LE PREMIER PAYS DE DESTINATION (%)	42
TABLEAU 3.12 : MIGRANTS DE RETOUR SELON LE NOMBRE DE PAYS D'IMMIGRATION (%)	43
TABLEAU 3.13 : MIGRANTS DE RETOUR SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE DANS L'ENFANCE (%)	43
TABLEAU 3.14 : MIGRANTS DE RETOUR SELON LE NIVEAU D'ÉDUCATION (%)	43
TABLEAU 3.15 : MIGRANTS DE RETOUR PAR ÂGE SELON LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON DANS L'ENFANCE (°%)	44
TABLEAU 3.16 : MIGRANTS DE RETOUR PAR ÂGE SELON LES AUTRES LANGUES COURAMMENT PARLÉES (%)	45
TABLEAU 4.1 : ÉMIGRANTS ACTUELLEMENT À L'ÉTRANGER SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LEUR ÉTAT MATRIMONIAL ACTUEL (%)	47
TABLEAU 4.2 : ÉMIGRANTS ACTUELLEMENT À L'ÉTRANGER SELON LE GROUPE D'ÂGE ET L'ÂGE AU PREMIER MARIAGE (%)	47
TABLEAU 4.3 : ÉMIGRANTS ACTUELLEMENT À L'ÉTRANGER SELON L'ÂGE ET LA NATIONALITÉ DU PREMIER CONJOINT (%)	48
TABLEAU 4.4 : ÉMIGRANTS ACTUELLEMENT À L'ÉTRANGER SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE NOMBRE DE MARIAGES (%)	49
TABLEAU 4.5 : ÉMIGRANTS ACTUELLEMENT À L'ÉTRANGER SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANT AVEC LUI À L'ÉTRANGER (%)	50
TABLEAU 4.6 : ÉMIGRANTS ACTUELLEMENT À L'ÉTRANGER SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE NOMBRE D'ENFANTS NE VIVANT PAS AVEC LUI À L'ÉTRANGER (%)	50
TABLEAU 4.7 : ÉMIGRANTS ACTUELLEMENT À L'ÉTRANGER SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE NOMBRE D'ENFANTS QUI VIVENT AU MAROC (%)	51
TABLEAU 4.8 : NOMBRES MOYENS D'ENFANTS DES ÉMIGRANTS ACTUELLEMENT À L'ÉTRANGER, SELON LE GROUPE D'ÂGE, VIVANT AVEC LUI, SANS LUI À L'ÉTRANGER (DONT AU MAROC) ET DÉCÉDÉS	51
TABLEAU 4.9 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LEUR ÉTAT MATRIMONIAL AU DÉPART (%)	52
TABLEAU 4.10 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LEUR ÉTAT MATRIMONIAL ACTUEL (%)	53

TABLEAU 4.11 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA NATIONALITÉ DU CONJOINT À 1ER MARIAGE (%)	53
TABLEAU 4.12 : MIGRANTS DE RETOUR HOMMES PAR GROUPE D'ÂGE SELON LE NOMBRE ACTUEL D'ÉPOUSES (%)	54
TABLEAU 4.13 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LE NOMBRE D'ENFANTS QUI VIVENT AVEC LUI, À LA MAISON (%)	54
TABLEAU 4.14 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LE NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR SEXE QUI VIVENT AVEC LUI, À LA MAISON (%)	55
TABLEAU 4.15 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LE NOMBRE D'ENFANTS NÉS À L'ÉTRANGER (%)	55
TABLEAU 4.16 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LES MÉTHODES CONTRACEPTIVES UTILISÉES ACTUELLEMENT (%)	56
TABLEAU 4.17 : MIGRANTS DE RETOUR SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE NOMBRE IDÉAL D'ENFANTS DÉSIRÉS (%)	57
TABLEAU 4.18 : ANALYSE MULTIVARIÉE DE LA FÉCONDITÉ	58
TABLEAU 5.1 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA PROFESSION AVANT L'ÉMIGRATION DEPUIS 2000 (%), DONNÉES TRIÉES SELON L'IMPORTANCE.	60
TABLEAU 5.2 : ÉMIGRANTS PAR ÂGE SELON L'ACTIVITÉ DURANT LES 3 MOIS AVANT L'ÉMIGRATION DEPUIS 2000 (%)	61
TABLEAU 5.3 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA CAUSE PRINCIPALE DU DÉPART (%)	61
TABLEAU 5.4 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA PERSONNE QUI A PRIS LA DÉCISION D'ÉMIGRER (%)	62
TABLEAU 5.5 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA PERSONNE QUI L'A AIDÉ À TROUVER DU TRAVAIL À SA 1ÈRE ÉMIGRATION (%)	63
TABLEAU 5.6 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LE 1ER EMPLOI EXERCÉ (%)	63
TABLEAU 5.7 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR GROUPE D'ÂGE SELON L'EMPLOI ACTUEL (%)	64
GRAPHIQUE 5.1 : LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES ÉMIGRANTS ACTUELS, AVANT ET APRÈS L'ÉMIGRATION (%)	65
TABLEAU 5.8 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA SITUATION DANS L'EMPLOI ACTUEL (%)	66
TABLEAU 5.9 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA BRANCHE D'ACTIVITÉ ACTUELLE (%)	67
TABLEAU 5.10 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA MODIFICATION DE L'ACTIVITÉ DEPUIS L'ANNÉE 2008 (%)	68

TABLEAU 5.11 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA PROFESSION EXERCÉE AU MAROC AVANT L'ÉMIGRATION DEPUIS 2000 (%)	69
TABLEAU 5.12 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON L'ACTIVITÉ EXERCÉE DURANT LES 3 MOIS PRÉCÉDANT LE DÉPART DEPUIS 2000 (%)	69
TABLEAU 5.13 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA CAUSE PRINCIPALE DU DÉPART (%)	70
TABLEAU 5.14 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA PERSONNE QUI A PRIS LA DÉCISION D'ÉMIGRER (%)	70
TABLEAU 5.15 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LE FINANCEMENT DU PROJET MIGRATOIRE À LA PREMIÈRE MIGRATION (%)	71
TABLEAU 5.16 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LE DERNIER EMPLOI DANS LE DERNIER PAYS D'IMMIGRATION (%)	72
TABLEAU 5.17 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON L'EMPLOI EXERCÉ ACTUELLEMENT (%)	72
TABLEAU 5.18 : POPULATION DES NON-MIGRANTS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LA PROFESSION PRINCIPALE (%)	73
GRAPHIQUE 5.2 : SITUATION PROFESSIONNELLE DES NON-MIGRANTS ET DES MIGRANTS DE RETOUR	73
TABLEAU 5.19 : POPULATION DES NON-MIGRANTS SELON LA TYPOLOGIE MIGRATOIRE ET LA PROFESSION PRINCIPALE (%)	74
GRAPHIQUE 5.3 : LES PROFESSIONS DANS LA POPULATION SANS MIGRANTS ET AVEC MIGRANTS	74
TABLEAU 5.20 : POPULATION DES NON-MIGRANTS SELON LA TYPOLOGIE MIGRATOIRE ET LES RAISONS DE NE PAS CHERCHER UN EMPLOI (%)	75
TABLEAU 6.1 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR SEXE SELON LES MONTANTS MOYENS EMPORTÉS OU TRANSFÉRÉS AVANT LE DÉPART (%)	78
TABLEAU 6.2 : ÉMIGRANTS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LES MONTANTS MOYENS EMPORTÉS OU TRANSFÉRÉS AVANT LE DÉPART (%)	78
TABLEAU 6.3 : ORIGINE DES MONTANTS EMPORTÉS OU TRANSFÉRÉS AVANT LE DÉPART PAR SEXE (%)	79
TABLEAU 6.4 : ORIGINE DES MONTANTS EMPORTÉS OU TRANSFÉRÉS AVANT LE DÉPART PAR GROUPE D'ÂGE (%)	79
TABLEAU 6.5 : ÉMIGRANTS PAR SEXE SELON LES MONTANTS REÇUS L'ANNÉE DERNIÈRE D'AUTRUI, DU MAROC OU D'AILLEURS (%)	80
TABLEAU 6.6 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR SEXE SELON LES BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS REÇUS LES 12 DERNIERS MOIS PAR SEXE (%)	81
TABLEAU 6.7 : ÉMIGRANTS ACTUELS SELON LE MONTANT TRANSFÉRÉ VERS LE MÉNAGE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS (%)	81

TABLEAU 6.8 : ÉMIGRANTS PAR SEXE SELON LES PRINCIPALES UTILISATIONS DES TRANSFERTS (%).....	82
TABLEAU 6.9 : ÉMIGRANTS PAR SEXE SELON LA NATURE DES BIENS ENVOYÉS AU COURS DE 12 DERNIERS MOIS (%).....	82
TABLEAU 6.10 : TYPE DE DÉPENSES AFFECTÉES PAR L'AMENUISEMENT DES TRANSFERTS DES ÉMIGRANTS ACTUELS (%)	83
TABLEAU 6.11 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR SEXE SELON QU'ILS AIENT REÇU DE L'ARGENT DE LEUR MÉNAGE DEPUIS 2008 (%)	84
TABLEAU 6.12 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR SEXE SELON QU'ILS SOIENT RESTÉS AU MAROC DEPUIS 2008 PLUS LONGTEMPS QUE PRÉVU (%).....	84
TABLEAU 6.13 : MIGRANTS DE RETOUR PAR SEXE SELON LE MONTANT TRANSFÉRÉ OU RAPPORTÉ 12 MOIS AVANT LE RETOUR (%).....	85
TABLEAU 6.14 : MIGRANTS DE RETOUR SELON L'IMPORTANCE DES FONDS TRANSFÉRÉS (%)	85
TABLEAU 6.15 : MIGRANTS DE RETOUR SELON LE MONTANT DES MARCHANDISES RAPPORTÉES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS (%)	85
TABLEAU 6.16 : MIGRANTS DE RETOUR SELON LA NATURE DES MARCHANDISES RAPPORTÉES AU RETOUR (%).....	86
TABLEAU 6.17 : RÉGRESSION LOGISTIQUE DES TRANSFERTS : AU MOINS UN TRANSFERT AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	87
TABLEAU 6.18 : RÉGRESSION LOGISTIQUE ORDONNÉE SUR LE NIVEAU DES TRANSFERTS AU COURS DE 12 DERNIERS MOIS.....	89
TABLEAU 6.19 : RÉGRESSION LOGISTIQUE DES TRANSFERTS DES MIGRANTS DE RETOUR	90
TABLEAU 7.1 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR SEXE SELON LA BRANCHE D'ACTIVITÉ OÙ IL A INVESTI (%).....	91
TABLEAU 7.2 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR SEXE SELON LA BRANCHE OÙ IL A INVESTI LE CAS ÉCHÉANT, AU MAROC (%).....	92
TABLEAU 7.3 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR SEXE SELON LES MONTANTS DES INVESTISSEMENTS AU MAROC (%).....	93
TABLEAU 7.4 : ÉMIGRANTS ACTUELS PAR SEXE SELON LES EFFECTIFS EMBAUCHÉS DANS LES INVESTISSEMENTS AU MAROC (%)	93
TABLEAU 7.5 : LES ÉMIGRANTS ACTUELS PAR SEXE SELON LES RAISONS DE NON-INVESTISSEMENT AU MAROC (%)	94
TABLEAU 7.6 : LES MIGRANTS DE RETOUR PAR SEXE SELON LA BRANCHE OÙ ILS INVESTISSENT AU MAROC (%).....	95
TABLEAU 7.7 : LES MIGRANTS DE RETOUR PAR SEXE, SELON LES EFFECTIFS EMBAUCHÉS DANS LES INVESTISSEMENTS (%)	96
TABLEAU 7.8 : LES MIGRANTS DE RETOUR PAR SEXE, SELON LES RAISONS DE NON-INVESTISSEMENT AU MAROC (%)	96

TABLEAU 8.1 : POPULATION DES NON-MIGRANTS PAR GROUPE D'ÂGE DÉSI- RANT ÉMIGRER (%)	97
TABLEAU 8.2 : POPULATION DES NON MIGRANTS PAR GROUPE D'ÂGE ET PRINCIPAL MOTIF DU DÉSI- R D'ÉMIGRATION (%).....	98
TABLEAU 8.3 : POPULATION DES NON-MIGRANTS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LE PAYS PRÉFÉRÉ D'ÉMIGRATION (%).....	99
TABLEAU 8.4 : POPULATION DES NON-MIGRANTS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LES RAISONS DE VOULOIR RESTER AU MAROC (%).....	100
TABLEAU 8.5 : ÉMIGRANTS ACTUELS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET L'INTENTION DE RESTER DANS LE PAYS D'ACCUEIL (%)	101
TABLEAU 8.6 : ÉMIGRANTS ACTUELS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LA PRINCIPALE RAISON POUR RESTER LE PAYS D'ACCUEIL (%)	101
TABLEAU 8.7 : ÉMIGRANTS ACTUELS DÉSI-REUX DE PARTIR SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE PAYS OÙ ILS COMPTENT S'INSTALLER(%).....	102
TABLEAU 8.8 : ÉMIGRANTS ACTUELS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET L'EXPÉRIENCE DE LA MIGRATION (%)	102
TABLEAU 8.9 : ÉMIGRANTS ACTUELS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE DÉSI- R QU'UN MEMBRE DE LA FAMILLE LES REJOIGNE (%).....	103
TABLEAU 8.10 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA RAISON PRINCIPALE DU RETOUR (%)	104
TABLEAU 8.11 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA PERSONNE QUI A PRIS LA DÉCISION DU RETOUR (%)	105
TABLEAU 8.12 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA PRINCIPALE DIFFICULTÉ RENCONTRÉE AU RETOUR (%)	106
TABLEAU 8.13 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA PRINCIPALE DIFFICULTÉ RENCONTRÉE PAR LES ENFANTS AU RETOUR (%)	106
TABLEAU 8.14 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON L'EXPÉRIENCE DE L'ÉMIGRATION (%)	107
TABLEAU 8.15 : ÉMIGRANTS DE RETOUR PAR ÂGE SELON LA PERCEPTION DU NIVEAU DE VIE AVANT LE RETOUR ET MAINTENANT (%)	107
TABLEAU 9.1 : MÉNAGES SELON LEUR STATUT MIGRATOIRE ET LA DENSITÉ DANS LE LOGEMENT (NOMBRE DE CHAMBRES PAR PERSONNE) (%).....	108
TABLEAU 9.2 : MÉNAGES SELON LEUR STATUT MIGRATOIRE ET LE TYPE DE LOGEMENT (%)	109
TABLEAU 9.3 : MÉNAGES SELON LEUR STATUT MIGRATOIRE ET LE TYPE DE PROPRIÉTÉ (%).....	109
TABLEAU 9.4 : MÉNAGES SELON LEUR STATUT MIGRATOIRE ET L'ACCÈS À CERTAINES FACILITÉS (%)	110
TABLEAU 9.5 : MÉNAGES SELON LEUR STATUT MIGRATOIRE ET LA POSSESSION DE BIENS DURABLES (%)	111

TABLEAU 10.1 : EMIGRANTS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA POSSESSION D'UN VISA D'ENTRÉE DANS LE PAYS ACTUEL D'IMMIGRATION (%)	112
TABLEAU 10.2 : EMIGRANTS ACTUELS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LEUR STATUT ACTUEL DE RÉSIDENCE (%).....	112
TABLEAU 10.3 : EMIGRANTS ACTUELS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LES PERSONNES QUI ONT FOURNI UNE ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR COUVRIR LES FRAIS DE VOYAGE (%)	113
TABLEAU 10.4 : EMIGRANTS ACTUELS PAR SEXE SELON LES PERSONNES PROCHES DANS LE PAYS D'IMMIGRATION (%)	114
TABLEAU 10.5 : EMIGRANTS PAR SEXE SELON LE TYPE D'ASSISTANCE REÇUE PAR LES PROCHES DANS LE PAYS D'IMMIGRATION (%).....	114
TABLEAU 10.6 : MIGRANTS DE RETOUR SELON LA POSSESSION D'UN VISA D'ENTRÉE DANS LE 1 ^{ER} PAYS D'IMMIGRATION DEPUIS 2000 (%)	115
TABLEAU 10.7 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LES PERSONNES PROCHES DANS LE PAYS D'IMMIGRATION (%).....	115
TABLEAU 10.8 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LE TYPE D'ASSISTANCE REÇUE PAR LES PERSONNES PROCHES DANS LE DERNIER PAYS D'ÉMIGRATION (%)	116
TABLEAU 10.9 : MIGRANTS DE RETOUR PAR GROUPE D'ÂGE SELON LE TYPE D'ASSISTANCE REÇUE PAR D'AUTRES QUE LES PERSONNES PROCHES DANS LE DERNIER PAYS D'ÉMIGRATION (%)	116
TABLEAU 10.10 : EMIGRANTS ACTUELS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA FRÉQUENCE DES CONTACTS AVEC LEUR FAMILLE DURANT LES 12 DERNIERS MOIS (%)	117
TABLEAU 10.11 : EMIGRANTS ACTUELS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LES MODALITÉS DES CONTACTS (%)	118
TABLEAU 10.12 : EMIGRANTS ACTUELS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LE NOMBRE DE VISITES DURANT LES 2 DERNIÈRES ANNÉES(%)	118
TABLEAU 11.1 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE MOTIF PRINCIPAL DE L'ÉMIGRATION (%).....	120
TABLEAU 11.2 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LE MOTIF PRINCIPAL DE L'ÉMIGRATION (%).....	121
TABLEAU 11.3 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LES PERSONNES ACCOMPAGNANTES (%)....	121
TABLEAU 11.4 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LES PERSONNES QUI ONT SUIVI LE MIGRANT (%)	122
TABLEAU 11.5 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE DERNIER PAYS D'ÉMIGRATION AVANT LE MAROC (%).....	123
TABLEAU 11.6 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LE DERNIER PAYS D'ÉMIGRATION AVANT LE MAROC (%).....	124
TABLEAU 11.7 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LES RAISONS DE QUITTER LE DERNIER PAYS AVANT LE MAROC (%)	125

TABLEAU 11.8 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LES RAISONS DE QUITTER LE DERNIER PAYS AVANT LE MAROC (%)	125
TABLEAU 11.9 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LA RECONNAISSANCE DU STATUT DE RÉFUGIÉ (%)	126
TABLEAU 11.10 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LA LANGUE MATERNELLE (%) ...	126
TABLEAU 11.11 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LES LANGUES ÉTRANGÈRES PRATIQUÉES (%)	127
TABLEAU 11.12 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE MODE DE FINANCEMENT DE L'ÉMIGRATION (%)	127
TABLEAU 11.13 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LE MODE DE FINANCEMENT DE L'ÉMIGRATION (%)	128
TABLEAU 11.14 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES (%) ...	128
TABLEAU 11.15 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES (%) ..	129
TABLEAU 11.16 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LES RAISONS D'ÊTRE AU MAROC (%) ..	129
TABLEAU 11.17 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LES RAISONS D'ÊTRE AU MAROC (%) ...	130
TABLEAU 11.18 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT ACTUEL DE RÉSIDENCE AU MAROC (%)	131
TABLEAU 11.19 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LE STATUT ACTUEL DE RÉSIDENCE AU MAROC (%)	131
TABLEAU 11.20 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LA PERCEPTION DU MIGRANT FORCÉ PAR LES MAROCAINS (%)	132
TABLEAU 11.21 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LA PERCEPTION DU MIGRANT FORCÉ PAR LES MAROCAINS (%)	133
TABLEAU 11.22 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LA PROFESSION EXERCÉE DANS LE PAYS D'ORIGINE (%)	133
TABLEAU 11.23 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LA PROFESSION EXERCÉE DANS LE PAYS D'ORIGINE (%)	134
TABLEAU 11.24 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LA PROFESSION EXERCÉE ACTUELLEMENT (%)	135
GRAPHIQUE 11: LA PROFESSION EXERCÉE PAR LES MIGRANTS FORCÉS AVANT ET APRÈS LA MIGRATION	135
TABLEAU 11.25 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LA RAISON DE NON-RECHERCHE D'UN EMPLOI (%)	136
TABLEAU 11.26 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LA RAISON DE NON-RECHERCHE D'UN EMPLOI (%)	137

TABLEAU 11.27 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET L'ASSISTANCE REÇUE D'EN DEHORS DU MAROC (%)	137
TABLEAU 11.28 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET L'IMPORTANCE DES TRANSFERTS EN DEHORS DU MAROC (%).....	138
TABLEAU 11.29 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET L'IDÉAL DE DESTINATION (%)	138
TABLEAU 11.30 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET L'IDÉAL DE DESTINATION (%) ...	139
TABLEAU 11.31 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE PROJET MIGRATOIRE FUTUR (%) ..	139
TABLEAU 11.32 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LE PROJET MIGRATOIRE FUTUR (%) ...	140
TABLEAU 11.33 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LES RAISONS DE VOULOIR ÉMIGRER HORS DU MAROC (%)	141
TABLEAU 11.34 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LES RAISONS DE VOULOIR ÉMIGRER HORS DU MAROC (%)	142
TABLEAU 11.35 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET L'INTENTION DE PARENTS ET PROCHES DE LE REJOINDRE AU MAROC (%)	142
TABLEAU 11.36 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET L'INTENTION DE PARENTS ET PROCHES DE LE REJOINDRE AU MAROC (%)	143
TABLEAU 11.37 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LES CONSEILS D'ÉMIGRATION (%)...	143
TABLEAU 11.38 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LES CONSEILS D'ÉMIGRATION (%)...	144
TABLEAU 11.39 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET L'EXISTENCE D'UNE ASSURANCE-MALADIE (%)	144
TABLEAU 11.40 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET L'EXISTENCE D'UNE ASSURANCE-MALADIE (%).....	144
TABLEAU 11.41 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LES SOINS MÉDICAUX REÇUS AU COURS DU DERNIER MOIS (%).....	145
TABLEAU 11.42 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LES SOINS MÉDICAUX REÇUS AU COURS DU DERNIER MOIS (%).....	145
TABLEAU 11.43 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LES MONTANTS DÉPENSÉS AU COURS DU DERNIER MOIS (%).....	146
TABLEAU 11.44 : MIGRANTS FORCÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LES MONTANTS DÉPENSÉS POUR LES SOINS MÉDICAUX AU COURS DU DERNIER MOIS (%)	146

